



**Faculté de Psychologie et Sciences de l'Éducation**

# Le consentement

---

Étude des représentations des filles et garçons  
entre 18 et 25 ans.

**Mémoire présenté par Christina VANBERGEN**

**En vue de l'obtention du diplôme de Master en Sciences Psychologiques, finalité  
spécialisée en Psychologie clinique, option Toxicomanie et Délinquance**

**Année académique 2018-2019**

Promoteur : Fabienne Glowacz

Lecteurs : Dziawa Amandine et Devillers Bérengère

## Remerciements

Tout d'abord, j'aimerais remercier ma promotrice, Mme Fabienne Glowacz, sans qui ce travail n'aurait pas abouti, pour son implication, son aide et ses conseils qui ont contribué à alimenter ma réflexion.

J'aimerais également remercier Mme Emilie Schmits, pour son temps, sa disponibilité et sa présence rassurante tout au long de mes études de Master, ainsi que Rosa Puglia pour avoir toujours pris le temps de répondre à nos questions et de nous donner les informations nécessaires à la réussite de nos études.

A l'ensemble des participants qui ont pris le temps de répondre à l'enquête en ligne, un grand merci. Sans ces derniers, cette étude n'aurait pas pu aboutir. Je vous remercie pour votre confiance et votre participation.

Merci à mes lectrices, Mme Amandine Dziewa et Mme Bérengère Devillers, pour leur intérêt et leur temps consacré à ce travail.

Je remercie Mme Anne-Catherine Lemeunier, qui a toujours été là pour moi, pour ses nombreuses relectures ces deux dernières années.

Je remercie également Mme Claire Dedeken, une rencontre inattendue, pour son soutien précieux et son implication, ainsi que sa présence, qui a sans aucun doute augmenté le plaisir avec lequel je me rendais à l'université.

À mes parents, qui m'ont offert l'opportunité d'entreprendre ces études, un grand merci.

Enfin, j'aimerais remercier mon compagnon, Soufiane Barhdadi, qui m'a soutenue bien au-delà de la réalisation de ce mémoire, pour sa patience et ses nombreux encouragements.



## Table des matières

|                                                                                                      |    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Introduction.....                                                                                    | 3  |
| <b>Chapitre 1 : Théorie</b>                                                                          |    |
| <b>Partim 1 : Définition du consentement</b>                                                         |    |
| 1. Le consentement.....                                                                              | 5  |
| 1.1. Le consentement en tant qu'état interne.....                                                    | 5  |
| 1.2. Le consentement en tant qu'accord explicite d'entreprendre une action.....                      | 5  |
| 1.3. Le consentement en tant que comportements que quelqu'un interprète comme une volonté.....       | 6  |
| 1.4. Une autre distinction importante.....                                                           | 7  |
| 2. L'ambivalence.....                                                                                | 8  |
| 2.1. L'ambivalence et son implication dans le consentement.....                                      | 9  |
| 3. L'incertitude.....                                                                                | 9  |
| 4. Le consentement : évènement discret ou processus continu ? .....                                  | 10 |
| 5. Les scripts sexuels et leur influence sur le consentement.....                                    | 11 |
| 6. Sources de pression exercées sur la personne qui peuvent influencer le consentement               | 12 |
| 6.1. Raisons pouvant expliquer le fait de s'engager dans un rapport sexuel non désiré.....           | 13 |
| 6.2. La recherche sur les comportements sexuels conciliants.....                                     | 14 |
| 6.2.1. À l'adolescence.....                                                                          | 16 |
| 6.3. Le genre dans l'explication de ces comportements sexuels conciliants.....                       | 17 |
| 6.4. Implication des comportements sexuels conciliants.....                                          | 18 |
| <b>Partim 2 : la communication du consentement</b>                                                   |    |
| 7. Comment les jeunes communiquent-ils leur consentement ?.....                                      | 19 |
| 7.1. Comment les jeunes communiquent-ils leur non-consentement ?.....                                | 21 |
| 7.2. Explications possibles pour ce paradoxe.....                                                    | 22 |
| 7.3. Comment les jeunes conceptualisent-ils le consentement ?.....                                   | 23 |
| 7.4. Recherches sur l'interprétation du consentement du partenaire sexuel .....                      | 24 |
| 7.5. La politique de prévention des infractions sexuelles de l'université d'Antioch en Amérique..... | 25 |
| 8. D'autres principes importants à prendre en compte lorsque l'on considère le consentement.....     | 28 |
| <b>Chapitre 2 : Pratique</b>                                                                         |    |
| 1. Questions de recherche et hypothèses.....                                                         | 33 |
| 2. Méthodologie .....                                                                                | 34 |
| 2.1. Réflexions générales.....                                                                       | 34 |
| 2.2. Instruments de mesure.....                                                                      | 34 |
| <b>Chapitre 3 : Résultats</b>                                                                        |    |
| A) Données descriptives.....                                                                         | 37 |
| B) Analyses qualitatives.....                                                                        | 44 |
| I. Représentations du consentement.....                                                              | 44 |
| 1. Données sociodémographiques.....                                                                  | 44 |
| 2. Hypothèse 1 .....                                                                                 | 50 |
| 2.1. Sexual Consent Scale-Revised.....                                                               | 50 |
| 2.2. Vignettes cliniques.....                                                                        | 52 |
| 2.2.1. Données sociodémographiques.....                                                              | 53 |
| 2.2.2. Vignettes cliniques et Sexual Consent Scale-Revised.....                                      | 58 |
| 2.3. Hypothèse 2 .....                                                                               | 62 |

|                                                                                                                                           |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 2.4. Hypothèse 3 .....                                                                                                                    | 63  |
| II. La résolution de conflit positive.....                                                                                                | 63  |
| 1. Données sociodémographiques.....                                                                                                       | 64  |
| 2. Hypothèse 4 .....                                                                                                                      | 67  |
| III. Les comportements indicatifs du consentement.....                                                                                    | 68  |
| 1. Comportements utilisés par le participant et le genre.....                                                                             | 68  |
| 2. Comportements perçus chez le partenaire et le genre.....                                                                               | 69  |
| 3. Comportements utilisés par le participant et orientation sexuelle.....                                                                 | 70  |
| 4. Comportements perçus chez le partenaire et orientation sexuelle.....                                                                   | 71  |
| <b>Chapitre 4 : Discussion</b>                                                                                                            |     |
| 1. Représentations du consentement.....                                                                                                   | 73  |
| 2. Confirmation du consentement.....                                                                                                      | 77  |
| 3. Résolution de conflit positive.....                                                                                                    | 78  |
| 4. Comportements indicatifs du consentement.....                                                                                          | 80  |
| Conclusion.....                                                                                                                           | 85  |
| 1. Apports de la recherche.....                                                                                                           | 85  |
| 2. Limites.....                                                                                                                           | 85  |
| 3. Perspectives pour les recherches futures.....                                                                                          | 86  |
| Bibliographie.....                                                                                                                        | 88  |
| Annexes.....                                                                                                                              | 99  |
| 1. Annexe 1 : Consentement éclairé.....                                                                                                   | 99  |
| 2. Annexe 2 : Questionnaire en ligne.....                                                                                                 | 101 |
| 3. Annexe 3 : Distribution de la durée de la relation.....                                                                                | 121 |
| 4. Annexe 4 : Distribution des lieux d'habitation.....                                                                                    | 124 |
| 5. Annexe 5 : Distribution du nombre de partenaires sexuels.....                                                                          | 125 |
| 6. Annexe 6 : Fréquence des comportements indicatifs du consentement.....                                                                 | 126 |
| 6.1. Comportements utilisés par le participant.....                                                                                       | 126 |
| 6.2. Comportements perçus chez le partenaire.....                                                                                         | 128 |
| 7. Annexe 7 : Matrice de corrélation.....                                                                                                 | 131 |
| 8. Annexe 8 : Régression : âge du début des relations sexuelles et dimensions de la SCS-R. ....                                           | 132 |
| 9. Annexe 9 : Régression multiple : nombre de partenaires sexuels et âge du début des relations sexuelles sur satisfaction de vie. ....   | 135 |
| 10. Annexe 10 : Régression : nombre de partenaires sexuels et âge du début des relations sexuelles.....                                   | 136 |
| 11. Annexe 11 : Régression de la Vignette 1 sur la SCS-R.....                                                                             | 137 |
| 12. Annexe 12 : Régression de la Vignette 2 sur la SCS-R. ....                                                                            | 140 |
| 13. Annexe 13 : Régression : résolution positive de conflit et SCS-R.....                                                                 | 143 |
| 14. Annexe 14 : Régression de la résolution de conflit positive sur les dimensions de la SCS-R.....                                       | 144 |
| 15. Annexe 15 : Comportements utilisés autant par les femmes que par les hommes.....                                                      | 147 |
| 16. Annexe 16 : Comportements perçus chez le partenaire autant par les hommes que par les femmes. ....                                    | 149 |
| 17. Annexe 17 : Comportements utilisés de la même manière par les personnes des différentes orientations sexuelles. ....                  | 151 |
| 18. Annexe 18 : Comportements perçus chez le partenaire de la même manière par les personnes des différentes orientations sexuelles. .... | 153 |

|                                           |     |
|-------------------------------------------|-----|
| 19. Annexe 19 : Banderole PLAN SACHA..... | 155 |
|-------------------------------------------|-----|

## Introduction

Beaucoup de programmes éducationnels et campagnes de sensibilisation insistent sur le fait qu'il est important d'obtenir un consentement avant d'entreprendre toute activité sexuelle. Cependant, aucune de ces campagnes ne s'accorde sur ce qui compte comme consentement ni quand et comment ce consentement a lieu dans la rencontre.

En ce mois de novembre 2018, nous avons pu voir une polémique se créer avec le #ThisIsNotConsent (#CeciN'EstPasDuConsentement). En Irlande et lors d'un procès pour viol, la députée de gauche, Ruth Coppinger, brandit un string comme preuve du consentement de la jeune victime de 17 ans. L'homme sera acquitté.

Nous observons encore une confusion dans ce que les différentes populations perçoivent comme des indices de consentement. Plusieurs études ont cependant été effectuées sur les comportements qu'utilisent les personnes afin de signaler leur consentement et sur ce que les autres interprètent comme des comportements indiquant un consentement. Nous allons voir plus tard que ces études ont toutes de résultats plus ou moins similaires. Il s'agit presque toutes d'études effectuées au sein d'universités aux États-Unis et au Canada. Ils souhaitent davantage toucher les étudiants, car d'une part, ils sont très à risque de victimisation sexuelle (Cranney, 2015 ; Krebs et al., 2009 ; Kuperberg & Padgett, 2015) et d'autre part dans un souci de psychoéducation.

Au-delà des comportements indiquant le consentement, il est intéressant de pouvoir analyser quand, s'il y a consentement, ce consentement a lieu et quelle valeur ce consentement a (est-ce que le consentement au début d'une rencontre vaut pour toute la rencontre ? Est-ce que le consentement pour certains actes vaut pour d'autres actes ?).

L'objectif de ce mémoire est d'augmenter la compréhension que nous avons du phénomène du consentement, à travers une recherche sur les comportements utilisés afin d'indiquer un consentement, ainsi que les comportements jugés comme indiquant un consentement. Une attention particulière sera accordée aux représentations que les jeunes adultes ont de ce phénomène. Une autre variable sera mise en lumière : celle de la résolution de conflit positive au sein du couple. Nous cherchons à savoir si elle a une influence sur la négociation du consentement au sein du couple.

Un des buts secondaires de ce mémoire est d'aider les campagnes de prévention afin de comprendre mieux les dynamiques sous-tendant le consentement et développer des campagnes de prévention plus adaptées.

Nous commencerons par passer en revue une partie de la théorie existante sur le consentement. Nous avons choisi de développer certains concepts à propos du consentement, car il est important de les prendre en compte lorsque l'on parle de ce phénomène. Ensuite, nous expliquerons la méthodologie utilisée pour effectuer cette étude. Nous terminerons par une discussion sur les résultats : résultats, interprétation, limites et futures recherches.

## **Partim 1 : définition du consentement**

### **1. Le consentement**

Comment peut-on conceptualiser le consentement ? Nous retenons ici la classification de Muehlenhard et al. (2016) : le consentement en tant qu'état interne, le consentement en tant qu'accord explicite d'entreprendre une action et le consentement en tant que comportement que quelqu'un interprète comme une volonté. « Le consentement peut prendre la forme d'un acte mental, par exemple l'envie de faire quelque chose, ou un acte physique, par exemple l'expression verbale ou non verbale d'une volonté » (Beres, 2007 ; Hickman & Muehlenhard, 1999).

#### **1.1. Le consentement en tant qu'état interne**

La première conceptualisation du consentement est celle d'un état interne de volonté. Cela implique que le consentement ne serait pas quelque chose d'observable et nous pouvons illustrer cette conceptualisation par la question suivante : « à quel point ce comportement est-il indicatif du consentement ? »

Il s'agit donc d'un état interne à propos duquel les observateurs vont devoir faire des inférences basées sur le comportement de la personne.

Le consentement sexuel, conceptualisé de la sorte implique la volonté de la personne à entreprendre une activité sexuelle, ce qui est quelque chose d'important à prendre en compte lorsque l'on parle de sexualité. Cependant, cette conceptualisation a une grosse limitation : « les états internes des personnes sont privés et il est difficile de connaître ces états internes » (Muehlenhard, Humphreys, Jozkowski, & Peterson, 2016).

#### **1.2. Le consentement en tant qu'accord explicite d'entreprendre une action**

Pour effectuer notre étude, nous avons demandé un consentement en ligne : le participant donne son accord pour participer à la recherche en cliquant sur un bouton. Ceci est un exemple du consentement selon cette conceptualisation. Elle est proche du concept légal de l'expression du consentement, qui se réfère à la notion de permission, qui est donnée directement, soit verbalement soit de manière écrite et qui démontre clairement une accession de la volonté de l'individu qui la donne (Block, 2004).

Le consentement sexuel selon cette conceptualisation serait donné de la sorte : « je consens à avoir une relation sexuelle ». Bien que certaines communautés encouragent le consentement sexuel explicite, par exemple les communautés sadomasochistes (Beckmann, 2003), et certaines politiques de prévention des agressions sexuelles (comme celle de l'université d'Antioch, que nous allons voir plus loin) le consentement sexuel se « négocie », habituellement, plutôt de manière implicite (Muehlenhard et al., 2016). La plupart des personnes se basent sur des indices ou signaux indirects, comme nous allons le voir plus tard.

### **1.3. Le consentement en tant que comportement que quelqu'un interprète comme une volonté**

Enfin, le consentement peut également être conceptualisé comme un comportement que les observateurs utilisent pour inférer une volonté à l'individu. Similaire à la conceptualisation légale du consentement implicite, cela implique un consentement donné de « manière indirecte et qui est généralement indiqué par un signe, une action ou inaction, ou un silence qui crée une présomption raisonnable qu'un acquiescement de cette volonté a été donné » (Block, 2004).

Cependant, il semblerait plus précis de parler de consentement « inféré », parce que l'individu concerné (celui qui « donne » son consentement), n'a pas à faire ou à dire quoi que ce soit (selon Block, « une inaction ou un silence » serait par ailleurs suffisant). Par exemple, Thomas veut embrasser Elodie. Il la regarde dans les yeux pendant un petit moment et elle soutient le regard. Thomas en conclut qu'elle consent à ce qu'il l'embrasse. On fait donc ici référence aux inférences que font les observateurs quant au consentement de quelqu'un et aux comportements, signaux qui sont interprétés comme indicatif d'un consentement. Tout se passe donc dans l'interprétation de l'observateur.

« Avant d'entreprendre une activité sexuelle, assurez-vous que votre partenaire ait consenti » : un conseil bien souvent donné avec lequel nous pouvons illustrer cette conceptualisation. Cela veut dire que la personne devrait s'assurer que son partenaire ait entrepris des comportements qui peuvent raisonnablement être interprétés comme indicatif du consentement.

Cette conceptualisation a également des limitations : tout d'abord, elle se base sur des spéculations, car un individu doit inférer une volonté sur base de comportements. La subjectivité est ici un facteur très important : différents observateurs sont susceptibles d'avoir différents standards pour juger si la personne est consentante (Muehlenhard et al., 2016).

#### **1.4. Une autre distinction importante...**

Quand on parle du consentement, une autre distinction importante est à faire. Pour illustrer cette distinction, voici 2 petites vignettes :

- Il est 22h, Lisa est couchée à côté de son mari. Il commence à la caresser et elle comprend le désir de son mari de lui faire l'amour. Lisa est fatiguée, mais elle entreprend tout de même l'activité sexuelle avec son mari. Ah si seulement sa maman ne l'avait pas éduqué dans l'idée qu'il faille satisfaire tous les désirs sexuels de son mari.
- Olivia observe Tommy de loin, qu'est-ce qu'il est beau se dit-elle. Tommy l'approche et lui propose de la reconduire chez elle. Dans la voiture, Olivia continue à penser à lui, à sa beauté et son envie de l'embrasser. Lorsque Tommy s'arrête devant la maison d'Olivia, elle ose enfin lui dire : « J'ai tellement envie de t'embrasser... mais... mais non, ce ne serait pas correct. » Tommy l'embrasse et Olivia le repousse.

Vous l'avez compris, la distinction que font apparaître ces deux vignettes est celle entre le consentement et l'envie ou la volonté. Dans la première vignette, le consentement est présent, mais pas l'envie. Dans la seconde, c'est l'inverse. Des scientifiques s'accordent sur le fait que l'envie ne constitue pas le consentement, et inversement. Il est intéressant de considérer ses deux concepts comme pouvant coexister (avoir l'envie de... couplé à un consentement à...), mais ce n'est pas toujours le cas (Muehlenhard & Peterson, 2005 ; Peterson & Muehlenhard, 2007 ; West, 2008) et cette distinction s'applique autant aux comportements sexuels que non sexuels. Dans cette optique, Muehlenhard & Peterson (2007) suggèrent que le consentement tacite et la volonté constituent un modèle trop simpliste pour expliquer toutes les rencontres sexuelles. Un modèle plus nuancé, dans lequel les expériences consensuelles peuvent être voulues ou non, serait plus approprié.

Parmi une population de femmes universitaires qui avaient vécu des expériences sexuelles consenties, beaucoup ont rapporté avoir des raisons de ne pas avoir voulu ces expériences, par exemple la peur de tomber enceinte ou encore le manque de confiance en soi (Peterson & Muehlenhard, 2007). Inversement, parmi des femmes ayant vécu des expériences sexuelles non consenties (des expériences qui correspondent à la définition légale de viol), certaines ont rapporté avoir eu des raisons de vouloir ces expériences (comme le fait de se sentir excitée sexuellement ou de trouver l'autre personne attirante ; Peterson & Muehlenhard, 2007). Cela peut paraître assez « cru » de dire que des femmes qui ont vraisemblablement vécu un viol avaient des raisons de vouloir l'acte sexuel. Cela se rapproche dangereusement du mythe selon lequel « elle le voulait »<sup>1</sup>, souvent utilisé à des fins de défense et de retournement de responsabilité. Cependant, cela pourrait être utile dans la conceptualisation (juridique ou non) du viol : le viol concerne l'absence de consentement et non l'absence d'envie (Peterson & Muehlenhard, 2007).

## **2. L'ambivalence**

Bien souvent, nous partons du principe qu'un rapport sexuel est soit voulu, soit non voulu. En réfléchissant comme cela, on occulte une partie de la vérité. Des individus ont parfois simultanément des raisons de vouloir un rapport sexuel et des raisons de ne pas le vouloir. Cela se réfère à l'ambivalence, ce qui peut se définir comme le fait d'avoir des sentiments favorables et des sentiments défavorables par rapport à une situation (Thompson, Zanna, & Griffin, 1995).

Il a été démontré que l'ambivalence, dans les rapports sexuels, peut se manifester sous plusieurs formes (Muehlenhard & Peterson, 2005 ; Peterson & Muehlenhard, 2007). Une personne peut être ambivalente en général en ce qui concerne la sexualité, ambivalente avec une personne en particulier ou ambivalente dans certaines circonstances seulement. Une personne peut également être ambivalente à propos de l'acte en soi ou encore des conséquences que l'acte pourrait avoir (par exemple l'effet que l'acte aura sur la relation entre les personnes ou la culpabilité de passer ce temps à s'engager dans une activité sexuelle au lieu de faire quelque chose d'« utile »).

---

<sup>1</sup> Un des nombreux mythes sur le viol.

On peut retrouver un effet de genre dans l'ambivalence. Par exemple, certaines jeunes femmes se sentent excitées sexuellement ou apprécient les rapports sexuels, mais ont peur d'être jugées négativement à cause de cela. C'est ce que Muehlenhard, Sakaluk, et al. (2015) ont identifié comme le double standard : les hommes ont plus de liberté sexuelle, car ils sont moins vite jugés. Cela apparaît normal pour un homme de vouloir avoir des rapports sexuels, là où les femmes seront jugées de « salopes » pour avoir posé les mêmes comportements sexuels qu'un homme.

Inversement, une femme pensant que les hommes ont besoin de rapports sexuels et qu'une bonne copine devrait s'adapter à ces besoins et, cependant, trouvant les rapports sexuels peu attrayants pourrait avoir envie d'avoir des rapports sexuels avec son copain (Yusuf & Muehlenhard, 2016). Concernant les hommes, l'idée selon laquelle les performances sexuelles sont une mesure de la masculinité, pourrait pousser certains jeunes hommes à profiter des occasions qui se présentent à eux d'avoir des rapports sexuels, sans pour autant en avoir envie (Sweeney, 2014).

### **2.1. *L'ambivalence et son implication dans le consentement***

Les sujets ambivalents pourraient éviter de penser aux activités sexuelles, ou pourraient être réticents à reconnaître qu'ils s'engagent dans ce genre d'activités (MacDonald & Hynie, 2008). Dans la mesure où les rapports sexuels consentis nécessitent « une réflexion interne et de la communication externe » (Beckmann, 2003), le consentement pourrait poser problème pour les individus qui sont réticents à l'idée de réfléchir ou de parler de rapports sexuels avec leur partenaire. Il pourrait y avoir une conflictualité à propos de ce qu'ils veulent ou sont prêts à faire. Par exemple, certaines personnes pourraient ne pas prendre la responsabilité d'avoir des relations sexuelles ou admettre qu'ils ont eu des relations sexuelles préméditées. On pourrait déceler une préférence à plutôt considérer la rencontre comme non planifiée, comme quelque chose qui "vient d'arriver", plutôt que comme quelque chose dont ils avaient convenu à l'avance.

## **3. L'incertitude**

Tout comme dans l'ambivalence, certains débats sur le consentement semblent se baser sur une assomption en particulière : celle selon laquelle les individus savent ce qu'ils vont avoir

envie de faire durant une rencontre<sup>2</sup> sexuelle. Cependant, certains auteurs nous offrent la preuve que les individus sont souvent incertains quant au déroulement d'une rencontre sexuelle (Beres, Senn, & McCaw, 2014 ; O'Sullivan & Gaines, 1998). Beres et al. ont démontré en 2014 que l'incertitude est fréquente lors de situations sexuelles. Ils ont demandé à des élèves de s'imaginer dans une situation où, initialement, l'un refuse d'avoir un rapport sexuel, mais le rapport sexuel s'en suit tout de même. Ensuite les élèves devaient expliquer ce qui, selon eux, s'était passé. Les chercheurs avaient anticipé des réponses concernant une mauvaise communication, cependant, les réponses des élèves concernaient plutôt l'incertitude qui peut être présente lors de rapports sexuels.

Il arrive que les individus commencent une activité sexuelle en tâtonnant, en évaluant leurs réactions et en décidant au fur et à mesure que l'activité se déploie, par rapport à comment ils se sentent à propos de ce qui s'est passé jusqu'à ce point. Ceci pourrait constituer un souci pour les personnalités plus timides, qui une fois engagées dans l'activité n'auront peut-être pas l'assertivité de dire stop.

Ceci nous amène néanmoins sur un point très important : le fait de prendre une décision peut s'inscrire dans un processus plutôt que d'être un événement discret. Pouvons-nous généraliser cela au concept de consentement ?

#### **4. Le consentement : événement discret ou processus continu ?**

Le consentement comme un événement discret se réfère à une parole ou un acte qui ferait office de consentement. Pour revenir sur les différents types de consentement, cela pourrait prendre la forme d'une parole : « oui je veux coucher avec toi », ou alors la forme d'un comportement qui serait indicatif du consentement (par exemple le fait de se déshabiller). En tant qu'événement discret, le consentement pourrait se produire au début d'une rencontre sexuelle et être supposé comme étant applicable à l'ensemble de la rencontre, ou bien il pourrait se produire avant une variété d'activités sexuelles et être supposé comme étant d'application durant ces diverses activités sexuelles.

En revanche, le consentement en tant que processus continu a été défini comme étant « une négociation continue (Beres, 2014 ; Humphreys, 2004) ou comme un processus continu d'évaluation du comportement du partenaire », en s'assurant que le partenaire montre des

---

<sup>2</sup> Je parle de rencontre et non rapport, car cela implique également le temps avant l'acte sexuel.

signes de ce que Beres (2010) a appelé la « participation active ». Dans cette optique, supposons que quelqu'un est en train de déboutonner la chemise d'un partenaire. Cette personne devrait observer les réactions faciales de son partenaire, ainsi que les mouvements du corps au fur et à mesure que cette personne déboutonne la chemise. Tout cela, en cherchant des indices de plaisir ou d'inconfort (Pineau, 1996 cité dans Beres, 2007).

## **5. Les scripts sexuels et leur influence sur le consentement**

Les scripts sexuels sont des idées sur la manière dont les hommes et les femmes sont sensés interagir les uns avec les autres, y compris comment chaque sexe devrait se comporter dans des contextes sexuels ou romantiques. Il s'agit en quelque sorte d'une histoire mentale qui détaille certains événements spécifiques et attribue certains rôles. Gagnon et Simon (1973) les définissaient comme des « schémas permettant à une personne de tirer des conclusions appropriées sur les événements dans un contexte sexuel, et d'indiquer un comportement approprié » (cité par Walker S.J, 1997).

Alors que l'« idéal » serait de supposer un non-consentement jusqu'à confirmation du consentement, beaucoup de gens ont des scripts sexuels dans lesquels le consentement est supposé jusqu'à l'annonce d'un non-consentement. On peut décrire ici un script sexuel qui est souvent considéré comme le script sexuel traditionnel : le rôle de l'homme est d'initier l'activité sexuelle avec la femme, et le rôle de cette dernière est de l'arrêter si elle ne désire pas entreprendre ou continuer l'activité sexuelle avec cet homme (Wiederman, 2005). Cela pose problème à plusieurs niveaux. Premièrement, il pourrait y avoir plusieurs raisons pour lesquelles elle n'agit pas en accord avec son non-consentement (peut-être est-elle paralysée par la peur ou bien confuse de ce qui est en train de se passer, étant donné le fait que la plupart des rapports sexuels non consentis ne se produisent pas en accord avec le stéréotype « étranger-avec-un-couteau »).

Deuxièmement, on repose le fardeau de stopper le comportement sur les épaules de la femme. Cela veut dire que si un rapport sexuel non consenti a lieu, le risque sera de blâmer la femme de ne pas avoir suffisamment été claire.

Troisièmement, dans certaines versions de ce script sexuel traditionnel, certains hommes maintiennent leurs tentatives d'arriver à un rapport sexuel, en dépit du refus de la femme. Ils peuvent par exemple penser que la femme se montre réticente afin de ne pas apparaître

comme une « femme facile », ou bien ils peuvent espérer qu'elle finira par se sentir excitée s'ils continuent et qu'elle changera d'avis<sup>3</sup> (Jozkowski & Hunt, 2014).

## **6. Sources de pression exercée sur la personne qui peuvent influencer le consentement**

Nous savons bien sûr que la coercition sexuelle peut être une forme de pression exercée sur la personne. Cette forme de coercition est une forme qui concerne la pression exercée au sein d'une dyade (Beres, 2007), une pression exercée par la personne qui aimerait avoir une relation sexuelle. Adams-Curtis et Forbes (2004) ont défini la coercition sexuelle comme « toute situation dans laquelle une partie utilise des moyens verbaux ou physiques (y compris l'administration de drogues ou d'alcool à l'autre partie, avec ou sans son consentement) pour obtenir une activité sexuelle contre son libre consentement ».

Il existe d'autres types de pressions, souvent moins directes et donc moins visibles, qui peuvent altérer l'habileté de la personne à choisir librement si elle souhaite s'engager dans un rapport sexuel ou non. Cela peut par exemple venir de la famille ou des proches.

- Celia n'ose pas s'engager dans des rapports sexuels avec sa copine, car elle a peur d'être jugée ou rejetée par sa famille/l'église/ses amis.
- Justine a couché avec David. Elle ne le voulait pourtant pas, mais sa famille l'incite à le marier.

Il peut également y avoir des pressions culturelles, par exemple le fait de vouloir attendre le mariage avant tout rapport sexuel.

Heise, Moore et Toubia (1996) ont étudié la difficulté de définir le consentement universellement. En effet, chaque culture, chaque société, a des formes de violences sexuelles qui sont proscrites et d'autres qui sont tolérées, voire encouragées par les coutumes et les normes (et tout cela à un moment donné de l'histoire, car nous le savons les normes et coutumes changent au fil du temps). Il est par exemple acceptable dans certaines cultures de forcer une femme à un rapport sexuel pendant la nuit de noces. Les femmes immergées dans cette culture ne définissaient pas leur expérience comme un viol. Cependant, après avoir été exposées à d'autres normes culturelles, elles le définissaient comme tel (Hegland, 1993, cité dans Heise et al., 1996).

---

<sup>3</sup> Ceux-ci sont d'autres exemples de scripts sexuels communs.

Une autre forme de pression peut représenter ce que l'on appelle la pression économique. Effectivement, il est actuellement difficile pour une personne seule de subvenir à ses besoins, encore plus s'il/elle a des enfants. Le fait d'être en couple peut pallier à cette difficulté. Le sexe étant considéré comme une partie intégrale des relations entre adultes (Muehlenhard, 1995-1996), les circonstances matérielles et les suppositions sur la normalité des relations entre adultes peuvent rendre l'option de refuser un rapport sexuel presque inimaginable pour certaines personnes.

#### **6.1. Raisons pouvant expliquer le fait de s'engager dans un rapport sexuel non désiré**

Koss (1985) a démontré qu'un large pourcentage de femmes, vivant des expériences qui correspondent à la définition légale du viol, ne définissaient pas ces expériences comme telles. Généralement, le viol est défini par le manque de consentement. Cela laisse une « zone floue » dans le spectre des violences sexuelles. Cette zone, représentée par les personnes qui consentent à des rapports sexuels non voulus, commence à attirer l'attention des chercheurs.

Comme mentionné ci-dessus, la pression familiale ou culturelle pourrait pousser un individu à s'engager dans un rapport sexuel non voulu. Il existe d'autres raisons pour lesquelles les individus consentent à des rapports sexuels sans pour autant en avoir envie. Shotland & Hunter (1995) ont défini cela comme les « comportements sexuels conciliants ». Bien qu'ils ne correspondent pas à un viol au niveau légal, cela peut avoir un impact puissant sur la santé mentale et physique des femmes (Muehlenhard & Schrag, 1991). Je parle de femmes ici, car l'étude de Muehlenhard et Schrag (1991) a ciblé les femmes, mais nous allons voir que les hommes aussi sont concernés par ce phénomène.

Ce phénomène n'est pas rare : Muehlenhard et Cook (1988) ont démontré que deux tiers des femmes universitaires sexuellement actives ont consenti au moins une fois à ce genre de rapports. Les enquêtes faites sur les adolescents suggèrent que ce phénomène peut commencer dès l'adolescence (Erickson & Rapkin, 1991) et continuer tout au long de l'âge adulte (Baier, Rosenzweig, & Whipple, 1991).

Une hypothèse que l'on pourrait avancer est le fait que les questions concernant le consentement sont intrinsèquement liées à la signification de la sexualité pour la femme.

C'est-à-dire que les décisions en matière de sexualité s'appuieraient sur des attitudes socialisées à l'égard du genre et de la sexualité, ainsi que sur l'importance du sexe et des relations sexuelles pour l'identité féminine. Nous y reviendrons plus tard.

En ce qui concerne les relations amoureuses, les hommes paient souvent lorsqu'ils sont en sortie (par exemple aller boire un verre ; McCormick & Jesser, 1983 ; Peplau, 1984 ; Weis & Borges, 1973). Ceci pourrait expliquer en partie pourquoi les femmes sont plus confrontées à des baisers non désirés, étant donné le sentiment d'obligation qui s'en suit (Muehlenhard & Cook, 1988).

En ce qui concerne les hommes, des études sur la coercition sexuelle dans les relations amoureuses démontrent que les hommes ont des rapports sexuels non désirés en raison de la coercition physique et verbale. Il est cependant erroné de considérer qu'ils s'engagent dans ces rapports uniquement en raison de la coercition des partenaires. Ainsi, Kanin (1967) a démontré que 86.2 % des hommes sexuellement agressifs et 58 % des autres hommes ont rapporté avoir subi des pressions de la part de leurs paires à s'engager dans des relations sexuelles prémaritales.

Les sources de pression peuvent également venir des personnes elles-mêmes. Il est par exemple possible qu'elles aient internalisé des standards de la société concernant la sexualité. Certains standards sont par exemple, pour les hommes, le fait que l'homme est censé faire des avances sexuelles sans cesse, sans quoi les femmes pourraient penser qu'il est homosexuel ou qu'elle n'est pas assez sexy (Komarovsky, 1976 ; Weis & Borges, 1973). On peut également retrouver l'idée selon laquelle les « vrais hommes » ne refuseraient pas les avances d'une femme (Doyle, 1983 ; Fasteau, 1975 ; Zilbergeld, 1978). Pour les femmes, ces standards seraient plutôt le fait qu'une femme se doive de faire plaisir à son partenaire, ou la peur que son partenaire ne la quitte si elle refuse un rapport sexuel (Tolman, 1994).

Les raisons pour lesquelles les hommes s'engageaient dans des rapports sexuels non désirés sont pour la plupart liées à la pression des paires, la pression d'être inexpérimenté, les rôles attribués aux sexes et des facteurs de popularité (Muehlenhard & Cook, 1988).

## **6.2. La recherche sur les comportements sexuels conciliants**

Muehlenhard & Schrag (1991) soutiennent que la pression non violente à consentir à des rapports sexuels non voulus peut être directe (le partenaire qui insiste verbalement pour

avoir un rapport sexuel en dépit de la volonté contraire de l'autre partenaire) ou indirecte (la volonté d'être dans une relation « normale » impliquant des rapports sexuels, il s'agit plutôt d'une pression que l'on exerce sur soi-même). On peut donc s'engager dans de tels rapports, car le partenaire nous sollicite répétitivement, pour faire plaisir à un partenaire ou encore parce qu'il est attendu, dans une relation de couple, que des rapports sexuels aient lieu fréquemment. La littérature existante sur le sujet suggère que les menaces verbales et la force physique sont relativement peu utilisées comparées aux pressions non violentes (directes et indirectes ; Christopher, 1988 ; Koss, 1985).

L'étude de Christopher (1988) concernait des étudiantes universitaires de premier cycle. Ces femmes ont rapporté pour 95 % avoir déjà été contraintes à au moins un type d'activité sexuelle non désirée. Plus de 43 % concernaient les rapports sexuels complets. Concernant les menaces verbales, « seulement » 3,4 % ont rapporté y avoir été confrontée, contre 4,8 % pour la force physique.

Comme nous l'avons vu, les femmes peuvent consentir à des rapports sexuels non désirés en réponse aux attentes explicites de leur partenaire. Cependant, des pressions plus subtiles et directes sont également convaincantes. Une motivation à plaire à un petit ami ou d'autres pressions sociales influencent souvent la décision d'avoir des relations sexuelles pour la première fois. Pour illustrer cela, on pourrait citer l'étude exhaustive de Laumann et al. (1994) sur le comportement sexuel. Elle indique que 24,5 % des femmes interrogées n'ont pas été forcées, mais n'ont pas voulu vivre leur première expérience sexuelle à ce moment-là. Les raisons pour lesquelles elles consentaient comprenaient "l'affection pour le partenaire" (38,5 %) et "l'influence des pairs" (24,6 %).

Une autre étude menée sur les débuts sexuels des femmes est celle de Wyatt et Riederle (1994). Ils ont signalé que 52 % des rapports sexuels de celles dont le premier rapport sexuel était avant l'âge de 18 ans étaient motivés par la pression ou la curiosité des pairs ou du partenaire, plutôt que par l'excitation ou le désir.

Les comportements sexuels conciliants sont particulièrement répandus sur les campus universitaires. Sprecher, Hatfield, Cortese, Potapova et Levitskaya (1994) ont interrogé des femmes dans six universités américaines et ont constaté que 55 % des étudiantes non

vierges avaient consenti à des rapports sexuels non désirés (dont 16 % l'avaient fait à quatre occasions ou plus).

Muehlenhard et Cook (1988) se sont penchés sur les diverses raisons pour lesquelles les étudiantes participent à des activités sexuelles non désirées. Dans l'ensemble, 77 % des femmes de leur échantillon universitaire ont admis avoir eu au moins un rapport sexuel non désiré. Parmi les raisons les plus souvent citées pour consentir à des rapports sexuels non désirés, il y avait l'incitation (38,7 %, par exemple, sentir que c'est « maintenant ou jamais »), l'altruisme (29,2 %, par exemple vouloir satisfaire les besoins du partenaire, ne pas vouloir rejeter le partenaire), l'ivresse (21 %, drogue ou alcool) et la contrainte verbale du partenaire (11,5 %). Cela suggère que beaucoup de ces femmes ont consenti afin de maintenir une relation importante. Ainsi, la peur de rejeter un petit ami ou de perdre une relation en n'ayant pas de relations sexuelles peut être une puissante motivation à consentir aux avances sexuelles d'un partenaire.

Une autre pression indirecte a pu être dégagée : l'internalisation de la croyance selon laquelle l'excitation sexuelle d'un homme est appropriée et impossible à arrêter dans le contexte des relations romantiques. Certains chercheurs ont démontré que 22 % des femmes universitaires de leur échantillon avaient consenti au moins une fois à un rapport sexuel non désiré, car « l'homme était trop excité et il était inutile d'essayer de l'arrêter » (Miller & Marshall, 1987). Dans l'étude de Shotland et Hunter (1995), cela va jusqu'à 52 % des 38,4 % de personnes qui avaient consenti à un rapport sexuel non désiré.

Des résultats paradoxaux ont été trouvés par Sanberg, Jackson, et Petretic-Jackson (1987), où 98 % de l'échantillon se disait « totalement à l'aise avec le fait de refuser un rapport sexuel à son partenaire ». Cependant, 63 % ont admis s'engager dans des activités sexuelles non pas par envie, mais parce qu'elles avaient l'impression qu'il serait inapproprié de refuser.

#### **6.2.1. À l'adolescence<sup>4</sup>**

Il a été démontré que les adolescentes qui sont actives sexuellement plus jeunes ont des rapports sexuels plus fréquents, avec plusieurs partenaires que celles qui sont actives

---

<sup>4</sup> Cette partie concerne uniquement les filles étant donné que les études sur le phénomène ont été effectuées sur des adolescentes.

sexuellement plus tard dans le cours de leur vie (Coker et al., 1994). Cela pourrait augmenter leur chance d'être confronté à des rapports sexuels non désirés. On pourrait également aller plus loin et faire l'hypothèse qu'en vue de l'immaturité physique et cognitive de ces adolescentes, elles soient plus vulnérables aux partenaires utilisant la coercition.

Différentes études ont démontré la présence de rapports sexuels non désirés chez les adolescentes (Ageton, 1988 ; DiVasto et al., 1984 ; Laumann et al., 1994).

Baier et al. (1991) n'ont pas trouvé de différence dans les raisons pour lesquelles les adolescentes et les femmes consentent à des rapports sexuels non désirés. Leurs résultats suggèrent que les femmes qui vivent ces expériences dans leur adolescence sont susceptibles de vivre des expériences similaires à l'âge adulte.

Dans l'étude de Small et Kerns (1993), 21 % des adolescentes de leur échantillon ont rapporté avoir vécu des contacts sexuels non désirés au cours de la dernière année. Erickson et Rapkin quant à eux ont trouvé des résultats similaires : 18 % des adolescentes avaient consenti à au moins un rapport non désiré. De ces 18 %, 42 % ont avoué ne pas avoir été forcée. 13 % d'entre elles ont avoué qu'elles ont accepté pour faire plaisir à leur partenaire.

Ageton (1983), dans son étude longitudinale, a démontré le fait plutôt alarmant qu'avoir un rapport sexuel non désiré était fortement associé à une augmentation du risque de vivre d'autres expériences non désirées, voire violentes.

### **6.3. Le genre dans l'explication de ces comportements sexuels conciliants**

Nous avons déjà abordé les raisons qui poussent les hommes à s'engager dans des relations sexuelles non consenties, à savoir la pression des paires, la pression d'être inexpérimenté, les rôles attribués aux sexes et des facteurs de popularité (Muehlenhard & Cook, 1988).

En ce qui concerne la sexualité des femmes, Fine (1988) soutient que la sexualité des jeunes adolescentes est soutenue par un tas de variables, comme les paires, la culture, la religion, la violence, l'histoire, la passion, l'autorité, le corps, le passé et le futur, et les relations de pouvoir (par rapport aux genres, aux races, etc.). On peut généraliser cela à la sexualité des adultes, hommes et femmes. Small et Kerns (1993) notent que « la tendance à céder aux désirs des autres tout en excluant ses propres besoins peut trouver racines dans les

stéréotypes culturels et les modèles de socialisation qui montrent aux femmes que la féminité est liée au fait de faire plaisir aux autres. »

Amaro (1995) est d'avis que l'importance des relations dans l'identité des femmes et les rôles de genre sont des concepts clés dans la compréhension du comportement sexuel des femmes. Les rôles de genre avec lesquels nous avons été socialisés depuis que nous sommes nés peuvent modifier la négociation et la pratique sexuelle à travers l'internalisation de ces stéréotypes sexuels et l'accent mis sur les relations en tant que le cœur de l'identité féminine.

Durham (1996) a, par exemple, examiné des magazines féminins populaires. Il a rapporté que les « thèmes prédominants mettaient l'accent sur les relations hétérosexuelles comme objectif déterminant de la féminité et sur la tension oppositionnelle de l'expression sexuelle impérative en conflit avec la nécessité de se soumettre aux désirs des hommes. Ainsi, l'un des principaux aspects du développement de l'identité des filles est l'orientation vers la satisfaction des besoins des autres et vers le maintien de relations significatives. »

#### **6.4. Implications des « comportements sexuels conciliants »**

Muehlenhard et Schrag (1991) ont montré que consentir à des rapports sexuels non désirés est susceptible d'avoir un impact profond sur les adolescentes et les femmes. L'impact psychologique pourrait être similaire à celui d'un viol par une connaissance. Des femmes universitaires ont par exemple rapporté se sentir coupable, sordide et violée après avoir participé à des rapports sexuels non désirés (Christopher, 1988).

En plus d'une dysphorie psychologique et d'un risque accru de vivre des violences sexuelles futures, les comportements sexuels conciliants peuvent influencer la santé de diverses manières. Erickson et Rapkin (1991) ont comparé des adolescentes ayant vécu des expériences de viol et des adolescentes ayant vécu des expériences sexuelles consenties, non désirées. Ces dernières avaient des scores significativement plus élevés d'activité sexuelle actuelle et étaient plus susceptibles de consommer de l'alcool ou des drogues.

## **Partim 2 : la communication du consentement**

### **7. Comment les jeunes communiquent-ils leur consentement ?**

Des études au sein d'Universités ont été effectuées afin de comprendre comment le consentement était donné chez les étudiants. Une des approches utilisées a été de construire une liste de comportements et ensuite de demander aux élèves d'évaluer chacun d'entre eux comme étant le signe de leur consentement ou non. Certaines de ces études se sont concentrées sur une situation particulière, en leur demandant comment, dans cette situation, ils ont indiqué qu'ils étaient consentants. D'autres encore se sont concentrées sur comment les élèves font en général pour indiquer leur consentement et d'autres demandent comment ils indiquent leur consentement dans différentes situations.

Hall (1998), lui, a demandé à un échantillon d'étudiants américains de compléter un questionnaire à propos de leur rencontre sexuelle la plus récente. Ils leur étaient demandés comment ils avaient communiqué leur consentement : de manière verbale, non verbale ou les deux. 61 % d'entre eux ont indiqué avoir donné leur consentement de manière verbale et non verbale, 28 % de manière uniquement non verbale et 11 % seulement de manière verbale. Parmi ceux du deuxième groupe (28 %), beaucoup ont rapporté avoir indiqué leur consentement de multiples façons, par exemple le fait de se rapprocher (à un niveau comportemental), d'embrasser, de caresser, de toucher de manière intime, de sourire et de ne pas s'éloigner (à un niveau comportemental également).

Il y avait de légers effets de genre sur la manière de communiquer le consentement : plus de femmes que d'hommes (72 % vs 64 %) ont rapporté utiliser les câlins et les caresses, ainsi que le fait de ne pas s'éloigner (59 % vs 48 %).

Hall (1998) a également questionné les pratiques spécifiques pour lesquelles le consentement avait été donné. Il en ressort que les pratiques pour lesquelles il y a plus de chance d'obtenir un consentement spécifique sont les rapports péniliens vaginaux, le sexe oral et le sexe anal (là où le fait d'embrasser, de câliner et le fait de toucher la poitrine ou le sexe avaient moins de chance de recevoir un consentement spécifique). Le consentement pour ces pratiques se donnait la plupart du temps de manière non verbale.

Le comportement sexuel jugé le plus à même de recevoir un type de consentement verbal concernait les rapports péniliens vaginaux. Paradoxalement, des types de consentement non

verbaux sont le plus souvent utilisés pour ces comportements. Hall en a conclu qu'« une grande partie des activités sexuelles des étudiants à l'université se produisait sans énormément d'indicateurs de consentement verbaux, se basant plutôt sur les indicateurs de consentement non verbaux/permission non verbale ».

Hickman et Muehlenhard (1999) ont exploré les comportements que les étudiants universitaires utilisaient pour signaler leur consentement. Il s'agit de la première partie de l'étude. Les chercheurs ont ensuite utilisé ses comportements pour créer une liste de 34 items décrivant des manières d'indiquer le consentement. Dans cette liste, ils avaient ajouté des comportements ambigus pour éviter des sets de réponses où tous les items seraient jugés comme étant indicateur de consentement. Dans la deuxième partie de l'étude, ils ont demandé à quelle fréquence des étudiants universitaires s'engageaient dans ses comportements pour indiquer leur consentement.

Les items ont été classés en 5 catégories qui reflètent le consentement : les signaux verbaux indirects (par exemple le fait de demander si la personne a un préservatif), les signaux verbaux directs (dire « je veux coucher avec toi » par exemple), les signaux non verbaux directs (s'engager dans une activité sexuelle), les signaux non verbaux indirects (toucher son partenaire de manière sexuelle) et pas de réponses (comme le fait de ne pas s'opposer).

Les hommes et les femmes ont montré des patterns similaires, les différences de genre qui ont émergé étaient faibles (Hickman & Muehlenhard, 1999). Les hommes et les femmes ont rapporté qu'ils indiquaient leur consentement le plus souvent avec la dernière catégorie, c'est-à-dire, le fait de ne pas réagir. Tous deux ont également rapporté utiliser le moins souvent des signaux verbaux directs et non verbaux directs.

Hickman et Muehlenhard (1999) ont également demandé aux étudiants de s'imaginer dans des situations où ils initiaient un rapport sexuel avec quelqu'un et d'évaluer à quel point ils considéreraient chacun des 34 items comme indicatif d'un consentement chez cette personne. Ensuite, ils ont demandé d'imaginer que c'était l'autre personne qui initiait le rapport sexuel et d'évaluer lesquels des 34 items ils utiliseraient pour indiquer leur consentement.

Les items évalués comme les plus indicatifs d'un consentement étaient les items non verbaux directs et verbaux directs, et juste après les items verbaux indirects. Le fait de ne

pas donner de réponses était jugé comme étant le moins indicatif. Paradoxalement, l'interprétation des participants concernant ces comportements était inversement liée à la fréquence à laquelle ils disaient utiliser ses comportements pour indiquer leur consentement. Cela veut dire que même s'ils identifient certains comportements comme étant le plus indicatifs d'un consentement (chez eux-mêmes et chez leur partenaire), ce ne sont pas ces comportements qu'ils utilisent pour indiquer leur consentement. Nous reviendrons plus tard sur ce qui pourrait expliquer cela.

### **7.1. Comment les jeunes communiquent-ils leur non-consentement ?**

Pour comprendre mieux le consentement, il est intéressant de voir comment les personnes communiquent le non-consentement. Jozkowski, Peterson, et al. (2014) ont examiné le sujet avec des étudiants en université. La plupart des femmes (86 %) et des hommes (71 %) ont rapporté qu'ils le communiqueraient de manière verbale. Le fait de refuser verbalement était rapporté de manière plus fréquente que le fait de consentir verbalement.

Cependant, Kitzinger et Frith (1999) ont étudié la manière dont les femmes communiquent leur refus. La plupart des femmes dans cette étude s'accordent sur le fait qu'il est difficile de refuser directement (verbalement), car cela peut rendre mal à l'aise ou parce qu'elles ont peur de blesser la personne. Certaines ont même avoué s'être engagées dans un rapport sexuel non souhaité par peur de refuser. Certaines, en revanche, ont émis le fait que la façon la plus claire d'exprimer un non-consentement est le fait de dire « non », tout en reconnaissant que cela peut rendre la situation gênante. Beaucoup d'entre elles ont rapporté avoir adouci leur refus en offrant un « consentement différé » (par exemple dire « je ne suis pas encore prête »), en offrant des réponses « palliatives » (« je t'apprécie beaucoup, mais... »), ou en offrant des excuses, plus particulièrement des excuses concernant une incapacité à avoir un rapport sexuel (par exemple les menstruations ou une maladie).

D'autres études ont démontré un pattern similaire chez les hommes (O'Byrne, Hansen & Rapley, 2008 ; O'Byrne, Hansen & Rapley, 2006). Lorsqu'on demande à des étudiants universitaires hommes comment ils refuseraient un rapport sexuel, beaucoup d'entre eux disaient que ce n'était pas plausible, en accord avec l'idée selon laquelle les hommes ne refusent jamais le sexe. Cependant, s'ils devaient refuser, ils utiliseraient également des

moyens moins directs pour éviter de blesser la personne ou d'avoir l'air insensible. Ils rapportaient également qu'ils adouciraient leurs refus en utilisant des délais ou des excuses.

## **7.2. Explications possibles pour ce paradoxe**

Comment peut-on expliquer le fait que les étudiants puissent identifier les comportements les moins à même de créer des ambiguïtés (à savoir les comportements verbaux directs), mais que dans les faits ce ne sont pas ces comportements qu'ils utilisent afin de notifier leur consentement ?

Avant de s'engager dans une relation sexuelle, très peu d'hommes et de femmes communiquent leurs intentions sexuelles à leurs partenaires. C'est ce que Sawyer et al. (1993) ont constaté. Étant donné que le consentement par définition exige une compréhension de l'acte sexuel demandé (Hickman et Muehlenhard, 1999), « le manque de connaissances préalables concernant les intentions du partenaire indique que plusieurs situations sexuelles surviennent sans confirmation explicite du consentement ». Étant non conflictuelles et permettant aux partenaires d'éviter les situations embarrassantes et le risque de rejet, les méthodes indirectes de communication ont tendance à être plus populaires (Haffner, 1995/96). En plus de cela, les résultats de Jozkowski (2013) suggèrent que lorsque les hommes communiquent leur consentement directement de manière non verbale, ils jugent leurs rapports sexuels comme étant de meilleure qualité.

Nous allons voir qu'un des arguments avancés par les étudiants de l'université d'Antioch était le fait qu'une rencontre sexuelle pensée et organisée n'était pas perçue comme excitante ou romantique. Cette idée a été mise en évidence par d'autres chercheurs. Il semble que les hommes et les femmes évitent les discussions précoïtales parce qu'ils considèrent qu'elles réduisent la probabilité qu'il y ait interaction sexuelle (Haffner, 1995/96; Weinberg & Biernbaum, 1993). Waldby, Kippax et Crawford (1993) ont quant à eux démontré que les hommes de leur étude n'aiment pas discuter pendant les rapports sexuels, car ils assimilent cela à l'échec. Ils avaient l'impression que si leur partenaire leur parlait pendant l'activité sexuelle, leurs attentes à l'égard du déroulement « normal » d'une séquence d'événements sexuels avaient été perturbées. Ceci est à mettre en parallèle avec le fait que beaucoup d'entre eux ont été socialisés avec l'idée que les « rapports sexuels formidables » impliquent d'être "emporté" par la passion (//scripts sexuels).

Il semble que l'idée des scripts sexuels soit importante également. Sur l'ensemble des études, il apparaît que les expressions verbales du consentement sexuel sont plus probables pour les comportements sexuels qui sont nouveaux ou pour lesquels il n'existe pas de scripts. Par exemple pour les rapports sexuels annaux, qui ne font pas partie de la routine sexuelle de la plupart des individus et qui ont été décrits comme des comportements complexes sans script sexuel (Roye, Tolman, & Snowden, 2013).

### **7.3. Comment les jeunes conceptualisent-ils le consentement ?**

Dans l'étude d'Humphreys (2004), la plupart des thèmes qui revenaient concernant le consentement étaient des thèmes de compréhension mutuelle, une envie entre partenaires de s'engager dans des comportements sexuels qui ont été convenus entre ces partenaires, un état d'esprit clair, libre de toute consommation excessive d'alcool ou de drogues.

Certains étudiants définissaient le consentement comme un processus continu, qui se déroule tout au long du rapport sexuel, comme une négociation en cours, ouverte à la révision. D'autres le voyaient comme se produisant à travers un ou plusieurs événements discrets (« il y en a un [consentement] avant que ça ne commence... et il y en a un juste avant le rapport sexuel même, comme un filet de sécurité, genre « t'es sûr ? »).

Certains étudiants faisaient la distinction entre le consentement verbal, qui peut arriver une, voire deux fois, et le consentement non verbal, qui se produit tout au long de la rencontre.

Humphreys (2004) a ensuite étudié les effets de genre dans un échantillon d'étudiants universitaires canadiens. Il a trouvé que significativement plus d'hommes que de femmes s'accordaient sur le fait que le consentement au rapport sexuel impliquait le consentement aux caresses (78 % vs 62 %), mais également que le consentement au début de la rencontre implique le consentement pour la rencontre dans son entièreté (35 % vs 22 %). On peut voir que la plupart des hommes et des femmes étaient d'accord avec la première déclaration et que la plupart des hommes et des femmes n'étaient pas d'accord avec la seconde déclaration.

Les étudiants s'accordent sur le fait que le consentement est plus important lors de la première rencontre sexuelle que pour les rencontres qui la suivent (Humphreys, 2007 ; Humphreys & Herold, 2007).

Certains étudiants ont rapporté traiter un comportement sexuel comme étant le consentement à d'autres types d'activités sexuelles, par exemple le fait d'utiliser des caresses ou un autre type de « préliminaire » pour montrer son consentement (Hall, 1998 ; Hickman & Muehlenhard, 1999 ; Jozkowski, Sanders, et al., 2014). Bien que cela semble faire partie d'un script sexuel, et pourrait dans certaines situations être tout à fait légitime, il ne faut pas oublier que ce raisonnement est la base de certains mythes du viol, par exemple « si une femme est prête à "embrasser" un homme, alors ce n'est pas grave s'il va un peu plus loin et lui fait l'amour » (Payne, Lonsway, & Fitzgerald, 1999).

#### **7.4. Recherches sur l'interprétation du consentement du partenaire sexuel**

Beres (2010) a effectué un entretien non structuré avec 21 jeunes adultes d'un petit village du Canada. Il leur a demandé comment ils faisaient des inférences quant à la volonté ou non de quelqu'un à s'engager dans un rapport sexuel occasionnel. Presque tous les participants ont répondu qu'il était facile de savoir lorsque quelqu'un est intéressé par du sexe occasionnel. Ils faisaient des inférences sur base d'indices contextuels, par exemple le fait que la personne veuille ou non l'accompagner à son domicile. Le consentement verbal explicite n'était pas jugé comme nécessaire. Seules deux personnes ont jugé l'absence de résistance comme suffisamment indicative du consentement. Les 19 autres personnes rapportent que la participation active continue était nécessaire pour déduire que la personne veut s'engager dans un rapport sexuel.

Jozkowski et Hunt (2013) ont, eux, effectué un entretien semi-structuré avec 30 hommes et femmes d'une université américaine. Ils ont trouvé de résultats similaires à ceux de Beres (2010).

Une autre recherche a démontré que, parfois, les hommes perçoivent le refus de la femme comme une opportunité de continuer les avances sexuelles qu'ils avaient entrepris (Jozkowski & Hunt, 2014). Certains hommes ont déclaré que, si le refus de la femme est « doux » (si par exemple elles ont dit non d'une voix douce ou ont dit « peut-être que nous devrions attendre »), ils continueraient leurs tentatives d'arriver à un rapport sexuel. Deux raisonnements sont ressortis de cette étude, qui peuvent expliquer ce comportement :

- Certains d'entre eux considéraient les refus comme de simples « signes symboliques », rationalisant le fait que les femmes doivent refuser initialement pour apparaître comme si elles avaient des valeurs et n'étaient pas des « salopes »
- Certains considéraient les refus comme « malléables »

Ces hommes ont déclaré avoir reconnu le refus de la femme, mais avoir essayé de la faire changer d'avis. Ils ne perçoivent pas leur comportement comme coercitif et perçoivent le refus d'une femme à un rapport sexuel comme quelque chose à surpasser (Jozkowski & Hunt, 2014).

Beaucoup d'études s'accordent sur le fait que le non-consentement doit être donné de manière claire, afin d'éviter toute incompréhension ou malentendu (Burkett & Hamilton, 2012 ; O'Byrne et al., 2006 ; O'Byrne et al., 2008 ; Starfelt et al., 2015). Cependant, O'Byrne et al. (2008) ont démontré que les hommes sont capables « d'entendre » le non-consentement de la femme, même en l'absence d'un refus clair. Lorsqu'on les questionne concernant les situations de viol, ils indiquent que seulement un « non » explicite constituerait un non-consentement. Les auteurs en ont conclu que les hommes dans leur étude, et les hommes en général, comprennent les expressions subtiles (verbales et non verbales) de non-consentement. Cependant, lorsqu'il s'agit de déterminer la responsabilité d'un viol, ils peuvent dire ne pas comprendre les indices de non-consentement et semblent accepter l'idée que la mauvaise communication soit un contributeur important du viol. Nous reviendrons plus tard sur la mauvaise communication.

#### **7.5. La politique de prévention des infractions sexuelles de l'Université d'Antioch en Amérique**

Cette université a adopté, en 1990, ce qu'ils appellent « une politique de prévention affirmative ». Cette politique exige que tout membre de la communauté d'Antioch obtienne le consentement de son partenaire sexuel avant de se livrer à une activité sexuelle et, une fois engagés sexuellement, à « chaque nouveau niveau de comportement physique et/ou sexuel dans une interaction donnée, indépendamment de qui l'initie » (Antioch College, 1996). Cela veut dire que le fait de demander « veux-tu coucher avec moi » n'est pas suffisant. La demande doit être spécifique à chaque acte : il faudrait demander la permission de la personne avant de l'embrasser, avant de la caresser, et ainsi de suite. Le but du directeur de l'université, Alan Guskin, était d'éviter toute interprétation erronée et toute

coercition sexuelle. Il a souligné que dans les situations sexuelles, les élèves devraient présumer un « non » jusqu'à ce qu'ils aient entendu un « oui » verbal, clairement articulé.

Cette politique est intéressante, car les partisans du « consentement actif » (défini comme le directeur de l'université d'Antioch) soutiennent que les rapports sexuels peuvent être meilleurs (plus plaisants, plus satisfaisant) lorsque les individus donnent leur consentement activement (Bussel, 2008 ; Millar, 2008). Cependant, Humphreys et Herold (2003) ont effectué une étude sur la perception d'étudiants universitaires canadiens de cette politique et beaucoup d'aspects négatifs en sont ressortis. La première partie de l'étude était effectuée avec des focus groups. La rigidité d'une politique dictant un comportement sexuel personnel entraînait une opposition de la part des étudiants. Ils ne souhaitaient pas que cette politique soit mise en œuvre sur leur propre campus, mais étaient beaucoup plus favorables à son utilisation comme outil pédagogique de sensibilisation des étudiants.

S'ils étaient d'accord avec le principe qui sous-tendait la politique, plusieurs ont fait remarquer qu'ils ne pensaient pas qu'il était pratique d'essayer de réglementer le comportement lié au consentement sexuel au moyen d'un document officiel. Étant donné le caractère privé des négociations et de l'activité sexuelle, l'application de la politique était une préoccupation majeure. Beaucoup pensaient que cette politique ne serait pas efficace en raison de la difficulté à la faire respecter. Certains étudiants ont soulevé des questions relatives à la liberté personnelle et ont mis en doute le rôle de l'université dans la prescription d'un comportement sexuel approprié.

Certains élèves ont également mentionné que la négociation verbale requise par la politique réduirait le plaisir intrinsèque des interactions sexuelles et entraînerait des comportements disciplinés, mécaniques et/ou irritants.

De nombreux étudiants ont souligné l'enthousiasme suscité par le fait de ne pas savoir ce que pourrait être le prochain comportement d'un partenaire ou comment se déroulera la progression des événements sexuels. La politique d'Antioch consistant à discuter de toutes les activités sexuelles et à y consentir est contraire à la perception des élèves selon laquelle les rapports sexuels doivent être impulsifs et désinhibés. Une rencontre sexuelle pensée et organisée n'était pas perçue comme excitante ou romantique.

Un autre argument était la crainte de certains élèves que la politique puisse être utilisée à de mauvaises fins. Ils s'inquiétaient particulièrement de la possibilité qu'une femme, après avoir donné son consentement, puisse introduire une plainte formelle contre l'homme si par exemple elle regrettait d'avoir eu un rapport sexuel avec lui.

Dans la deuxième partie de l'étude, ils ont récolté des données quantitatives d'un échantillon de 514 étudiants. Notons que 47 % des participants ont dit qu'il serait facile d'intégrer une telle politique dans leurs propres interactions sexuelles. Cependant, la plupart des étudiants ont convenu que la politique était inapplicable (80 %), irréaliste (74 %) et qu'elle serait très difficile à appliquer efficacement (86 %).

Effectivement, Greer et Buss (1994) et Sawyer, Desmond et Lucke (1993) ont constaté que pour la plupart des étudiants universitaires, parler avant ou pendant une relation sexuelle n'est pas un comportement normatif.

Malgré ces préoccupations, les étudiants ont pu identifier certains aspects positifs de cette politique. Les étudiants ont convenu que la politique est un bon moyen d'amener les étudiants à communiquer avec leurs partenaires au sujet de l'activité sexuelle (69 %) et qu'elle pourrait améliorer le fonctionnement si elle était conçue comme un outil de sensibilisation éducatif (67 %).

Les élèves qui n'avaient pas eu de rapports sexuels étaient plus positifs à l'égard de la politique que les élèves qui en avaient eu. Le fait d'avoir des relations sexuelles permet peut-être de mieux comprendre comment les négociations se déroulent dans la réalité. Pour les élèves ayant de l'expérience sexuelle, une politique officielle sur le consentement peut sembler moins attrayante parce qu'elle peut ne pas convenir à leur script interpersonnel actuel pour la négociation du consentement sexuel (les scripts sexuels sont, en partie, faits pour répondre aux exigences pratiques de la situation ; Gagnon, 1990). Comme les élèves sans expérience sexuelle ne se sont pas encore penchés sur les exigences du contexte, ils se basent peut-être davantage sur une perspective idéaliste de la façon dont devraient se produire les interactions sexuelles.

Les étudiants qui préfèrent un style de négociation du consentement qui exige l'obtention du consentement avant le début de l'activité sexuelle étaient plus favorables à la politique que ceux qui préféreraient présumer le consentement jusqu'à ce qu'un partenaire indique

autrement. Cela a un sens puisque la politique est plus étroitement alignée sur leurs propres scripts sexuels.

Les élèves de cette étude ont indiqué que le consentement sexuel est une question importante. Cependant, ils s'opposaient clairement à une politique qui tenterait de dicter des comportements sexuels au lieu de les aider à acquérir les compétences nécessaires pour négocier efficacement leurs relations sexuelles en matière de consentement.

Jozkowski (2013) a suggéré que cela pourrait être intéressant pour les politiques ou campagnes de prévention de promouvoir une approche plus « sexe-positive ». Par exemple, « elles pourraient mettre en lumière le fait que les individus qui se sentent plus à l'aise avec l'idée de s'engager dans un rapport sexuel et qui ont un niveau d'accord plus élevé ont des rapports sexuels de meilleure qualité. À ce titre, les éducateurs pourraient formuler la nécessité d'obtenir le consentement comme un mécanisme permettant d'avoir une expérience sexuelle de meilleure qualité » (Jozkowski, 2013).

## **8. D'autres principes importants à prendre en compte lorsque l'on considère le consentement<sup>5</sup>**

### **➤ Les individus ont très souvent de multiples objectifs**

Les décisions des individus sont souvent guidées par de multiples objectifs (Keeney & Raiffa, 1976). Cela pourrait influencer la manière dont on communique le consentement et le non-consentement.

Admettons que Sarah sorte en soirée. Elle rencontre Lucas avec qui elle s'entend bien. Après la soirée, ils rentrent ensemble chez Sarah. Lorsque Sarah va communiquer son consentement ou non-consentement, ces objectifs vont par exemple être :

- D'être assez claire
- D'être socialement adapté dans la communication qui aura lieu
- D'être honnête
- D'éviter les situations gênantes
- De garder de bonne relation avec Lucas si jamais elle refuse
- D'éviter le rapport sexuel si elle n'en a pas envie

---

<sup>5</sup> Muehlenhard et al. (2016)

- ...

Tous ces objectifs vont influencer la manière dont on va communiquer le consentement. Si Sarah n'a par exemple pas envie d'avoir de rapport sexuel avec Lucas, mais qu'elle a peur de le blesser, elle adoucira probablement son refus.

Il est possible de ne pas arriver à atteindre tous ces objectifs. Par exemple, si Sarah trouve Lucas peu attirant, le fait d'être honnête pourrait être en contradiction avec le fait de garder une bonne relation avec Lucas. Cela pourrait conduire Sarah à trouver des excuses (Kitzinger & Frith, 1999 ; O'Byrne et al., 2006).

Ce concept pourrait expliquer en partie pourquoi les comportements jugés les plus indicatifs du consentement (« je veux avoir un rapport sexuel avec toi ») ne sont pas ceux qui sont utilisés dans la réalité. Cet énoncé est susceptible de valider l'objectif de rendre clair son consentement, mais pourrait rendre la situation gênante, surtout s'il n'est pas encore clair que la personne est intéressée à l'idée d'avoir des rapports sexuels.

➤ **Les discussions sur la manière de communiquer le consentement/non-consentement sont souvent séquentielles et contingentes.**

Lorsqu'il s'agit d'atteindre un objectif, la plupart du temps, les personnes commencent avec une certaine approche afin d'arriver à cet objectif. Si cette approche ne fonctionne pas, elles peuvent tenter une autre approche, peut-être plus coûteuse en énergie, en temps ou autre. La communication du consentement ou du non-consentement est susceptible de suivre une telle approche séquentielle. Quelqu'un va par exemple d'abord utiliser des indices subtils, et si ce n'est pas efficace, tenter une approche plus directe.

Pensez à quelqu'un qui veut exprimer son non-consentement. Bien que les jeunes rapportent que le non-consentement s'exprime majoritairement par des indices verbaux (Burkett & Hamilton, 2012 ; Burrow et al., 1998 ; Byers, 1980 ; Joskowski, Peterson, et al., 2014), il semble plausible que les refus verbaux ne soient utilisés de façon contingente que lorsque des indices non verbaux subtils n'ont pas été efficaces.

➤ **Les comportements sont souvent posés en concomitance et non un à la fois**

La plupart des études qui ont étudié le consentement ont étudié les comportements de manière isolée. Les participants recevaient une liste de comportements où ils pouvaient

indiquer quels comportements ils utilisaient pour montrer leur consentement et lesquels de ces comportements ils interprèteraient comme indices du consentement de l'autre. Cette manière d'étudier les comportements isolés pourrait être trompeuse.

Nous pourrions illustrer cela avec le comportement suivant : ne pas résister. Dans un bon nombre d'études, les personnes ont rapporté qu'ils signalaient leur consentement en ne résistant pas les avances de leurs partenaires (les laisser embrasser, toucher ou déshabiller, ne pas s'éloigner, ne pas dire non... ; Beres et al., 2004 ; Burkett & Hamilton, 2012 ; Hall, 1998 ; Hickman & Muehlenhard, 1999 ; Jozkowski, 2013 ; Jozkowski, Sanders, et al., 2014 ; Jozkowski & Wiersma, 2015 ; McLeod, 2015). Byers (1980) quant à lui a trouvé que les hommes et les femmes considéraient le fait de ne pas résister aux caresses génitales comme le comportement le plus indicatif du consentement féminin. Ces résultats pourraient laisser entendre dans un premier temps que, pour beaucoup de jeunes, la passivité totale est un signe de consentement. Cependant, plusieurs sources de données suggèrent que ce n'est pas le cas.

Tout d'abord, des études suggèrent que les étudiants font une différence entre la passivité totale et le fait de ne pas résister. Byers (1980) a montré que les étudiants de son échantillon considéraient le fait de ne pas résister aux caresses génitales comme l'une des trois meilleures façons de communiquer son consentement. Par contre, ils jugeaient la passivité totale comme une des trois meilleures façons que les femmes ont de montrer leur non-consentement. Dans deux études plus récentes, utilisant l'ECS (External Consent Scale), le fait de ne pas résister aux caresses génitales était rapporté comme étant la manière la plus utilisée de montrer son consentement. Le fait d'être totalement passive, inversement, semblait être la manière la moins utilisée pour montrer son consentement (Jozkowski, Sanders, et al., 2014 ; Jozkowski & Wiersma, 2015).

Ensuite, des études ont démontré que lorsque les participants utilisent le comportement de ne pas résister pour indiquer leur consentement, ils le font en conjonction avec d'autres comportements, plus actifs. Hall (1998) a par exemple trouvé que plus de la moitié des femmes (59 %) de son étude avaient, lors de leur dernier rapport sexuel, montré leur consentement en ne résistant pas leur partenaire. En plus, bien plus de la moitié des femmes ont indiqué leur consentement en embrassant (75 %), en se rapprochant (71 %), en étreignant et caressant (72 %) et en touchant intimement (62 %) leur partenaire. Le fait que

chacun de ces comportements ont été posé par plus de la moitié des femmes indique que beaucoup de femmes qui ont donné leur consentement en ne résistant pas leur partenaire, ont également utilisé des moyens plus actifs de signaler leur consentement<sup>6</sup>.

Dans l'étude de Jozkowski, Sanders, et al. (2014), la plupart des participants ont rapporté ne pas avoir résisté leur partenaire pour indiquer leur consentement (59-77 %). En plus de cela, la plupart ont rapporté avoir indiqué leur consentement par des signaux non verbaux, comme le fait de toucher le partenaire ou de le déshabiller (82-89 %) ou en initiant l'acte sexuel de manière verbale ou non verbale (45-54 %).

De même, les participants de l'étude de Hickman et Muehlenhard (1999) ont rapporté utiliser les cinq catégories de comportements utilisés pour indiquer le consentement (voir plus haut), ce qui veut dire que ces comportements étaient utilisés conjointement les uns avec les autres.

En résumé, l'interprétation la plus probable de ces résultats est que les participants n'ont pas signalé leur consentement simplement en ne résistant pas leur partenaire. Ils ont signalé leur consentement par une constellation de comportements (dont le fait de ne pas résister faisait partie), qui pris ensemble, pourraient être interprétés comme signalant le consentement. Cela semble similaire à ce que Beres (2010) appelait la participation active.

➤ **Les signaux indiquant le consentement sont des indicateurs de probabilité et non des accords**

Parfois, certains comportements sont interprétés comme signalant le consentement ou la volonté de quelqu'un à avoir un rapport sexuel (Beres, 2010). Cela peut-être problématique, car cela se rapproche parfois fortement de certains mythes du viol. Un des participants a par exemple expliqué que si la femme retournait chez lui, il avait compris (//« une femme qui retourne chez un homme après le premier rencard indique qu'elle veut avoir des rapports sexuels »). Il est donc important de conceptualiser ces comportements (utilisés pour indiquer un consentement) comme étant des indicateurs de probabilité et non des accords implicites. On pourra par exemple dire que le consentement a plus de probabilité d'être

---

<sup>6</sup> Parce que chacun de ces comportements a été signalé par plus de la moitié des femmes, les femmes qui ont signalé chaque comportement ne peuvent pas faire partie de groupes distincts, ne se chevauchant pas.

présent chez les femmes qui rentrent avec l'homme après le premier rencard, que celles qui ne le font pas, toutes autres choses ne différant pas entre les deux situations.

Dans ce sens, « les programmes de préventions d'agressions sexuelles ne devraient pas dissocier les comportements fréquemment utilisés pour indiquer le consentement et la probabilité que le consentement soit présent. Ces programmes peuvent reconnaître que ces comportements suggèrent une augmentation de la probabilité que le consentement soit présent, mais augmentation ne veut pas dire accord sur le fait que le consentement soit présent » (Muehlenhard et. al., 2016).

## Chapitre 2 : la pratique

### 1. Questions de recherche et hypothèses

La question de recherche concerne la représentation des jeunes adultes entre 18 ans et 25 ans du consentement et se divise en plusieurs parties. Nous savons déjà que le sexe a une influence sur la perception du consentement. Nous nous attendons, de manière générale, à ce qu'il y ait un effet du sexe dans cette étude. L'exploration des représentations se fera à l'administration d'un questionnaire abordant différentes facettes du consentement. Deux vignettes cliniques font également partie du questionnaire en ligne. À travers ces vignettes, nous cherchons à savoir si les personnes jugent une confirmation du consentement nécessaire pour certains actes. Nous savons déjà que le consentement des hommes apparaît pour certaines personnes comme inexistant, en accord avec le mythe dictant que les hommes ont toujours envie d'avoir des relations sexuelles. Nous nous attendons donc à une minimisation de l'importance d'une confirmation de consentement lorsqu'il y a des doutes, lorsque la personne effectuant l'acte sexuel est une femme. Nous avons également introduit une liste de comportements indicatifs du consentement afin de voir quels comportements sont le plus souvent utilisés pour indiquer le consentement et par qui.

Dans un second temps, nous cherchons à savoir si la résolution de conflit positive dans le couple peut avoir un effet sur la négociation du consentement. Le but est de savoir si les personnes utilisant plus de stratégies de résolution de conflit positive ont des représentations plus favorables du consentement.

#### **Hypothèses :**

- Hypothèse 1 : nous faisons l'hypothèse qu'il y a une différence de représentations entre les filles et les garçons.
- Hypothèse 2 : nous faisons l'hypothèse que les femmes jugeront une confirmation du consentement comme étant plus nécessaire comparé aux hommes.
- Hypothèse 3 : nous faisons l'hypothèse que les personnes auront tendance à identifier qu'une confirmation de consentement serait plus nécessaire en fonction du sexe de la cible. Lorsque la cible (passive) présentée dans la vignette clinique est une femme, les personnes jugeraient qu'une confirmation du consentement serait plus nécessaire. De ce fait, la confirmation du consentement semblerait moins nécessaire

pour les participants lorsque la cible (passive) présentée dans la vignette clinique est un homme.

- Hypothèse 4 : En nous basant sur le fait que les stratégies de résolution de conflit positives seraient associées à des aptitudes de communication (Selman, 1980), nous faisons l'hypothèse qu'une résolution de conflit positive dans le couple favoriserait la négociation du consentement.

## **2. Méthodologie**

### **2.1. Réflexions générales**

Afin de tester nos hypothèses, un questionnaire en ligne a été diffusé sur les réseaux sociaux (Facebook). Nous avons choisi ce format car nous visons une population tout-venant âgée entre 18 et 25 ans. De plus, ce moyen permet de toucher beaucoup de personnes par rapport à un format papier. En effet, le questionnaire peut être passé à tout moment et cela n'implique pas au sujet de se déplacer pour la passation. Nous pensons également que, impliquant de l'anonymat, ce format permettra aux sujets de dévoiler plus facilement des informations intimes comme leur orientation sexuelle ou l'âge auquel ils ont eu leurs premières relations sexuelles. Même si les questionnaires en ligne ont leurs limites, notamment les abandons qui impliquent un taux de réponse plus faible, nous nous attendons à ce qu'il y ait un biais de désirabilité plus faible que pour un format papier. Les données seront traitées de manière anonyme et les questions sociodémographiques ne pourront en aucun cas, permettre d'identifier les sujets. Nous visons une population entre 18 et 25 ans.

Une fois passé l'accord du sujet donnant son consentement (Annexe 1), le sujet accèdera directement au questionnaire pour cette étude. Si toutes les questions ne sont pas cochées, un message d'erreur s'affiche et le participant est invité à répondre aux questions manquantes afin de valider définitivement ses réponses.

### **2.2. Instruments de mesure**

Nous commencerons par recueillir les données sociodémographiques des participants, qui incluent (annexe 2) : l'âge, le sexe, l'orientation sexuelle, le statut marital, le temps depuis lequel ils sont en couple, le lieu d'habitation ainsi que la différence d'âge avec le partenaire.

Ensuite les participants répondront à la *Satisfaction with Life Scale* (Diener, Emmons, Larsen & Griffin, 1985). Il s'agit d'une échelle en 5 items, avec une échelle de Likert en 7 points allant de 1(Fortement en désaccord) à 7 (Fortement en accord). Le 4<sup>e</sup> point concerne la réponse suivante : ni en désaccord, ni en accord. La somme de chaque item est calculée pour donner un score total de satisfaction de vie. Un haut score à cette échelle indique un niveau de satisfaction de vie élevé. Les scores des participants se trouvent entre 5 et 35 et s'interprètent selon les classes suivantes :

- 31 - 35 Extrêmement satisfait
- 26 - 30 Satisfait
- 21 - 25 Légèrement satisfait
- 20 Neutre
- 15 - 19 Légèrement insatisfait(e)
- 10 - 14 Insatisfaits
- 5 - 9 Extrêmement insatisfait

Subséquent, un questionnaire concernant les stratégies de résolution de conflit dans les couples sera administré. Ce questionnaire est une partie du *Conflict in Adolescent Relationships Inventory* (CADRI). Il mesure à quelle fréquence les personnes utilisent des stratégies de résolution de conflit positive.

Après cela, les participants devront remplir une traduction<sup>7</sup> de la *Sexual Consent Scale-Revised* (Humphreys et Brousseau, 2010). Nous avons choisi cette échelle, car elle aborde différentes dimensions du consentement, dont les croyances sur les normes en matière de négociations sur le consentement et l'approche comportementale indirecte du consentement, qui nous intéressent plus particulièrement. Les autres dimensions concernent le contrôle comportemental perçu, les croyances favorables à l'établissement du consentement avant le début de l'activité sexuelle et le degré de sensibilisation ou de discussions générales que les personnes ont au sujet du consentement. Les participants répondent à l'aide d'une échelle de Likert en 6 points allant de 1(Totalement d'accord) à 6(Pas du tout d'accord). Dans la version standardisée de cette échelle, l'échelle de Likert est en 7 points, allant de 1(Totalement d'accord) à 7(Totalement en désaccord) sans graduation

---

<sup>7</sup> Traduction faite par Goblet Margot

entre ces 7 points. Nous avons choisi de modifier cette échelle en raison des nuances que nous avons pu obtenir en ajoutant des réponses de types « plutôt en désaccord », « plutôt en accord », « en désaccord », « en accord »,...

Ensuite, les participants devront choisir parmi la liste de comportements indicatifs du consentement (Muehlenhard & Hickman, 1999), les comportements qu'ils utilisent afin d'indiquer leur consentement. Une seconde condition sera d'indiquer les comportements qu'ils ont perçus comme étant utilisés par leur partenaire afin d'indiquer son consentement.

Dans la dernière partie du questionnaire, nous présenterons des vignettes cliniques aux participants. Ces vignettes cliniques représentent toutes des situations de rencontre, où une fille et un garçon sont présentés dans des situations sexuelles. Les participants devront juger si, après avoir reçu un consentement global, la personne devrait demander un consentement spécifique à un acte qu'elle est sur le point d'entreprendre. La question posée à la fin de chaque vignette clinique est la suivante : Selon vous, [Prénom personne n°1] doit-elle demander l'accord de [Prénom personne n°2] avant de lui faire un(e) cunnilingus/fellation?

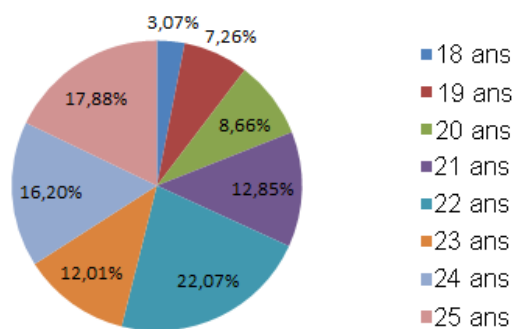
## Chapitre 3 : résultats

L'échantillon de cette étude comporte 358 participants. L'enquête a été diffusée en ligne, via les réseaux sociaux. Pour nos analyses, nous avons utilisé le logiciel SAS University Edition.

### A) Données descriptives

L'échantillon comporte 96 participants hommes et 262 participantes femmes, soit respectivement 26,82 % et 73,18 % de l'échantillon total. Dans cet échantillon, les personnes de 22 ans forment la majorité, avec un pourcentage de 22,07.

#### Distribution des âges



8

La mesure de l'orientation sexuelle pour cet échantillon montre que 88,83 % sont hétérosexuels, 7,82 % sont bisexuels, 3,07 % sont homosexuels et 0,28 % présentent une autre orientation sexuelle que celles mentionnées précédemment.

En ce qui concerne le statut des participants, 70,11 % des participants sont en couple. 3,07 % sont mariés, 22,63 % sont célibataires et 4,19 % sont dans une relation libre (« sex friends »).

Parmi les personnes en couple, mariées ou dans une relation libre, voici la distribution de la durée de la relation dans laquelle les personnes se trouvent actuellement.

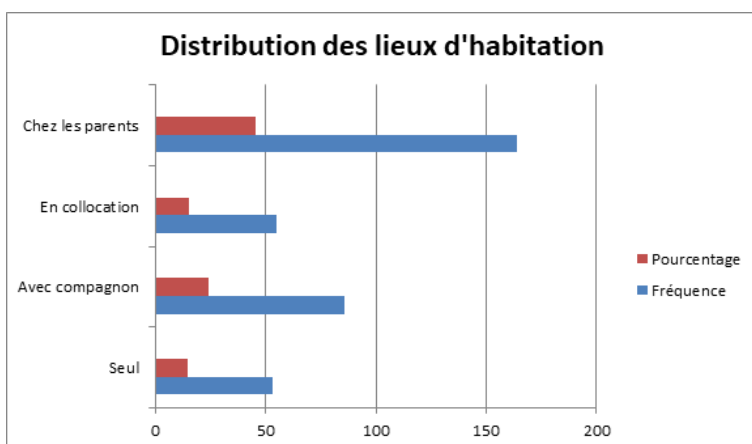
En ce qui concerne la durée de la relation (vous retrouverez le graphique en annexe 3), la moyenne de notre échantillon est de 31.45 mois (min1 ; max 135) avec un écart-type de 28.25.

On remarque que 33,94% des participants se trouvent dans la tranche 1-12mois de relation, 17,94% se trouvent dans la tranche 13-24mois, 15,88 % dans la tranche 24-36 mois, 10,11%

---

<sup>8</sup> Figure 1.1 : distribution des âges

dans la tranche 37-48 mois, 9,37% dans la tranche 49-60, 4,7% dans la tranche 61-72, 2,52% dans la tranche 73-84mois et 6,14% dans la tranche 84-135mois.



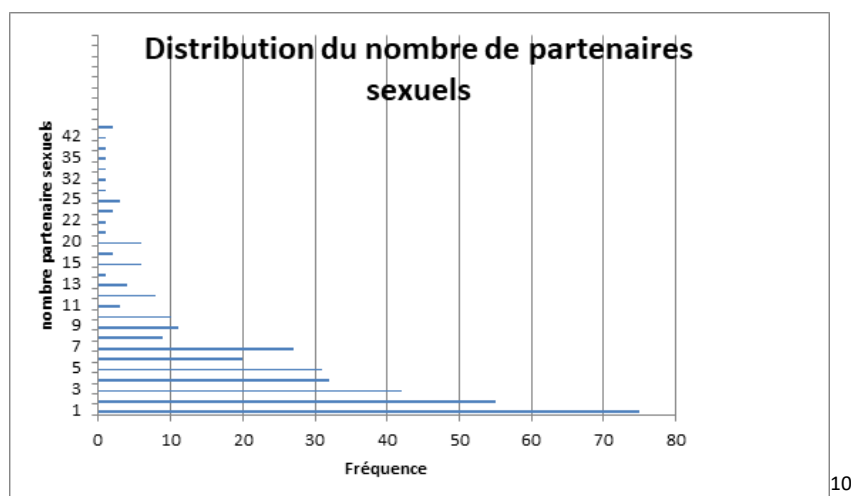
Nous avons également abordé le lieu d'habitation (voir annexe 4 pour les fréquences) dans les données sociodémographiques. En voici les répartitions :

9

Nous remarquons que dans notre échantillon 45,81 % des participants habitent chez leurs parents, et forment ainsi la majorité.

Pour les personnes étant en couple, mariés ou dans une relation libre, les données relatives à la différence d'âge avec le partenaire sont les suivantes : 74,28 % des participants ont le même âge que leur partenaire. Nous retrouvons 5,07 % de participants pour qui leur partenaire est plus jeune de 5 ans au moins. 16,30 % des participants ont un partenaire plus âgé de 5 au moins et 4,35 % un partenaire plus âgé de 10 ans au moins. Aucun des participants n'a de partenaire plus jeune d'au moins 10 ans.

En ce qui concerne le nombre de partenaires sexuels, la moyenne de notre échantillon s'élève à 5,83 (min 1, max 50) avec un  $\sigma=6.94$ . Voici la distribution du nombre de partenaires sexuels dans notre échantillon.



10

<sup>9</sup> Figure 1.3 : distribution des lieux d'habitation

On remarque que la majorité des participants de notre échantillon (21,01 %) a eu un partenaire sexuel (voir annexe 5 pour les fréquences).

La moyenne d'âge du début des relations sexuelles s'élève à 16,84 (min 12, max 23) avec un  $\sigma=2.08$ . Nous observons que 27,93 % de notre échantillon ont eu leurs premières relations sexuelles entre 12 et 15 ans. 60,34 % ont eu leurs premières relations sexuelles entre 16 et 19 ans et 11,73 % entre 20 et 23 ans. Voici la distribution de l'âge de début des relations sexuelles :

| Âge lors de la première relation sexuelle | Fréquence | Pourcentage |
|-------------------------------------------|-----------|-------------|
| 12                                        | 3         | 0.84        |
| 13                                        | 6         | 1.68        |
| 14                                        | 31        | 8.66        |
| 15                                        | 60        | 16.76       |
| 16                                        | 67        | 18.72       |
| 17                                        | 75        | 20.95       |
| 18                                        | 47        | 13.13       |
| 19                                        | 27        | 7.54        |
| 20                                        | 17        | 4.75        |
| 21                                        | 17        | 4.75        |
| 22                                        | 6         | 1.68        |
| 23                                        | 2         | 0.56        |

La satisfaction de vie a été mesurée à l'aide de la Satisfaction with Life Scale en 5 items. La moyenne de notre échantillon s'élève à 23,35 (min 5 max 35) avec un écart-type de 6,45. Selon le score obtenu à cette échelle, on se retrouve dans une des 7 catégories de la satisfaction de vie. Voici la distribution pour notre échantillon :

| Catégorie               | Pourcentage |
|-------------------------|-------------|
| Extrêmement insatisfait | 3,07        |
| Insatisfait             | 8,66        |
| Légèrement insatisfait  | 14,24       |

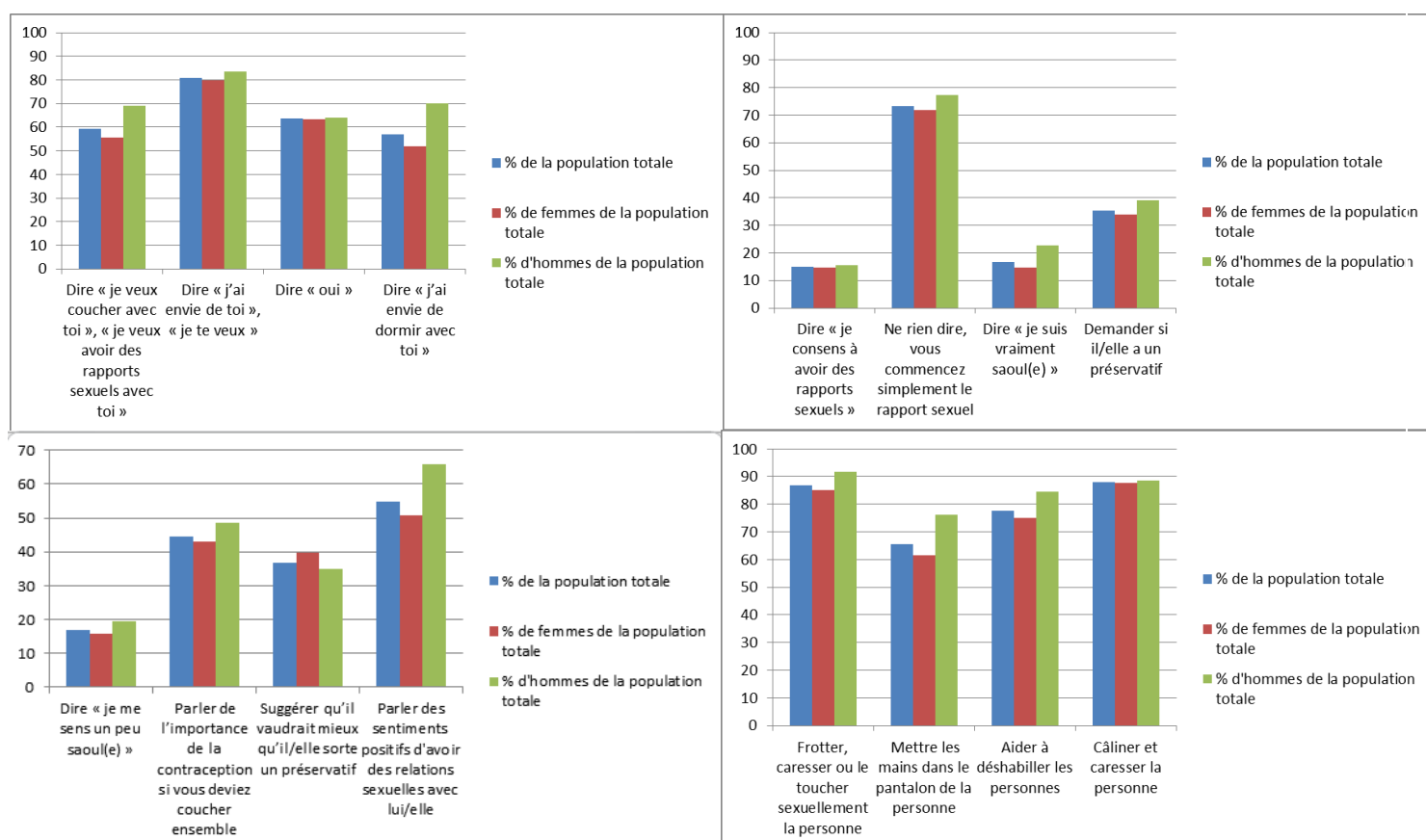
<sup>10</sup> Figure 1.4. distribution du nombre de partenaires sexuels

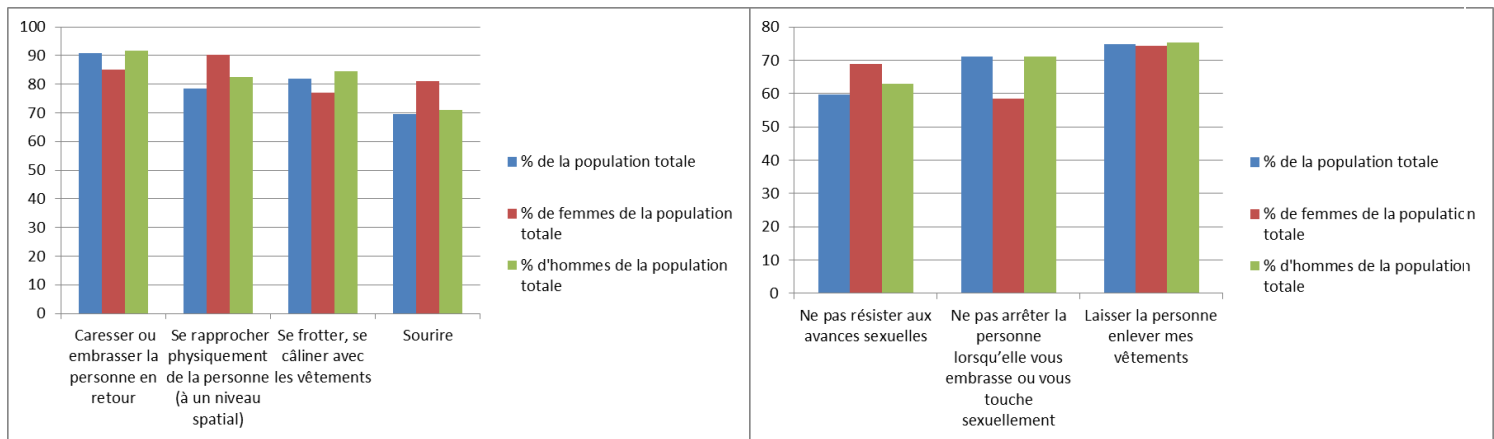
|                       |       |
|-----------------------|-------|
| Neutre                | 3,63  |
| Légèrement satisfait  | 27,1  |
| Satisfait             | 32,12 |
| Extrêmement satisfait | 11,18 |

## Les comportements indicatifs du consentement

Vous retrouverez les fréquences pour tous les comportements en annexes (annexe 6).

Pour commencer, nous vous montrons les graphiques représentant les fréquences d'utilisation de chaque comportement. Nous commençons par les graphiques représentant les réponses données par les participants quant aux comportements qu'ils utilisent afin d'indiquer leur consentement.





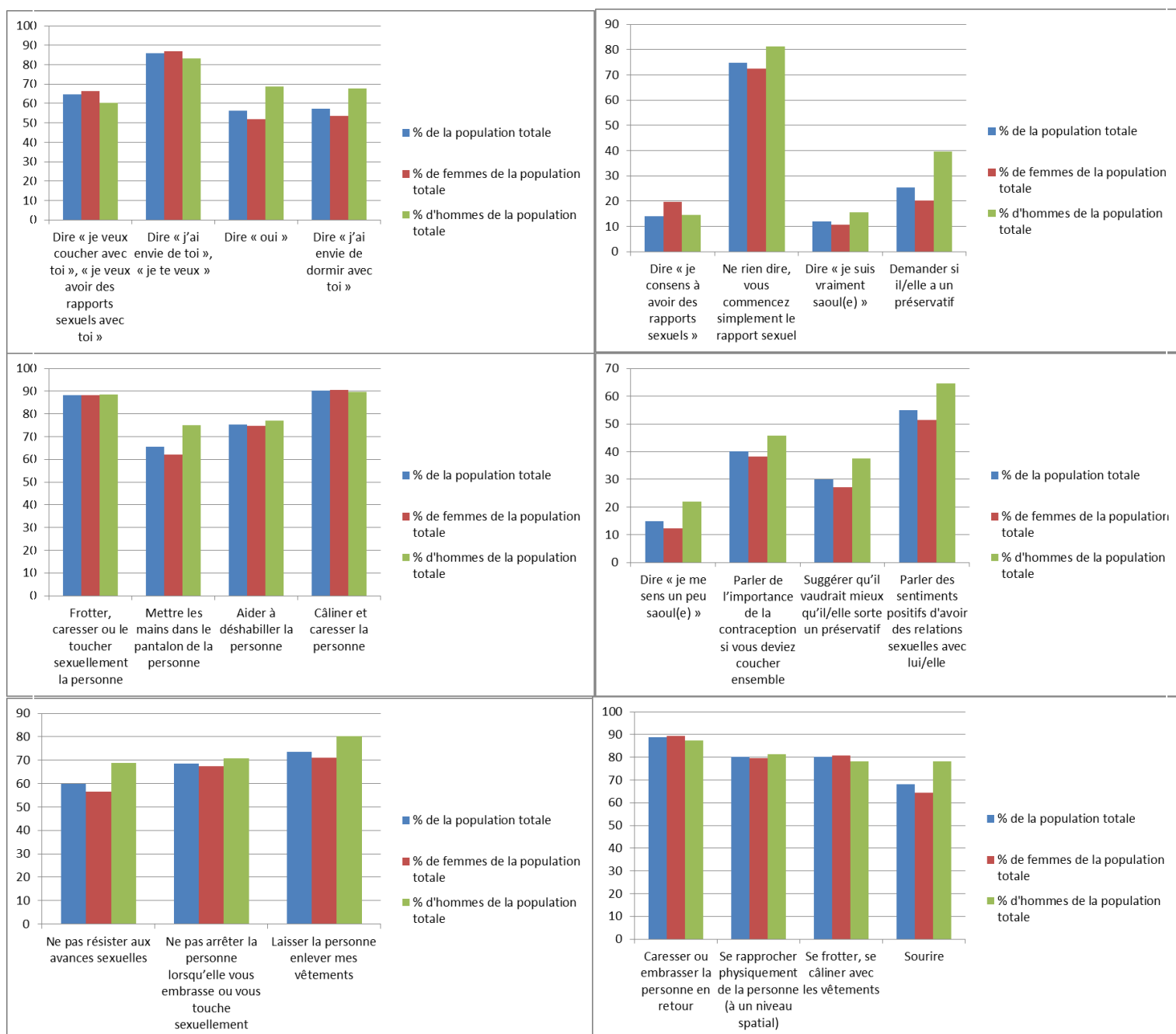
Nous observons que dans notre échantillon, les comportements suivants sont utilisés par plus de femmes que d'hommes :

- **Suggérer qu'il vaudrait mieux qu'il/elle sorte un préservatif**
- **Se rapprocher physiquement de la personne (à un niveau spatial)**
- **Sourire**
- **Ne pas résister aux avances sexuelles**

Nous observons que dans notre échantillon, les comportements suivants sont utilisés par plus d'hommes que de femmes :

- **Dire « je veux coucher avec toi », « je veux avoir des rapports sexuels avec toi »**
- **Dire « j'ai envie de toi », « je te veux »**
- **Dire « oui »**
- **Dire « j'ai envie de dormir avec toi »**
- **Dire « je consens à avoir des rapports sexuels »**
- **Ne rien dire, vous commencez simplement le rapport sexuel**
- **Dire « je suis vraiment saoul(e) »**
- **Demander si il/elle a un préservatif**
- **Dire « je me sens un peu saoul(e) »**
- **Parler de l'importance de la contraception si vous deviez coucher ensemble**
- **Parler des sentiments positifs d'avoir des relations sexuelles avec lui/elle**
- **Frotter, caresser ou le toucher sexuellement la personne**
- **Mettre les mains dans le pantalon de la personne**
- **Aider à déshabiller la personne**
- **Câliner et caresser la personne**
- **Caresser ou embrasser la personne en retour**
- **Se frotter, se câliner avec les vêtements**
- **Ne pas arrêter la personne lorsqu'elle vous embrasse ou vous touche sexuellement**
- **Laisser la personne enlever mes vêtements**

Nous allons maintenant aborder les comportements perçus chez le partenaire. Voici les graphiques représentant les fréquences d'utilisation de notre population :



Nous observons que dans notre population, les comportements perçus plus souvent par les femmes chez le partenaire sont les suivants :

- Dire « je veux coucher avec toi », « je veux avoir des rapports sexuels avec toi »
- Dire « j'ai envie de toi », « je te veux »
- Dire « je consens à avoir des rapports sexuels »
- Câliner et caresser la personne

- **Caresser ou embrasser la personne en retour**
- **Se frotter, se câliner avec les vêtements**

Nous observons que dans notre population, les comportements perçus plus souvent par les hommes chez le partenaire sont les suivants :

- **Dire « oui »**
- **Dire « j'ai envie de dormir avec toi »**
- **Ne rien dire, vous commencez simplement le rapport sexuel**
- **Dire « je suis vraiment saoul(e) »**
- **Demander si il/elle a un préservatif**
- **Dire « je me sens un peu saoul(e) »**
- **Parler de l'importance de la contraception si vous deviez coucher ensemble**
- **Suggérer qu'il vaudrait mieux qu'il/elle sorte un préservatif**
- **Parler des sentiments positifs d'avoir des relations sexuelles avec lui/elle**
- **Frotter, caresser ou le toucher sexuellement la personne**
- **Mettre les mains dans le pantalon de la personne**
- **Aider à déshabiller la personne**
- **Se rapprocher physiquement de la personne (à un niveau spatial)**
- **Sourire**
- **Ne pas résister aux avances sexuelles**
- **Ne pas arrêter la personne lorsqu'elle vous embrasse ou vous touche sexuellement**
- **Laisser la personne enlever mes vêtements**

## **B) Analyses quantitatives**

Tout d'abord, vous trouverez la matrice de corrélation en annexes (annexe 7). Elle nous indique qu'il y aurait une corrélation entre les variables suivantes :

- La SCS-R et les deux vignettes cliniques (vignette 1 :  $r=0,18$  avec  $p=0,0005$  ; vignette 2 :  $r=0,14$  avec  $p=0,008$ ), ainsi au plus les scores de la SCS-R augmentent, au plus les scores des vignettes cliniques augmentent.
- Vignette 1 et le sexe ( $r=0,31$  avec  $p<0,0001$ ), la durée de la relation ( $r=0,11$  avec  $p=0,03$ ), le nombre de partenaires sexuels ( $r=-0,13$  avec  $p=0,01$ ) et la deuxième vignette clinique ( $r=0,81$  avec  $p<0,001$ ). On remarque ainsi qu'il y a une corrélation avec une grande taille de l'effet entre la première vignette clinique et la deuxième. Il semble donc qu'elles mesurent en partie la même chose.
- Vignette 2 et le sexe ( $r=0,28$  avec  $p<0,0001$ ), le statut ( $r=0,11$  avec  $p=0,042$ ), la durée de la relation ( $r=0,10$  avec  $p=0,049$ ).
- La satisfaction de vie et l'orientation sexuelle ( $r=-0,12$  avec  $p=0,03$ ) et le statut ( $r=-0,11$  avec  $p=0,03$ ).

### **I. Représentations du consentement**

#### **Sexual Consent Scale-Revised**

La moyenne des résultats à la SCS-R pour l'ensemble de l'échantillon est de 126,11 (min 39 ; max 234) avec un  $\sigma=13,49$ . La moyenne des résultats à la SCS-R pour les femmes est de 126,61 avec un  $\sigma=12,73$ . La moyenne des hommes s'élève à 124,73 avec  $\sigma=13,35$ .

### **1. Données sociodémographiques**

Nous commençons par analyser l'effet de l'âge, de l'orientation sexuelle, du statut marital, de la durée de la relation, du lieu d'habitation, de la différence d'âge avec le partenaire, de la satisfaction de vie, du nombre de partenaires sexuels ainsi que de l'âge du début des relations sexuelles sur les représentations du consentement.

Nous commençons par effectuer une régression multiple de l'âge, la durée de la relation, le nombre de partenaires sexuels ainsi que l'âge du début des relations sexuelles sur la SCS-R. Nous avons décidé de coter la durée de la relation des participants célibataire comme « 0 »

afin d'en faire un groupe à part entière dans l'analyse. Nous trouvons cela intéressant de les prendre en compte dans l'analyse, c'est pourquoi nous avons décidé de ne pas les exclure.

|                               | DDL | Somme des carrés | Carré moyen | Valeur F | Pr > F |
|-------------------------------|-----|------------------|-------------|----------|--------|
| <b>Modèle</b>                 | 4   | 1699.94160       | 424.98540   | 2.37     | 0.0520 |
| <b>Erreur</b>                 | 353 | 63236.02489      | 179.13888   |          |        |
| <b>Total sommes corrigées</b> | 357 | 64935.96648      |             |          |        |

| R-carré  | Coefficient de variation | Racine MSE | Moyenne SCS-R |
|----------|--------------------------|------------|---------------|
| 0.026179 | 10.61350                 | 13.38428   | 126.1061      |

|                                      | DDL | Type III SS | Carré moyen | Valeur F | Pr > F |
|--------------------------------------|-----|-------------|-------------|----------|--------|
| <b>Âge</b>                           | 1   | 296.8939724 | 296.8939724 | 1.66     | 0.1988 |
| <b>Durée de la relation</b>          | 1   | 10.6207626  | 10.6207626  | 0.06     | 0.8078 |
| <b>Nombre de partenaires sexuels</b> | 1   | 33.1339771  | 33.1339771  | 0.18     | 0.6674 |
| <b>Âge début relations sexuelles</b> | 1   | 948.1607679 | 948.1607679 | 5.29     | 0.0220 |

|                                      | Estimation  | Erreur type | Valeur du test t | Pr >  t |
|--------------------------------------|-------------|-------------|------------------|---------|
| <b>Constante</b>                     | 98.89949284 | 9.53255084  | 10.37            | <.0001  |
| <b>Âge</b>                           | 0.53420636  | 0.41495719  | 1.29             | 0.1988  |
| <b>Durée de la relation</b>          | 0.00694407  | 0.02851881  | 0.24             | 0.8078  |
| <b>Nombre de partenaires sexuels</b> | 0.05114454  | 0.11892068  | 0.43             | 0.6674  |
| <b>Âge début relations sexuelles</b> | 0.87922448  | 0.38216746  | 2.30             | 0.0220  |

Nous observons que ce modèle n'est pas pertinent [ $F(4 ; 353) = 2,37$  avec  $p = 0,052$  ( $> 0.05$ )]. Cependant, nous pouvons observer un effet de l'âge du début des relations sexuelles sur les scores obtenus à la SCS-R. Ainsi, au plus l'âge du début des relations augmente, au plus le score obtenu à la SCS-R augmente.

Il nous est apparu intéressant de voir s'il y avait des dimensions en particulier qui auraient un lien avec l'âge du début des relations sexuelles. Nous effectuons donc une régression

avec ces variables (voir annexe 7 pour les tableaux complets de la régression). Les résultats indiquent qu'il y aurait un lien significatif entre l'âge du début des relations sexuelles et les scores obtenus à la première dimension, qui est la dimension du (manque de) contrôle comportemental perçu [ $F(1 ; 356)=6,57$  avec  $p=0.01$  et  $R^2=0,018$ ]. Il n'y aurait pas de lien avec la deuxième dimension, qui est la dimension de l'attitude positive envers l'établissement du consentement [ $F(1 ; 356)=0,83$  avec  $p=0,36$ ], la troisième dimension, celle de l'approche comportementale indirecte du consentement [ $F(1 ; 356)=1,85$  avec  $p=0,17$ ], la quatrième dimension, celle des normes autour du consentement [ $F(1 ; 356)=1,41$  avec  $p=0.24$ ] ainsi que la cinquième dimension, qui concerne la conscience du consentement et la discussion autour du consentement [ $F(1 ; 356)=0,00$  avec  $p=0,97$ ].

### ➤ L'orientation sexuelle

Le test de Levene nous amène, à un niveau de certitude de 5%, à tolérer l'hypothèse d'homogénéité des variances entre les différents âges. La valeur statistique étant  $F(2 ; 354)=0,29$  avec une probabilité de dépassement  $p=0,75$  ( $>0.05$ ). Nous avons ensuite effectué une analyse de variance simple qui, avec une statistique  $F(3 ; 354)=1,82$  et une probabilité de dépassement  $p=0,14$  ( $>0.05$ ), nous amène à tolérer l'hypothèse nulle à un niveau de certitude de 5 %. Il semble donc que l'orientation sexuelle n'a pas d'effet significatif sur les représentations du consentement. Ainsi, peu importe l'orientation sexuelle du participant, il n'y a pas de différence significative entre les scores obtenus à la SCS-R.

Nous avons jugé intéressant de voir s'il y avait cependant un effet de l'orientation sexuelle sur les différentes dimensions de la SCS-R.

| Dimension                                                | Résultats test de Levene        | Homogénéité des variances | Résultats ANOVA                 | Différence significative | $R^2$ |
|----------------------------------------------------------|---------------------------------|---------------------------|---------------------------------|--------------------------|-------|
| (Manque de) contrôle comportemental perçu                | $F(2 ; 354)=2,21$ avec $p=0,11$ | Tolérée                   | $F(3 ; 354)=1,28$ avec $p=0,28$ | Non                      |       |
| Attitude positive envers l'établissement du consentement | $F(2 ; 354)=1,13$ avec $p=0,32$ | Tolérée                   | $F(3 ; 354)=0,16$ avec $p=0,92$ | Non                      |       |

|                                                    |                              |         |                               |     |       |
|----------------------------------------------------|------------------------------|---------|-------------------------------|-----|-------|
| Approche comportementale indirecte du consentement | F (2 ; 354)=1,40 avec p=0,25 | Tolérée | F (3 ; 354)=5,15 avec p=0,002 | Oui | 0,042 |
| Normes concernant le consentement                  | F (2 ; 354)=0,62 avec p=0,53 | Tolérée | F (3 ; 354)=0,88 avec p=0,45  | Non |       |
| Conscience et discussion                           | F (2 ; 354)=0,89 avec p=0,41 | Tolérée | F= (3 ; 354)1,28 avec p=0,28  | Non |       |

Nous observons donc que la seule différence significative mise en évidence par une analyse de la variance simple concerne la troisième dimension de la SCS-R. Ainsi, l'orientation sexuelle serait responsable de 4,2 % de la variance des résultats obtenus à cette dimension.

Le test de Tukey nous a permis de constater qu'il y a une différence significative entre les personnes d'orientation hétérosexuelle et les personnes d'orientation homosexuelle, ainsi qu'entre les personnes d'orientation hétérosexuelle et les personnes d'orientation bisexuelle. Les personnes d'orientation hétérosexuelle ( $m = 14,06$  avec  $\sigma = 5,03$ ) semblent avoir un score plus faible à la troisième dimension de la SCS-R, que les personnes d'orientation homosexuelle ( $m = 18,18$  avec  $\sigma = 6,91$ ) et les personnes d'orientation bisexuelle ( $m = 16,68$  avec  $\sigma = 4,78$ ).

#### ➤ Le statut marital

Au niveau du statut marital, le test de Levene nous pousse, à un niveau de certitude de 5%, à tolérer l'hypothèse d'homogénéité des variances. La valeur statistique étant  $F(3 ; 354) = 1,84$  avec une probabilité de dépassement  $p = 0,14$  ( $> 0.05$ ). Nous avons ensuite effectué une analyse de variance simple qui, avec une statistique  $F(3 ; 354) = 0,26$  et une probabilité de dépassement  $p = 0,86$  ( $> 0.05$ ), nous amène à tolérer l'hypothèse nulle à un niveau de certitude de 5 %. Il semble donc que le statut marital n'a pas d'effet significatif sur les représentations du consentement. Ainsi, peu importe le statut marital du participant, il n'y a pas de différence significative entre les scores obtenus à la SCS-R.

Ici aussi, nous allons chercher si le statut marital a un effet sur les dimensions de la SCS-R.

| Dimension                                                | Résultats test de Levene      | Homogénéité des variances | Résultats ANOVA/Kruskal-Wallis | Différence significative |
|----------------------------------------------------------|-------------------------------|---------------------------|--------------------------------|--------------------------|
| (Manque de) contrôle comportemental perçu                | F (1 ; 356)=3,90 avec p=0,009 | Rejetée                   | H=1,28 avec p=0,28             | Non                      |
| Attitude positive envers l'établissement du consentement | F (1 ; 356)=0,11 avec p=0,74  | Tolérée                   | F=1,65 avec p=0,18             | Non                      |
| Approche comportementale indirecte du consentement       | F (1 ; 356)=0,31 avec p=0,58  | Tolérée                   | F=1,03 avec p=0,38             | Non                      |
| Normes concernant le consentement                        | F (1 ; 356)=1,38 avec p=0,24  | Tolérée                   | F=0,14 avec p=0,94             | Non                      |
| Conscience et discussion                                 | F (1 ; 356)=8,25 avec p=0,004 | Rejetée                   | H=0,25 avec p=0,62             | Non                      |

Nous observons donc qu'aucune différence significative n'a pu être mise en lumière. Ainsi, il n'y aurait pas d'effet du statut marital sur les scores obtenus aux différentes dimensions de la SCS-R.

#### ➤ **Lieu d'habitation**

Le test de Levene nous amène, à un niveau de certitude de 5 %, à tolérer l'hypothèse d'homogénéité des variances entre les différents âges. La valeur statistique étant  $F(3 ; 354)=0,52$  avec une probabilité de dépassement  $p=0,67 (>0.05)$ . Nous avons ensuite effectué une analyse de variance simple qui, avec une statistique  $F(3 ; 354)=0,86$  et une probabilité de dépassement  $p=0,46 (>0.05)$ , nous amène à tolérer l'hypothèse nulle à un niveau de certitude de 5 %. Il semble donc que le lieu d'habitation n'a pas d'effet significatif sur les représentations du consentement. Ainsi, peu importe le lieu d'habitation du partenaire, il n'y a pas de différence significative entre les scores obtenus à la SCS-R.

### ➤ Différence d'âge avec le partenaire

Nous avons codé les réponses des participants célibataires comme « 0 » afin d'en faire un groupe à part entière dans l'analyse. Le test de Levene nous amène à tolérer l'hypothèse d'homogénéité des variances [ $F(4 ; 353) = 1,62$  avec  $p = 0,17$ ] à un niveau de certitude de 5 %. Nous effectuons ensuite une analyse de la variance simple, qui, avec une statistique  $F(4 ; 353) = 0,37$  et une probabilité de dépassement de 0,83 ( $> 0,05$ ) nous amène à tolérer l'hypothèse nulle. Il semblerait que la différence d'âge avec le partenaire n'ait pas d'effet sur les scores obtenus à la SCS-R.

### ➤ Satisfaction de vie

Nous avons effectué une régression de la variable satisfaction de vie sur la variable score au SCS-R, dont les résultats sont affichés ci-dessous.

|                               | DDL | Somme des carrés | Carré moyen | Valeur F | Pr > F |
|-------------------------------|-----|------------------|-------------|----------|--------|
| <b>Modèle</b>                 | 1   | 81,17120         | 81,17120    | 0,45     | 0,5049 |
| <b>Erreur</b>                 | 356 | 64854,79528      | 182,17639   |          |        |
| <b>Total sommes corrigées</b> | 357 | 64935,96648      |             |          |        |

|                    | DDL | Type III SS | Carré moyen | Valeur F | Pr > F |
|--------------------|-----|-------------|-------------|----------|--------|
| <b>Score SCS-R</b> | 1   | 81,17119603 | 81,17119603 | 0,45     | 0,5049 |

|                    | Estimation  | Erreur type | Valeur du test t | Pr >  t |
|--------------------|-------------|-------------|------------------|---------|
| <b>Constante</b>   | 124,3796039 | 2,68312314  | 46,36            | <.0001  |
| <b>Score SCS-R</b> | 0,0739445   | 0,11077730  | 0,67             | 0,5049  |

Nous pouvons donc dire que le modèle n'est pas pertinent [ $F(1 ; 356) = 0,45$  avec  $p = 0,5049$ ].

Il semblerait donc que les réponses à la satisfaction de vie n'ont pas de lien avec les réponses données à la SCS-R. Ainsi, la satisfaction de vie n'aurait pas de lien avec les représentations du consentement.

Nous avons cherché à savoir si la satisfaction de vie avait un lien avec le nombre de partenaires sexuels ainsi que l'âge du début des relations sexuelles (voir annexe 8 pour les tableaux complets de la régression multiple). La régression multiple [ $F(2 ; 355) = 0,73$  avec

$p=0,48$ ] nous indique qu'il n'y aurait pas de lien entre la satisfaction de vie et le nombre de partenaires sexuels ( $F=1,34$  avec  $p=0,25$ ) ainsi que l'âge du début des relations sexuelles ( $F=0,13$  avec  $p=0,72$ ).

Nous avons également cherché à savoir s'il y avait un lien entre l'âge du début des relations sexuelles et le nombre de partenaires sexuels. Nous avons effectué une régression du nombre de partenaires sexuels sur l'âge du début des relations sexuelles (voir annexe 9 pour les tableaux complets de la régression). Les résultats [ $F(1 ; 356)=36,27$  avec  $p<0.0001$  ( $<0,05$ ) et  $R^2=0,09$ ] indiquent qu'il y aurait un lien entre l'âge du début des relations sexuelles et le nombre de partenaires sexuels. Ainsi, au plus tôt les personnes ont commencé à être actifs sexuellement, au plus ils semblent avoir de partenaires sexuels dans leur vie. Inversement, au plus tard les personnes ont commencé à être actifs sexuellement, au moins ils semblent avoir de partenaires sexuels. L'âge du début des relations sexuelles expliquerait 9 % de la variance du nombre de partenaires sexuels.

## 2. Hypothèse 1 : il y a une différence de représentations du consentement entre les femmes et les hommes.

Pour tester cette hypothèse, nous avons analysé les données des participants concernant la Sexual Consent Scale-Revised, ainsi que ceux des deux vignettes cliniques.

### 2.1. *Sexual Consent Scale-Revised*

Pour commencer, le test de Levene, que nous avons choisi en raison de sa robustesse, conduit, à un niveau de certitude de 5 %, à rejeter l'hypothèse d'homogénéité des variances entre les hommes et les femmes. La valeur statistique du test étant de  $F(1 ; 356)=5.31$  avec une probabilité de dépassement  $p=0.0218$  ( $<0,05$ ). Nous avons ensuite réalisé un test de Wilcoxon pour deux échantillons indépendants. Nous obtenons les résultats suivants :

| Test de Wilcoxon pour deux échantillons indépendants |         |
|------------------------------------------------------|---------|
| Statistique                                          | Pr >  Z |
| 16212.00                                             | 0.2397  |

Le test de Wilcoxon nous amène donc à tolérer l'hypothèse d'égalité des médianes entre les hommes et les femmes à un niveau de certitude de 5 % ( $S=16212$  avec  $p=0,2397 > 0.05$ ).

Nous pouvons donc penser qu'il n'y a pas de différence significative entre les scores obtenus à la SCS-R entre les hommes et les femmes. Il semblerait donc qu'il n'y ait pas d'effet du sexe

sur les représentations du consentement, lorsque les représentations sont mesurées par la SCS-R.

Bien qu'il n'y ait pas de différence significative dans les scores obtenus par les hommes et les femmes à la SCS-R, nous avons jugé intéressant de voir si c'était le cas également pour les différentes dimensions de la SCS-R.

| Dimension                                                | Résultats test de Levene      | Homogénéité des variances | Résultats ANOVA/ Kruskal-Wallis | Différence significative | R <sup>2</sup> |
|----------------------------------------------------------|-------------------------------|---------------------------|---------------------------------|--------------------------|----------------|
| (Manque de) contrôle comportementale perçu               | F (1 ; 356)=3,04 avec p=0,08  | Tolérée                   | F=2,43 avec p=0,12              | Non                      |                |
| Attitude positive envers l'établissement du consentement | F (1 ; 356)=0,11 avec p=0,74  | Tolérée                   | F=6,70 avec p=0,01              | Oui                      | 0,018          |
| Approche comportementale indirecte du consentement       | F (1 ; 356)=0,31 avec p=0,58  | Tolérée                   | F=0,46 avec p=0,50              | Non                      |                |
| Normes concernant le consentement                        | F (1 ; 356)=1,38 avec p=0,24  | Tolérée                   | F=12,09 avec p=0,0006           | Oui                      | 0,033          |
| Conscience et discussion                                 | F (1 ; 356)=8,25 avec p=0,004 | Rejetée                   | H=0,25 avec p=0,62              | Non                      |                |

Nous observons donc que le genre aurait un effet significatif sur la deuxième dimension et sur la quatrième dimension. Le genre serait responsable de, respectivement, 1,8 % et 3,3 % de la variance des réponses à ces dimensions.

Ainsi, les hommes (m= 29,89 avec  $\sigma$  =9,04) semblent obtenir de meilleurs scores à la deuxième dimension de la SCS-R que les femmes (m= 27,03 avec  $\sigma$  = 9,31). Concernant la

quatrième dimension, les femmes ( $m = 22,45$  avec  $\sigma = 6,20$ ) semblent obtenir de meilleurs scores que les hommes ( $m = 19,94$  avec  $\sigma = 5,60$ ).

## 2.2. Vignettes cliniques

Nous retrouvons la moyenne des résultats à la première et la deuxième vignette clinique dans le tableau ci-dessous :

| Variable   | Moyenne   | Écart-type |
|------------|-----------|------------|
| Vignette 1 | 3,0670391 | 0,8956650  |
| Vignette 2 | 3,2513966 | 0,8523724  |

Nous retrouvons les fréquences suivantes au niveau des réponses pour l'échantillon total:

| Réponse           | Fréquence         |                   | Pourcentage       |                   |
|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
|                   | <i>Vignette 1</i> | <i>Vignette 2</i> | <i>Vignette 1</i> | <i>Vignette 2</i> |
| Non, pas du tout. | 27                | 17                | 7,54              | 4,75              |
| Peut-être pas.    | 51                | 45                | 14,25             | 12,57             |
| Oui.              | 151               | 127               | 42,18             | 35,47             |
| Oui, tout à fait. | 129               | 169               | 36,03             | 47,21             |

Nous retrouvons ci-dessous également la moyenne des résultats aux vignettes cliniques en fonction du sexe :

| Sexe  | N   | Vignette 1 |            | Vignette 2 |            |
|-------|-----|------------|------------|------------|------------|
|       |     | Moyenne    | Ec-type    | Moyenne    | Ec-type    |
| Homme | 96  | 2.60416667 | 0.93447612 | 2.85416667 | 0.94009145 |
| Femme | 262 | 3.23664122 | 0.81960706 | 3.39694656 | 0.76992699 |

Nous retrouvons les fréquences suivantes concernant réponses en fonction du sexe :

#### Résultats pour les hommes

| Vignette 1        | Fréquence | Pourcentage |
|-------------------|-----------|-------------|
| Non, pas du tout. | 14        | 14.58       |
| Peut-être pas.    | 26        | 27.08       |
| Oui.              | 40        | 41.67       |
| Tout à fait.      | 16        | 16.67       |

| Vignette 2        | Fréquence | Pourcentage |
|-------------------|-----------|-------------|
| Non, pas du tout. | 9         | 9.38        |
| Peut-être pas.    | 23        | 23.96       |
| Oui.              | 37        | 38.54       |
| Tout à fait.      | 27        | 28.13       |

#### Résultats pour les femmes

| Vignette 1        | Fréquence | Pourcentage |
|-------------------|-----------|-------------|
| Non, pas du tout. | 13        | 4.96        |
| Peut-être pas.    | 25        | 9.54        |
| Oui.              | 111       | 42.37       |
| Tout à fait.      | 113       | 43.13       |

| Vignette 2        | Fréquence | Pourcentage |
|-------------------|-----------|-------------|
| Non, pas du tout. | 8         | 3.05        |
| Peut-être pas.    | 22        | 8.40        |
| Oui.              | 90        | 34.35       |
| Tout à fait.      | 142       | 54.20       |

### **2.2.1. Données sociodémographiques**

Nous allons analyser l'effet de l'âge, de l'orientation sexuelle, du statut marital, de la durée de la relation, du lieu d'habitation, de la différence d'âge avec le partenaire, de la satisfaction de vie, du nombre de partenaires sexuels ainsi que de l'âge du début des relations sexuelles.

#### ***Première vignette clinique***

Nous commençons par une régression multiple de la variable Vignette 1 sur les variables âge, durée de la relation, nombre de partenaires sexuels et âge du début des relations sexuelles. Nous obtenons les résultats suivants :

|                        | DDL | Somme des carrés | Carré moyen | Valeur F | Pr > F |
|------------------------|-----|------------------|-------------|----------|--------|
| Modèle                 | 4   | 77.0836301       | 19.2709075  | 9.88     | <.0001 |
| Erreur                 | 352 | 686.4625884      | 1.9501778   |          |        |
| Total sommes corrigées | 356 | 763.5462185      |             |          |        |

| R-carré  | Coefficient de variation | Racine MSE | Moyenne vignette 1 |
|----------|--------------------------|------------|--------------------|
| 0.100955 | 44.55282                 | 1.396488   | 3.134454           |

|                               | DDL | Type III SS | Carré moyen | Valeur F | Pr > F |
|-------------------------------|-----|-------------|-------------|----------|--------|
| Âge                           | 1   | 1.95086973  | 1.95086973  | 1.00     | 0.3179 |
| Durée de la relation          | 1   | 4.32942088  | 4.32942088  | 2.22     | 0.1371 |
| Nombre de partenaires sexuels | 1   | 11.04484692 | 11.04484692 | 5.66     | 0.0179 |
| Âge début relations sexuelles | 1   | 53.66141232 | 53.66141232 | 27.52    | <.0001 |

|                               | Estimation   | Erreur type | Valeur du test t | Pr >  t |
|-------------------------------|--------------|-------------|------------------|---------|
| Constante                     | 5.547818296  | 0.98544245  | 5.63             | <.0001  |
| Âge                           | 0.043161846  | 0.04315419  | 1.00             | 0.3179  |
| Durée de la relation          | 0.004467835  | 0.00299861  | 1.49             | 0.1371  |
| Nombre de partenaires sexuels | -0.029508941 | 0.01239969  | -2.38            | 0.0179  |
| Âge début relations sexuelles | -0.196919125 | 0.03753997  | -5.25            | <.0001  |

Nous pouvons voir que ce modèle est pertinent [F (4 ; 352)=9,88 avec  $p < 0,001$  ( $< 0,05$ )].

Dans ce modèle, nous observons qu'il y a un effet du nombre de partenaires sexuels ( $F=5,66$  avec  $p=0,018$ ) et de l'âge du début des relations sexuelles ( $F=27,52$  avec  $p < 0,0001$ ). Le pouvoir explicatif de ce modèle est de 0.1010, ce qui veut dire que l'ensemble de ces variables explique 10,10 % de la variance des résultats obtenus à la première vignette clinique.

Voici un tableau récapitulatif pour les variables orientation sexuelle, statut marital, lieu d'habitation et différence d'âge avec le partenaire :

| Variable               | Résultats test de Levene       | Homogénéité des variances | Résultats ANOVA/ Kruskal-Wallis | Différence significative |
|------------------------|--------------------------------|---------------------------|---------------------------------|--------------------------|
| L'orientation sexuelle | F (2 ; 354)=0,25 avec $p=0,78$ | Tolérée                   | F (3 ; 354)=0,92 avec $p=0,43$  | Non                      |
| Statut marital         | F (3 ; 354)=3,21 avec $p=0,02$ | Rejetée                   | H=4,55 3ddl avec $p=0,21$       | Non                      |

|                                            |                              |         |                              |     |
|--------------------------------------------|------------------------------|---------|------------------------------|-----|
| <b>Lieu d'habitation</b>                   | F (3 ; 354)=1,72 avec p=0,16 | Tolérée | F (3 ; 354)=0,20 avec p=0,90 | Non |
| <b>Différence d'âge avec le partenaire</b> | F (4 ; 353)=2,84 avec p=0,02 | Rejetée | H= 10,80 3ddl avec p=0,03    | Oui |

Il semblerait donc que la différence d'âge avec le partenaire ait un effet significatif sur les réponses données à la première vignette clinique. Le test de Tukey met en évidence une différence significative entre les personnes qui ont un partenaire plus jeune de 5 ans et les personnes qui ont un partenaire plus âgé de 10 ans. Ainsi, les personnes ayant un partenaire plus jeune de 5 ans ( $m = 2,5$  avec  $\sigma = 1,22$ ) auraient de moins bons scores à la première vignette clinique que les personnes ayant un partenaire plus âgé de 10 ans ( $m = 3,5$  avec  $\sigma = 0,67$ ).

#### ➤ Satisfaction de vie

Nous effectuons ensuite une régression de la variable vignette 1 sur la variable satisfaction de vie et obtenons les résultats suivants :

|                               | DDL | Somme des carrés | Carré moyen | Valeur F | Pr > F |
|-------------------------------|-----|------------------|-------------|----------|--------|
| <b>Modèle</b>                 | 1   | 10.03913         | 10.03913    | 0.24     | 0.6239 |
| <b>Erreur</b>                 | 356 | 14835.31562      | 41.67223    |          |        |
| <b>Total sommes corrigées</b> | 357 | 14845.35475      |             |          |        |

|                            | DDL | Type III SS | Carré moyen | Valeur F | Pr > F |
|----------------------------|-----|-------------|-------------|----------|--------|
| <b>Satisfaction de vie</b> | 1   | 10.03912750 | 10.03912750 | 0.24     | 0.6239 |

|                            | Estimation  | Erreur type | Valeur du test t | Pr >  t |
|----------------------------|-------------|-------------|------------------|---------|
| <b>Constante</b>           | 22.77492978 | 1.21867085  | 18.69            | <.0001  |
| <b>Satisfaction de vie</b> | 0.18722690  | 0.38145531  | 0.49             | 0.6239  |

Nous pouvons donc dire que le modèle n'est pas pertinent [ $F(1; 356) = 0,24$  avec  $p = 0,6239$  ( $> 0,05$ )]. Il semblerait donc que la satisfaction de vie n'ait pas de lien avec les réponses données à la première vignette clinique.

### ***Deuxième vignette clinique***

Nous commençons par une régression multiple de la variable Vignette 2 sur les variables âge, durée de la relation, nombre de partenaires sexuels et âge du début des relations sexuelles.

|                               | DDL | Somme des carrés | Carré moyen | Valeur F | Pr > F |
|-------------------------------|-----|------------------|-------------|----------|--------|
| <b>Modèle</b>                 | 4   | 65.3914776       | 16.3478694  | 8.67     | <.0001 |
| <b>Erreur</b>                 | 353 | 663.8410154      | 1.8859120   |          |        |
| <b>Total sommes corrigées</b> | 357 | 729.2324930      |             |          |        |

| R-carré  | Coefficient de variation | Racine MSE | Moyenne vignette 2 |
|----------|--------------------------|------------|--------------------|
| 0.089672 | 41.40733                 | 1.373285   | 3.316527           |

|                                      | DDL | Type III SS | Carré moyen | Valeur F | Pr > F |
|--------------------------------------|-----|-------------|-------------|----------|--------|
| <b>Âge</b>                           | 1   | 5.31171592  | 5.31171592  | 2.82     | 0.0942 |
| <b>Durée de la relation</b>          | 1   | 2.85034496  | 2.85034496  | 1.51     | 0.2197 |
| <b>Nombre de partenaires sexuels</b> | 1   | 7.27961225  | 7.27961225  | 3.86     | 0.0502 |
| <b>Âge début relations sexuelles</b> | 1   | 45.58885418 | 45.58885418 | 24.17    | <.0001 |

|                                      | Estimation   | Erreur type | Valeur du test t | Pr >  t |
|--------------------------------------|--------------|-------------|------------------|---------|
| <b>Constante</b>                     | 4.859577222  | 0.97043953  | 5.01             | <.0001  |
| <b>Âge</b>                           | 0.071279193  | 0.04247233  | 1.68             | 0.0942  |
| <b>Durée de la relation</b>          | 0.003625351  | 0.00294891  | 1.23             | 0.2197  |
| <b>Nombre de partenaires sexuels</b> | -0.023979818 | 0.01220541  | -1.96            | 0.0502  |
| <b>Âge début relations sexuelles</b> | -0.183194330 | 0.03726005  | -4.92            | <.0001  |

Nous pouvons voir que ce modèle est pertinent [ $F(4 ; 352)=8,67$  avec  $p<0,001 (<0,05)$ ].

Dans ce modèle, nous observons qu'il y a un effet de l'âge du début des relations sexuelles ( $F=24,17$  avec  $p<0,0001$ ). Le pouvoir explicatif du modèle est de 0,0896, ce qui veut dire que l'ensemble de ces variables est responsable de 8,96 % de la variance des réponses à la deuxième vignette clinique.

Voici un tableau récapitulatif pour les variables orientation sexuelle, statut marital, lieu d'habitation et différence d'âge avec le partenaire :

| Variable                                   | Résultats test de Levene         | Homogénéité des variances | Résultats ANOVA/Kruskal-Wallis  | Différence significative |
|--------------------------------------------|----------------------------------|---------------------------|---------------------------------|--------------------------|
| <b>L'orientation sexuelle</b>              | $F(27 ; 326)=0,82$ avec $p=0,73$ | Tolérée                   | $F(3 ; 354)=0,33$ avec $p=0,80$ | Non                      |
| <b>Statut marital</b>                      | $F(3 ; 354)=0,52$ avec $p=0,058$ | Tolérée                   | $F(3 ; 354)=2,01$ avec $p=0,11$ | Non                      |
| <b>Lieu d'habitation</b>                   | $F(3 ; 354)=0,75$ avec $p=0,52$  | Tolérée                   | $F(3 ; 354)=1,21$ avec $p=0,31$ | Non                      |
| <b>Différence d'âge avec le partenaire</b> | $F(4 ; 353)=1,51$ avec $p=0,20$  | Tolérée                   | $F(4 ; 353)=1,70$ avec $p=0,15$ | Non                      |

### ➤ Satisfaction de vie

Nous effectuons ensuite une régression de la variable vignette 2 sur la variable satisfaction de vie et obtenons les résultats suivants :

|                               | DDL | Somme des carrés | Carré moyen | Valeur F | Pr > F |
|-------------------------------|-----|------------------|-------------|----------|--------|
| <b>Modèle</b>                 | 1   | 2.0604155        | 2.0604155   | 1.01     | 0.3166 |
| <b>Erreur</b>                 | 356 | 727.1720775      | 2.0483720   |          |        |
| <b>Total sommes corrigées</b> | 357 | 729.2324930      |             |          |        |

| R-carré  | Coefficient de variation | Racine MSE | Moyenne vignette 2 |
|----------|--------------------------|------------|--------------------|
| 0.002825 | 43.15399                 | 1.431213   | 3.316527           |

|                            | DDL | Type III SS | Carré moyen | Valeur F | Pr > F |
|----------------------------|-----|-------------|-------------|----------|--------|
| <b>Satisfaction de vie</b> | 1   | 2.06041545  | 2.06041545  | 1.01     | 0.3166 |

|                            | Estimation   | Erreur type | Valeur du test t | Pr >  t |
|----------------------------|--------------|-------------|------------------|---------|
| <b>Constante</b>           | 3.591664497  | 0.28459816  | 12.62            | <.0001  |
| <b>Satisfaction de vie</b> | -0.011781723 | 0.01174724  | -1.00            | 0.3166  |

Nous pouvons donc dire que le modèle n'est pas pertinent [F (1 ; 356)=1,01 avec p=0,3166 (>0,05)]. Il semblerait donc que la satisfaction de vie n'a pas de lien avec les réponses données à la deuxième vignette clinique.

### **2.2.2. Vignettes cliniques et Sexual Consent Scale-Revised**

Nous avons jugé intéressant de chercher s'il y avait un lien entre les scores obtenus aux vignettes cliniques et les scores obtenus à la SCS-R. Pour ce faire, nous avons effectué une régression multiple. On obtient les résultats suivants :

|                               | DDL | Somme des carrés | Carré moyen | Valeur F | Pr > F |
|-------------------------------|-----|------------------|-------------|----------|--------|
| <b>Modèle</b>                 | 2   | 2193.48915       | 1096.74457  | 6.21     | 0.0022 |
| <b>Erreur</b>                 | 355 | 62742.47733      | 176.73937   |          |        |
| <b>Total sommes corrigées</b> | 357 | 64935.96648      |             |          |        |

| R-carré  | Coefficient de variation | Racine MSE | Moyenne SCS-R |
|----------|--------------------------|------------|---------------|
| 0.033779 | 10.54218                 | 13.29434   | 126.1061      |

|                   | DDL | Type III SS | Carré moyen | Valeur F | Pr > F |
|-------------------|-----|-------------|-------------|----------|--------|
| <b>Vignette 1</b> | 1   | 921.2379274 | 921.2379274 | 5.21     | 0.0230 |
| <b>Vignette 2</b> | 1   | 11.8038218  | 11.8038218  | 0.07     | 0.7962 |

|                   | Estimation  | Erreur type | Valeur du test t | Pr >  t |
|-------------------|-------------|-------------|------------------|---------|
| <b>Constante</b>  | 117.9645958 | 2.80480775  | 42.06            | <.0001  |
| <b>Vignette 1</b> | 3.0375451   | 1.33046507  | 2.28             | 0.0230  |
| <b>Vignette 2</b> | -0.3612970  | 1.39804044  | -0.26            | 0.7962  |

Nous pouvons voir que ce modèle est pertinent [ $F(2 ; 355)=6,21$  avec  $p=0,002$  ( $<0,05$ )]. Dans ce modèle, nous observons qu'il y aurait un lien avec la première vignette clinique ( $F=5,21$  avec  $p=0,02$ ), mais pas avec la deuxième vignette clinique ( $F=0,07$  avec  $p=0,80 > 0,05$ ). Les réponses données aux vignettes cliniques seraient responsables de 3,38 % de la variance des résultats à la SCS-R. Ainsi, au plus les scores à la première vignette augmentent, au plus ceux à la SCS-R augmentent. Au plus les scores à la deuxième vignette clinique augmentent, au plus ceux à la SCS-R diminuent.

Nous avons également jugé intéressant de voir s'il y avait un lien entre les scores aux différentes dimensions de la SCS-R et les scores aux vignettes cliniques.

### ***Vignette 1***

| Dimension                                                | Résultats régression                   | Lien significatif | R <sup>2</sup> |
|----------------------------------------------------------|----------------------------------------|-------------------|----------------|
| (Manque de) contrôle comportemental perçu                | $F(1 ; 356)= 69,19$<br>avec $p<0.0001$ | Oui               | $R^2=0,16$     |
| Attitude positive envers l'établissement du consentement | $F(1 ; 356)= 70,92$<br>avec $p<0.0001$ | Oui               | $R^2=0,17$     |
| Approche comportementale indirecte du consentement       | $F(1 ; 356)= 6,81$ avec<br>$p<0.0001$  | Oui               | $R^2=0,07$     |
| Normes concernant le consentement                        | $F(1 ; 356)= 22,16$<br>avec $p<0.0001$ | Oui               | $R^2=0,06$     |
| Conscience et discussion                                 | $F(1 ; 356)= 14,21$<br>avec $p=0,0002$ | Oui               | $R^2=0,038$    |

Nous observons donc qu'il y aurait un lien entre les réponses données à la première vignette clinique et les cinq dimensions de la SCS-R (voir annexe 10 pour les tableaux complets des régressions).

Ainsi, au plus les scores obtenus à la première vignette clinique augmentent, au plus les scores à la première dimension augmentent. Les scores obtenus à la première vignette clinique expliqueraient 16 % de la variance des scores obtenus à la dimension du (manque de) contrôle comportemental perçu.

Au plus les scores obtenus à la première vignette clinique augmentent, au plus les scores à la deuxième dimension diminuent. Les scores obtenus à la première vignette clinique expliqueraient 17 % de la variance des scores obtenus à la dimension de l'attitude positive envers l'établissement du consentement.

Au plus les scores obtenus à la première vignette clinique augmentent, au plus les scores à la troisième dimension augmentent. Les scores obtenus à la première vignette clinique expliqueraient 7 % de la variance des scores obtenus à la dimension de l'approche comportementale indirecte du consentement.

Au plus les scores obtenus à la première vignette clinique augmentent, au plus les scores à la quatrième dimension augmentent. Les scores obtenus à la première vignette clinique expliqueraient 6 % de la variance des scores obtenus à la dimension des normes autour du consentement.

Au plus les scores obtenus à la première vignette clinique augmentent, au plus les scores à la cinquième dimension diminuent. Les scores obtenus à la première vignette clinique expliqueraient 3,38 % de la variance des scores obtenus à la dimension de la conscience et discussion.

### ***Vignette 2***

| Dimension                                                | Résultats régression               | R <sup>2</sup>       | Lien significatif |
|----------------------------------------------------------|------------------------------------|----------------------|-------------------|
| (Manque de) contrôle comportemental perçu                | F(1 ; 356)= 46,71<br>avec p<0.0001 | R <sup>2</sup> =0,12 | Oui               |
| Attitude positive envers l'établissement du consentement | F(1 ; 356)= 53,02<br>avec p<0.0001 | R <sup>2</sup> =0,13 | Oui               |
| Approche comportementale indirecte du consentement       | F(1 ; 356)= 21,38<br>avec p<0.0001 | R <sup>2</sup> =0,06 | Oui               |
| Normes concernant le consentement                        | F(1 ; 356)= 17,67<br>avec p<0.0001 | R <sup>2</sup> =0,05 | Oui               |

|                          |                                    |                      |     |
|--------------------------|------------------------------------|----------------------|-----|
| Conscience et discussion | F(1 ; 356)= 14,90<br>avec p=0,0001 | R <sup>2</sup> =0,04 | Oui |
|--------------------------|------------------------------------|----------------------|-----|

Nous observons donc qu'il y aurait un lien entre les réponses données à la deuxième vignette clinique et les cinq dimensions de la SCS-R (voir annexe 11 pour les tableaux complets des régressions).

Ainsi, au plus les scores obtenus à la deuxième vignette clinique augmentent, au plus les scores à la première dimension augmentent. Les scores obtenus à la deuxième vignette clinique expliqueraient 12 % de la variance des scores obtenus à la dimension du (manque de) contrôle comportemental perçu.

Au plus les scores obtenus à la deuxième vignette clinique augmentent, au plus les scores à la deuxième dimension diminuent. Les scores obtenus à la deuxième vignette clinique expliqueraient 13 % de la variance des scores obtenus à la dimension de l'attitude positive envers l'établissement du consentement.

Au plus les scores obtenus à la deuxième vignette clinique augmentent, au plus les scores à la troisième dimension augmentent. Les scores obtenus à la deuxième vignette clinique expliqueraient 6 % de la variance des scores obtenus à la dimension de l'approche comportementale indirecte du consentement.

Au plus les scores obtenus à la deuxième vignette clinique augmentent, au plus les scores à la quatrième dimension augmentent. Les scores obtenus à la deuxième vignette clinique expliqueraient 5 % de la variance des scores obtenus à la dimension des normes autour du consentement.

Au plus les scores obtenus à la deuxième vignette clique augmentent, au plus les scores à la cinquième dimension diminuent. Les scores obtenus à la deuxième vignette clinique expliqueraient 4 % de la variance des scores obtenus à la dimension de la conscience et discussion.

### **2.3. Hypothèse 2 : les femmes jugeraient une confirmation du consentement comme étant plus nécessaire comparé aux hommes.**

#### **Vignette 1**

Tout d'abord, le test de Levene amène, à une certitude de 5 %, à tolérer l'hypothèse d'homogénéité des variances entre le sexe et la vignette 1. La valeur statistique étant  $F(1 ; 356) = 2,43$  avec une probabilité de dépassement  $p = 0,12$ .

Une des principales conditions d'applicabilité du test étant rencontrée par ce résultat, nous pouvons dès lors interpréter les conclusions fournies par le test de Student sous hypothèse d'égalité des variances. La valeur statistique  $t$  est de  $-6,22$  avec une probabilité de dépassement  $p < 0.0001$  (DDL 356), ce qui nous amène à rejeter l'hypothèse d'égalité des moyennes. On peut donc conclure qu'il y a un effet du sexe pour les réponses données à la première vignette clinique. Ainsi, les femmes jugeraient qu'il est davantage nécessaire d'avoir une confirmation du consentement avant un acte sexuel (en l'occurrence la fellation). Les hommes quant à eux, jugeraient que cette confirmation de consentement serait moins nécessaire. Ainsi, lorsque la femme est actrice de l'acte sexuel, une confirmation de consentement semblerait plus nécessaire aux participantes femmes qu'aux participants hommes.

#### **Vignette 2**

Tout d'abord, le test de Levene amène, à une certitude de 5 %, à rejeter l'hypothèse d'homogénéité des variances entre le sexe et la vignette 2. La valeur statistique étant  $F(1 ; 356) = 5,42$  avec une probabilité de dépassement  $p = 0,02$  ( $< 0,05$ ).

Nous effectuons ensuite un test de Wilcoxon pour échantillons indépendants. La valeur statistique de ce test est  $S = 13061$  avec une probabilité de dépassement  $p < 0.0001$ . On peut donc conclure qu'il y aurait un effet du sexe pour les réponses données à la deuxième vignette clinique. Ainsi, les femmes jugeraient davantage qu'il est nécessaire d'avoir une confirmation du consentement avant un acte sexuel (en l'occurrence le cunnilingus). Les hommes quant à eux, jugeraient que cette confirmation de consentement serait moins nécessaire. Ainsi, lorsque l'homme est acteur de l'acte sexuel, une confirmation de

consentement semblerait plus nécessaire aux participantes femmes qu'aux participants hommes.

**2.4. Hypothèse 3 : les personnes auront tendance à identifier qu'une confirmation de consentement serait plus nécessaire en fonction du sexe de la cible. Lorsque la cible (passive) présentée dans la vignette clinique est une femme, les personnes jugeraient qu'une confirmation du consentement serait plus nécessaire. De ce fait, la confirmation du consentement semblerait moins nécessaire pour les participants lorsque la cible (passive) présentée dans la vignette clinique est un homme.**

Pour tester cette hypothèse, nous cherchons à comparer les scores obtenus à la première vignette clinique (sexe de la cible=homme) et la deuxième vignette clinique (sexe de la cible=femme). Le test de Levene nous permet [ $F(3 ; 354)=0,73$  avec  $p=0,54$ ], à un niveau de certitude de 5 %, de tolérer l'hypothèse d'égalité des variances entre les hommes et les femmes. Nous effectuons ensuite un test de Student pour échantillons appariés. La valeur de la statistique  $t=-6,41$  avec une probabilité de dépassement  $p<0.0001$  ( $<0.05$ ) nous amène à rejeter l'hypothèse d'égalité des moyennes entre la première et la deuxième vignette clinique. Il semblerait donc que le score à la première vignette clinique ( $m=3,07$  avec  $\sigma=0,90$ ) soit plus faible que le score à la deuxième vignette clinique ( $m=3,25$  avec  $\sigma=0,85$ ).

## **II. La résolution de conflit positive**

Tout d'abord, il apparaît important de clarifier que pour ces analyses, nous allons travailler avec trois scores totaux. Le questionnaire (voir annexe 2) aborde la résolution de conflit positive du participant et du partenaire (perçu par le participant). Nous avons jugé intéressant d'additionner les scores ces deux modalités afin d'en faire un score total « résolution de conflit au sein du couple ». Il faut cependant être prudent avec cette définition, car il s'agit de la résolution de conflit perçu par une seule personne.

Le résultat moyen pour la résolution de conflit positive au sein du couple s'élève à 57,21 (min 32 ; max 80) avec un  $\sigma=7,33$ .

Le résultat moyen de résolution de conflit positive des participants est de 29,66 (min 17 ; 44) avec  $\sigma=3,89$ .

Le résultat moyen de la perception des participants quant à la résolution de conflit positive perçue chez le partenaire est de 27,55 (min 10 ; 40) avec un  $\sigma=4,67$ .

### 1. Données sociodémographiques

Nous allons chercher si le sexe, l'âge, orientation sexuelle, le statut marital, la durée de la relation, le lieu d'habitation, la différence d'âge avec le partenaire, la satisfaction de vie, le nombre de partenaires sexuels ainsi que l'âge du début des relations sexuelles ont un effet sur la résolution de conflit positive.

Pour les variables sexe, âge, orientation sexuelle, le statut marital, le lieu d'habitation, la satisfaction de vie, le nombre de partenaires sexuels et l'âge du début des relations sexuelles nous avons pris en compte uniquement la résolution de conflit positive du participant. Nous avons décidé d'opérer ainsi car ces variables sont des variables qui sont personnelles. Pour les variables différence d'âge avec le partenaire et durée de la relation, nous prenons en compte la résolution de conflit positive au sein du couple.

Nous effectuons une régression multiple de la variable résolution de conflit positive du participant sur les variables âge, nombre de partenaires sexuels ainsi que l'âge du début des relations sexuelles.

|                               | DDL | Somme des carrés | Carré moyen | Valeur F | Pr > F |
|-------------------------------|-----|------------------|-------------|----------|--------|
| <b>Modèle</b>                 | 3   | 54.007108        | 18.002369   | 1.19     | 0.3117 |
| <b>Erreur</b>                 | 354 | 5334.417473      | 15.068976   |          |        |
| <b>Total sommes corrigées</b> | 357 | 5388.424581      |             |          |        |

| R-carré  | Coefficient de variation | Racine MSE | Moyenne résolution de conflit |
|----------|--------------------------|------------|-------------------------------|
| 0.010023 | 13.08827                 | 3.881878   | 29.65922                      |

|                                      | DDL | Type III SS | Carré moyen | Valeur F | Pr > F |
|--------------------------------------|-----|-------------|-------------|----------|--------|
| <b>Âge</b>                           | 1   | 42.32079305 | 42.32079305 | 2.81     | 0.0947 |
| <b>Nombre de partenaires sexuels</b> | 1   | 0.11704019  | 0.11704019  | 0.01     | 0.9298 |
| <b>Âge début relations sexuelles</b> | 1   | 11.72228879 | 11.72228879 | 0.78     | 0.3784 |

|                                      | Estimation  | Erreur type | Valeur du test t | Pr >  t |
|--------------------------------------|-------------|-------------|------------------|---------|
| <b>Constante</b>                     | 27.12469591 | 2.75384173  | 9.85             | <.0001  |
| <b>Âge</b>                           | 0.18422265  | 0.10992792  | 1.68             | 0.0947  |
| <b>Nombre de partenaires sexuels</b> | -0.00287983 | 0.03267695  | -0.09            | 0.9298  |
| <b>Âge début relations sexuelles</b> | -0.09286252 | 0.10528733  | -0.88            | 0.3784  |

Nous observons donc que le modèle n'est pas pertinent [ $F(3 ; 354) = 1,19$  avec  $p = 0,31$  ( $>0,05$ )]. Nous observons qu'il n'y a pas d'effet de l'âge ( $F = 2,81$  avec  $p = 0,09$ ), ni du nombre de partenaires sexuels ( $F = 0,01$  avec  $p = 0,93$ ), ni de l'âge du début des relations sexuelles ( $F = 0,78$  avec  $p = 0,38$ ).

| Variable                                   | Résultats test de Levene               | Homogénéité des variances | Résultats ANOVA/ Kruskal-Wallis                       | Différence significative |
|--------------------------------------------|----------------------------------------|---------------------------|-------------------------------------------------------|--------------------------|
| <b>Le genre</b>                            | $F(1 ; 356) = 1,03$<br>avec $p = 0,31$ | Tolérée                   | $F(1 ; 356) = 0,14$<br>avec $p = 0,71$                | Non                      |
| <b>L'orientation sexuelle</b>              | $F(2 ; 354) = 1,03$<br>avec $p = 0,36$ | Tolérée                   | $F(3 ; 354) = 2,05$<br>avec $p = 0,11$                | Non                      |
| <b>Statut marital</b>                      | $F(3 ; 354) = 1,06$<br>avec $p = 0,37$ | Tolérée                   | $F(3 ; 354) = 3,07$<br>avec $p = 0,03$<br>( $<0,05$ ) | Oui                      |
| <b>Lieu d'habitation</b>                   | $F(3 ; 354) = 1,99$<br>avec $p = 0,11$ | Tolérée                   | $F(3 ; 354) = 0,56$<br>avec $p = 0,64$                | Non                      |
| <b>Différence d'âge avec le partenaire</b> | $F(4 ; 353) = 1,11$<br>avec $p = 0,35$ | Tolérée                   | $F(4 ; 353) = 2,70$<br>avec $p = 0,03$                | Oui                      |

Il semblerait donc que le statut marital ait un effet significatif sur la résolution de conflit positive. Nous effectuons ensuite un test de Tukey, qui met en évidence une différence significative entre les personnes en couple et les personnes célibataires. Ainsi, les personnes célibataires ( $m = 54,94$  avec  $\sigma = 7,7$ ) utiliseraient moins de stratégies de résolution de conflit positive que les personnes en couple ( $m = 58,23$  avec  $\sigma = 7,02$ ).

Les résultats indiquent qu'il semblerait que la différence d'âge avec le partenaire ait un effet significatif sur la résolution de conflit positive. Cependant, le test de Tukey ne constate pas de différence de moyenne deux à deux pour les 5 sous-échantillons.

➤ **La satisfaction de vie**

Nous effectuons une régression dont les résultats se trouvent dans les tableaux suivants :

|                               | DDL | Somme des carrés | Carré moyen | Valeur F | Pr > F |
|-------------------------------|-----|------------------|-------------|----------|--------|
| <b>Modèle</b>                 | 1   | 38.764353        | 38.764353   | 2.58     | 0.1091 |
| <b>Erreur</b>                 | 356 | 5349.660228      | 15.027135   |          |        |
| <b>Total sommes corrigées</b> | 357 | 5388.424581      |             |          |        |

| R-carré  | Coefficient de variation | Racine MSE | Moyenne résolution de conflit |
|----------|--------------------------|------------|-------------------------------|
| 0.007194 | 13.07008                 | 3.876485   | 29.65922                      |

|                            | DDL | Type III SS | Carré moyen | Valeur F | Pr > F |
|----------------------------|-----|-------------|-------------|----------|--------|
| <b>Satisfaction de vie</b> | 1   | 38.76435285 | 38.76435285 | 2.58     | 0.1091 |

|                            | Estimation  | Erreur type | Valeur du test t | Pr >  t |
|----------------------------|-------------|-------------|------------------|---------|
| <b>Constante</b>           | 28.46607548 | 0.77060648  | 36.94            | <.0001  |
| <b>Satisfaction de vie</b> | 0.05110001  | 0.03181580  | 1.61             | 0.1091  |

Nous observons donc que ce modèle n'est pas pertinent [ $F(1 ; 356) = 2,58$  avec  $p=0,11$ ].

Nous n'observons pas d'effet de la satisfaction de vie sur la résolution de conflit positive.

## Résolution de conflit positive et SCS-R

### 2. Hypothèse 4 : une résolution de conflit positive dans le couple favoriserait la négociation du consentement.

Cela voudrait dire qu'une personne utilisant plus de stratégies de résolution de conflit positives aurait de meilleures représentations du consentement. Ainsi, nous pensons qu'un score élevé en résolution de conflit positive prédirait un score élevé à la SCS-R.

Nous effectuons une régression (voir annexe 12 pour les tableaux complets de la régression) et obtenons une valeur statistique  $F(1 ; 356)=4,04$  avec une probabilité de dépassement  $p=0,045$  (voir annexes 9 pour les tableaux complets de la régression). Ce résultat conduit à rejeter l'hypothèse  $p^2=0$  et nous pouvons conclure qu'il y a un effet significatif de la variable explicative résolution de conflit positive sur la variable dépendante SCS-R. Ainsi, au plus le score des participants augmente pour la résolution positive de conflit, au plus le score à la SCS-R diminue.

Le  $R^2=0,01$ , ce qui veut dire que cette variable explique 1% de la variance des représentations du consentement mesurée par la SCS-R.

#### = résolution de conflit positive au sein du couple

Afin d'affiner nos résultats, il nous a semblé intéressant de voir s'il y avait un effet de la résolution positive de conflit sur les différentes dimensions au sein de la SCS-R. Nous effectuons une régression multiple (voir annexe 13 pour les tableaux complets de la régression) :

| Dimension                                                | Résultats régression               | Lien significatif | $R^2$      |
|----------------------------------------------------------|------------------------------------|-------------------|------------|
| (Manque de) contrôle comportemental perçu                | $F(1 ; 356)= 8,77$ avec $p=0,003$  | Oui               | $R^2=0,02$ |
| Attitude positive envers l'établissement du consentement | $F(1 ; 356)= 10,28$ avec $p=0,002$ | Oui               | $R^2=0,03$ |
| Approche comportementale indirecte du consentement       | $F(1 ; 356)= 0,49$ avec $p=0,48$   | Non               |            |
| Normes concernant le consentement                        | $F(1 ; 356)= 2,02$ avec $p=0,16$   | Non               |            |
| Conscience et discussion                                 | $F(1 ; 356)= 51,62$                | Oui               | $R^2=0,13$ |

Nous observons donc un effet significatif de la résolution positive de conflit sur la première dimension [ $F(1 ; 356) = 8,77$  avec  $p = 0,003$ ], la deuxième dimension [ $F(1 ; 356) = 10,28$  avec  $p = 0,002$ ] et la troisième dimension [ $F(1 ; 356) = 51,62$  avec  $p < 0,0001$ ].

Ainsi, au plus le score des participants à la résolution de conflit positive augmente, au plus les scores à la première dimension augmentent. Le score à la résolution de conflit positive expliquerait 2% de la variance au score des participants à la première dimension.

Au plus le score des participants à la résolution de conflit positive augmente, au plus les scores à la deuxième dimension diminuent. Le score à la résolution de conflit positive expliquerait 3% de la variance au score des participants à la deuxième dimension.

Au plus le score des participants à la résolution de conflit positive augmente, au plus les scores à la cinquième dimension diminuent. Le score à la résolution de conflit positive expliquerait 13% de la variance au score des participants à la cinquième dimension.

### **III. Les comportements indicatifs du consentement**

Nous cherchons à identifier si chacun des comportements est utilisé significativement plus souvent par les femmes ou les hommes. Pour faire cela, nous effectuons un test de Khi-Carré pour chacun des comportements.

Ensuite nous cherchons également à savoir si certains comportements sont utilisés plus significativement par les personnes d'une certaine orientation sexuelle. Nous effectuons ces analyses également à l'aide du test du Khi-Carré.

#### **1. Comportements utilisés par le participant et le genre**

Vous retrouverez les comportements pour lesquels nous n'avons pas trouvé de différence significative entre les femmes et les hommes en annexes (annexe 14).

Dans ce tableau, nous retrouvons les comportements pour lesquels le test du Khi-Carré nous a amenés à rejeter l'hypothèse d'indépendance. Ainsi, il semble que ces comportements dépendraient genre. Il semblerait que ces comportements soient tous utilisés significativement plus par les hommes que par les femmes.

| Comportement                                                                              | Statistique | Degré de liberté | Probabilité de dépassement | Hommes         | Femmes  |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|------------------|----------------------------|----------------|---------|
| <i>Dire « je veux coucher avec toi », « je veux avoir des rapports sexuels avec toi »</i> | X=4,66      | 1ddl             | p=0,03                     | <b>68,75 %</b> | 56,11 % |
| <i>Dire « j'ai envie de dormir avec toi »</i>                                             | X=8,78      | 1ddl             | p=0,003                    | <b>69,79 %</b> | 52,29 % |
| <i>Mettre les mains dans le pantalon de la personne</i>                                   | X=5,95      | 1ddl             | p=0,015                    | <b>65,63 %</b> | 51,15 % |
| <i>Câliner et caresser la personne</i>                                                    | X=6,29      | 1ddl             | p=0,01                     | <b>76,04 %</b> | 61,83 % |

## 2. Comportements perçus chez le partenaire et le genre

Vous retrouverez les comportements pour lesquels nous n'avons pas trouvé de différence significative entre les femmes et les hommes en annexes (annexe 15).

Dans ce tableau, nous retrouvons les comportements pour lesquels le test du Khi-Carré nous a amenés de rejeter l'hypothèse d'indépendance. Ainsi, il semble que la perception de ces comportements chez le partenaire dépendrait genre. Il semblerait que tous ces comportements sont significativement plus perçus par les hommes chez leurs partenaires.

| Comportement                                                                      | Statistique | Degré de liberté | Probabilité de dépassement | Hommes         | Femmes  |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-------------|------------------|----------------------------|----------------|---------|
| <i>Dire « oui »</i>                                                               | X=8,10      | 1ddl             | p=0,004                    | <b>68,75 %</b> | 51,91 % |
| <i>Dire « j'ai envie de dormir avec toi »</i>                                     | X=5,85      | 1ddl             | p=0,02                     | <b>67,71 %</b> | 53,44 % |
| <i>Parler de l'importance de la contraception si vous deviez coucher ensemble</i> | X=13,88     | 1ddl             | p=0,0002                   | <b>39,58 %</b> | 20,23 % |
| <i>Suggérer qu'il vaudrait mieux qu'il/elle sorte</i>                             | X=5,20      | 1ddl             | p=0,02                     | <b>21,88 %</b> | 12,21 % |

|                                                         |        |      |        |                |         |
|---------------------------------------------------------|--------|------|--------|----------------|---------|
| <i>un préservatif</i>                                   |        |      |        |                |         |
| <i>Mettre les mains dans le pantalon de la personne</i> | X=4,84 | 1ddl | p=0,03 | <b>64,58 %</b> | 51,53 % |
| <i>Câliner et caresser la personne</i>                  | X=5,09 | 1ddl | p=0,02 | <b>75,00 %</b> | 62,21 % |
| <i>Dire « je me sens un peu saoul(e) »</i>              | X=6,01 | 1ddl | p=0,01 | <b>78,13 %</b> | 64,50 % |
| <i>Ne pas résister aux avances sexuelles</i>            | X=4,39 | 1ddl | p=0,04 | <b>68,75 %</b> | 56,49 % |

### 3. Comportements utilisés par le participant et orientation sexuelle

Vous retrouverez les comportements utilisés autant par les personnes d'orientation hétérosexuelle, homosexuelle, bisexuelle et celles qui ont une autre orientation sexuelle en annexes (annexe 16).

Dans ce tableau, nous retrouvons les comportements pour lesquels le test du Khi-Carré nous a amenés à rejeter l'hypothèse d'indépendance. Ainsi, il semblerait que l'utilisation de ces comportements dépende de l'orientation sexuelle et qu'ils soient utilisés autant par les personnes de toutes les orientations sexuelles.

| Comportement                                                  | Statistique | Degré de liberté | Probabilité de dépassement | Orientation hétérosexuelle | Orientation homosexuelle | Orientation bisexuelle | Autre orientation sexuelle |
|---------------------------------------------------------------|-------------|------------------|----------------------------|----------------------------|--------------------------|------------------------|----------------------------|
| Demander si il/elle a un préservatif                          | X=12,64     | 1ddl             | p=0,006                    | 14,47 %                    | <b>45,45 %</b>           | 32,14 %                | 0,00 %                     |
| Suggérer qu'il vaudrait mieux qu'il/elle sorte un préservatif | X=8,85      | 1ddl             | p=0,03                     | 15,41 %                    | <b>36,36 %</b>           | 21,43 %                | 0,00 %                     |
| Se rapprocher physiquement de la personne                     | X=9,78      | 1ddl             | p=0,02                     | 88,05 %                    | 81,82 %                  | <b>96,43 %</b>         | 0,00 %                     |

Nous observons donc que le fait demander si la personne a un préservatif et de suggérer qu'il vaudrait mieux le personne sorte un préservatif semblerait être significativement plus utilisés par les personnes d'orientation homosexuelle. Le fait de se rapprocher physiquement de la personne serait significativement plus mis en œuvre par les personnes d'orientation bisexuelle.

#### 4. Comportements perçus chez le partenaire et orientation sexuelle

Vous retrouverez les comportements perçus chez le partenaire autant par les personnes d'orientation hétérosexuelle, homosexuelle, bisexuelle et celles qui ont une autre orientation sexuelle en annexes (annexe 17).

Dans ce tableau, nous retrouvons les comportements pour lesquels le test du Khi-Carré nous a amenés à rejeter l'hypothèse d'indépendance. Ainsi, il semble que la perception de ces comportements chez le partenaire dépende de l'orientation sexuelle.

| Comportement                                                         | Statistique | Degré de liberté | Probabilité de dépassement | Orientation hétérosexuelle | Orientation homosexuelle | Orientation bisexuelle | Autre orientation sexuelle |
|----------------------------------------------------------------------|-------------|------------------|----------------------------|----------------------------|--------------------------|------------------------|----------------------------|
| <i>Dire « je consens à avoir des rapports sexuels »</i>              | X=10,10     | 1ddl             | p=0,02                     | 12,58 %                    | <b>45,45 %</b>           | 17,86 %                | 0,00 %                     |
| <i>Demander si il/elle a un préservatif</i>                          | X=12,64     | 1ddl             | p=0,006                    | 10,69 %                    | <b>54,55 %</b>           | 10,71 %                | 0,00 %                     |
| <i>Suggérer qu'il vaudrait mieux qu'il/elle sorte un préservatif</i> | X=15,36     | 1ddl             | p=0,002                    | 14,15 %                    | <b>54,55 %</b>           | 7,14 %                 | 0,00 %                     |
| <i>Mettre les mains dans le pantalon de la personne</i>              | X=9,34      | 1ddl             | p=0,03                     | 55,03 %                    | 90,91 %                  | 39,29 %                | <b>100,00 %</b>            |

Nous observons donc que les trois premiers comportements seraient significativement plus perçus chez le partenaire par les personnes d'orientation homosexuelle. Le dernier

comportement, quant à lui, serait significativement plus perçu chez le partenaire pour les personnes d'autres orientations sexuelles. Il faut néanmoins interpréter ces résultats avec prudence : une seule personne dans notre échantillon a répondu avoir une orientation sexuelle « autre ».

## Chapitre 4 : discussion

### 1. Représentations du consentement

En accord avec la littérature, nous avons prédit un effet du sexe sur les représentations que les personnes ont du consentement. Dans notre population, nous n’observons pas cela lorsque les représentations sont mesurées avec la Sexual Consent Scale-Revised. Ainsi, nous pouvons observer qu’il n’y a pas de différence entre les représentations qu’ont les filles et les garçons du consentement.

Premièrement, nous pouvons émettre l’hypothèse que les campagnes de prévention concernant le harcèlement sexuel, mises en avant en raison d’évènements s’étant produits ces dernières années, peuvent expliquer en partie pourquoi nous ne retrouvons pas de différence entre les représentations des filles et des garçons. Je pense par exemple au mouvement #BalanceTonPorc. Créé il y a plus de 10 ans par Tarana Burke (Me Too Movement), ce mouvement était destiné à mettre en lumière le harcèlement sexuel lié au monde du travail. Relancé par l’actrice Alyssa Milano, sous forme de hashtag sur les réseaux sociaux en 2017, ce mouvement a touché plus de 85 pays et s’est généralisé, ne concernant maintenant plus uniquement le monde du travail. Bien qu’il existe d’autres campagnes de prévention, nous mettons l’accent sur celle-ci, car elle a été l’une des campagnes les plus marquantes de ces dix dernières années.

De plus, il s’agit d’une population plus encline à être confrontée à des milieux festifs, qui sont parfois les cibles de certaines campagnes de préventions également. Je pense notamment au plan Sacha (Safe Attitude Contre le Harcèlement et les Agressions en milieu festif)<sup>11</sup>, une organisation qui a vu le jour dans le cadre de la campagne menée pendant le festival Esperanzah en 2018. Étant présente à l’édition 2019, j’ai pu observer et échanger avec eux sur leur campagne. Les organisateurs ont pendu 22 énormes banderoles (annexe 8) sur l’entièreté du festival avec des phrases accroches concernant les agressions sexuelles et le consentement. On retrouvait par exemple : « Je peux boire dans ton verre ? » « Non. » « OK. » : le consentement, c’est aussi simple que cela.

---

<sup>11</sup> <https://www.esperanzah.be/engagement/plan-sacha/>

Il est intéressant cependant d'observer un effet du sexe sur la dimension de l'attitude positive envers l'établissement du consentement et les normes concernant le consentement. Ainsi, les hommes auraient, de manière générale, une attitude plus positive envers l'établissement du consentement. Les femmes auraient quant à elles des représentations plus favorables que les hommes concernant les normes autour du consentement.

Ce résultat est plutôt étonnant compte tenu des études précédentes concernant le consentement. Une hypothèse qu'on pourrait avancer réside encore une fois ici dans l'influence que certaines campagnes de prévention peuvent avoir. Je pense particulièrement au mouvement #BalanceTonPorc, mentionné plus haut, et à ses conséquences sur la manière des hommes d'aborder les femmes en général. Nous pouvons émettre l'hypothèse que les hommes ont développé une crainte d'être étiqueté (par les autres, mais également par soi-même) comme « agresseur sexuel ». Une étude aux États-Unis (Gebhardt, 2019) a démontré qu'un an après la montée du mouvement #BalanceTonPorc, 60% des hommes préfèrent restés à l'écart des femmes, par peur que leurs comportements soient jugés inappropriés et par peur d'être accusé d'agressions sexuelles. Ces chiffres concernent le monde du travail. Nous pouvons donc émettre l'hypothèse que ce résultat pourrait être en partie expliqué par la prudence dont les hommes font preuve suite à ce mouvement.

Selon Flament (1989), il existe deux conditions au changement des représentations sociales. Premièrement, il faudrait l'implication du groupe. Si un événement implique suffisamment le groupe, celui-ci modifie ses pratiques, pour rester en accord avec les autres. Nous pouvons raisonnablement penser que l'évènement<sup>12</sup> a impliqué suffisamment de personnes (pour rappel ce mouvement a touché plus de 85 pays) pour remplir cette première condition. Deuxièmement, il faut que cette pratique nouvelle soit en contradiction avec le noyau central<sup>13</sup> (perçue comme irréversible), ce qui entraînera l'obligation, selon Flament, de modifier les représentations sociales. S'il n'y a pas de modification, l'individu se trouvera dans un état de dissonance cognitive. Ainsi, nous pouvons faire l'hypothèse, qu'au-delà d'une crainte d'être étiquetés comme « agresseurs sexuels », ce résultat pourrait

---

<sup>12</sup> Ou les événements : mouvement #BalanceTonPorc, campagnes de prévention de ces derniers temps

<sup>13</sup> Défini comme « la structure fondamentale qui organise la représentation. Elle se compose des éléments qui lui donnent un sens et de la cohérence » (Moliner, 1988).

représenter un changement dans les représentations sociales des hommes concernant la négociation du consentement.

Il est intéressant d'observer que l'âge du début des relations sexuelles aurait un lien avec les représentations du consentement. Plus particulièrement, l'âge du début des relations sexuelles aurait un lien avec la dimension du (manque de) contrôle comportemental perçu. Ainsi, au plus tard les personnes ont commencé à être actives sexuellement, au plus la facilité avec laquelle les personnes pensent qu'elles vont adopter ce comportement augmente. À l'inverse, au plus tôt les participants ont commencé à être actifs sexuellement, au moins bonnes seraient leurs représentations du consentement, plus particulièrement en ce qui concerne le contrôle comportemental perçu. Cette dimension concerne le degré de contrôle comportemental que les individus ont perçu qu'ils avaient sur les négociations relatives au consentement (« Je pense que j'aurais des difficultés à demander le consentement parce que ça gâcherait l'ambiance », « Il m'est parfois arrivé de ne pas demander le consentement à mon partenaire ou de ne pas donner le mien parce que j'ai eu l'impression que ça pourrait se retourner contre moi et que je finirais par ne pas avoir de rapport sexuel », « J'aurais beaucoup de mal à donner oralement mon consentement parce que je suis trop timide »).

Il a été démontré que le consentement verbal est perçu comme non nécessaire par beaucoup de jeunes personnes (Beres, 2010; Jozkowski & Hunt, 2013). Ils jugent que ça interfère avec l'excitation de ne pas savoir ce que le partenaire va faire ensuite et la spontanéité du moment (Humphreys & Herold, 2003). Le consentement verbal est jugé comme « gâchant l'ambiance du moment » par beaucoup de jeunes également (Humphreys, 2007). Une hypothèse que l'on pourrait avancer est que les personnes ayant commencé à être actives sexuellement plus tôt dans la vie ont développé leurs scripts sexuels en fonction de ces croyances et, étant donné la constance relative des scripts (sexuels), ont continué à fonctionner selon ces mêmes scripts.

Nos résultats concernant l'âge du début des relations sexuelles et le nombre de partenaires sexuels vont dans le sens des autres études (Muehlenhard et al., 2016). En effet, il semblerait qu'au plus tôt les personnes ont commencé à avoir des relations sexuelles, au plus de partenaires sexuels ils ont.

Il est intéressant d'observer que le statut marital et la durée de la relation n'ont pas d'effet sur les représentations du consentement. Il a été démontré que, plus les personnes sont en couple depuis longtemps, et moins ils sont susceptibles de négocier le consentement (Muehlenhard et al., 2016). Ici encore nous pouvons avancer l'hypothèse des campagnes de prévention de ces dernières années. Je pense plus particulièrement aux campagnes liées au viol conjugal, phénomène qui est resté dans l'ombre pendant longtemps et qui maintenant est de plus en plus mis en lumière. Étant donné qu'on ne peut pas parler d'agression sexuelle ou de viol sans implicitement parler du consentement (Jozkowski & Peterson, 2013), nous émettons l'hypothèse que ces campagnes peuvent avoir une incidence sur la négociation du consentement.

L'orientation sexuelle n'avait pas d'effet sur l'ensemble de la SCS-R, mais bien sur une dimension de celle-ci. Ainsi, les personnes d'orientation homosexuelle et bisexuelle auraient tendance à être plus « prudentes » dans leur approche indirecte comportementale du consentement, et négocieraient le consentement plus souvent de manière verbale que les personnes d'autres orientations sexuelles. L'organisme caritatif de santé des hommes gais (GMFA) a réalisé un sondage, montrant que 62 % des hommes d'orientation homosexuelle auraient été touchés ou tripotés sans leur consentement. Aux États-Unis, 47 % des hommes d'orientation bisexuelle et 40 % des hommes d'orientation homosexuelle ont subi des violences sexuelles autres que le viol (Murphy, 2017). Ces chiffres s'élèvent à 21 % pour les hommes hétérosexuels. 46 % des femmes d'orientation bisexuelle auraient subi un viol.

Au vu de ces chiffres, nous pouvons émettre l'hypothèse qu'ils s'agit de populations plus touchées par le harcèlement sexuel et qu'ils seraient donc plus sensibilisés à la problématique du harcèlement sexuel et du consentement. Ceci pourrait en partie expliquer les résultats obtenus à notre étude.

La littérature indique que les expressions verbales du consentement sont plus probables pour les comportements sexuels qui sont nouveaux ou pour lequel un script sexuel traditionnel ne convient pas, par exemple pour les relations anales, qui ne font pas partie de la routine sexuelle de la plupart des individus (McLeod, 2015). Michael Segalov, activement préoccupé par les discriminations que subissent les personnes LGBT, explique : « La conversation sur le consentement des hommes gais a été étouffée : la plupart d'entre nous n'ont jamais appris la langue avec laquelle expliquer ou comprendre les expériences de

notre jeunesse. L'éducation inclusive homosexuelle à l'école n'est pas obligatoire, le fait d'être LGBTQ+ n'est pas souvent une affaire de famille, et il y a moins de modèles dont on peut apprendre. Au lieu de cela, nous naviguons aveuglément dans le sexe. Pour de nombreux jeunes homosexuels, les limites et la logistique des contacts sexuels sont inconnues. »

Nous pouvons donc faire l'hypothèse que les personnes d'orientation homosexuelles et bisexuelles ont tendance à négocier le consentement de manière verbale plus souvent que les personnes d'orientation hétérosexuelle en raison du manque de scripts sexuels qu'ils ont pu développer.

## **2. Confirmation du consentement**

Nous avons prédit que les femmes jugeraient une confirmation du consentement comme étant plus nécessaire comparé aux hommes. Nous avons observé que lorsque la femme est actrice de l'acte sexuel, une confirmation de consentement semblerait plus nécessaire aux participantes femmes qu'aux participants hommes. C'était également le cas lorsque l'homme était acteur de l'acte sexuel. Nous observons donc que, de manière générale, les femmes jugeraient une confirmation du consentement davantage nécessaire que les hommes ne le jugeraient.

Une explication pourrait venir du fait que les femmes, en particulier les jeunes femmes, sont plus touchées par les agressions sexuelles (Billette, Guay & Marchand, 2005) et par conséquent il est probable qu'elles soient plus sensibilisées à la problématique du consentement.

Nous avons également prédit que la confirmation du consentement serait jugée comme étant plus nécessaire lorsque la cible est une femme, plutôt qu'un homme. Nos résultats indiquent en effet qu'il apparaît plus important de demander une confirmation du consentement lorsque la cible est une femme.

Nous avons vu que, en accord avec le mythe dictant que les hommes ont toujours envie d'avoir des relations sexuelles, le consentement des hommes apparaît pour beaucoup de personnes comme inexistant (Jozkowski & Peterson, 2012). Ceci pourrait expliquer en partie le résultat que nous avons obtenu. De plus, selon la théorie de l'étiquetage, le fait de nommer un comportement chez un individu, peut faire en sorte que cet individu internalise

l'étiquette (Lacaze, 2008). Nous pouvons imaginer que les hommes puissent avoir internalisé ce mythe et par conséquent jugeraient que le consentement des hommes n'est pas nécessaire ou moins nécessaire que celui des femmes.

### **3. Résolution de conflit positive**

Nous avons prédit un effet de la résolution positive de conflit sur la négociation du consentement. Nos résultats indiquent en effet qu'il y a un lien entre la résolution de conflit positive et la négociation du consentement. Cependant, ayant observé qu'au plus le score des participants augmente pour la résolution positive de conflit, au plus le score à la SCS-R diminue, ce résultat va donc dans le sens opposé de notre hypothèse. La significativité de ce résultat pour l'ensemble de l'échelle n'est cependant pas élevée. Nous avons investigué les dimensions de la SCS-R et il semble, plus particulièrement, que la significativité de ce résultat soit portée par les dimensions de l'attitude positive envers l'établissement du consentement et la conscience et discussion du consentement. Ainsi, au plus les personnes utilisent des stratégies de résolution de conflit positive, au moins ils seraient en faveur de l'établissement du consentement et au moins ils discuteraient du consentement.

Une seule des dimensions semblait aller dans le sens de notre hypothèse. Le (manque de) contrôle comportemental perçu augmenterait au fur et à mesure que la résolution de conflit positive augmente. Il semble donc qu'au plus les personnes utilisent des stratégies de résolution de conflit positive, au plus la facilité avec laquelle la personne pense qu'elle va adopter ce comportement augmente. Ceci pourrait être expliqué en termes d'aisance. Une familiarité accrue avec un partenaire peut modifier la sécurité perçue de la relation (Humphreys et Brousseau, 2009). Étant donné que les stratégies de résolution de conflit positive sont associées avec les capacités de communication (Selman, 1980), on pourrait faire l'hypothèse que les personnes utilisant ces stratégies plus souvent, ont un sentiment de sécurité plus accru avec le partenaire et par conséquent se sentiraient plus à l'aise s'ils devaient négocier le consentement.

Les résultats obtenus aux deux autres dimensions nous sont apparus étonnants et nous postulons que nous manquons de données pour interpréter de manière correcte les résultats obtenus à cette hypothèse. Étant donné le manque de littérature sur le sujet, les hypothèses qui vont suivre sont spéculatives et la recherche supplémentaire sur le sujet

s'avère nécessaire afin de mieux comprendre les dynamiques sous-tendant la résolution de conflit positive et le consentement.

Un premier argument qu'on pourrait avancer est le fait que beaucoup de communications sur le consentement se font de manière non verbale (Humphreys, 2004). De ce fait, les gens pourraient ne pas être conscients de tous les comportements qu'ils posent et il pourrait donc y avoir un biais dans les réponses.

Deuxièmement, nous pouvons, avec prudence, émettre l'hypothèse que les couples ayant une résolution de conflit positive font également preuve d'une « communication positive » en général. Il a été prouvé que la communication était un médiateur important dans les relations de couple et qu'une communication positive favorisait le sentiment de sécurité ressenti par les partenaires (Hahlweg, Kaiser, Christensen, FehmWolfsdorf, & Groth, 2000). Ainsi, nous pourrions émettre l'hypothèse qu'en raison du sentiment de sécurité ressenti par les partenaires, la négociation du consentement pourrait sembler moins nécessaire.

Il se peut également que les personnes qui ont une bonne communication en général discutent implicitement du consentement sans en avoir conscience et cela pourrait en partie expliquer ces résultats.

L'intention de négocier formellement le consentement sexuel pourrait être plus prononcée avec un partenaire occasionnel qu'avec un partenaire à long terme. Une étude a démontré que les personnes avaient plus souvent l'intention d'utiliser un préservatif avec un partenaire occasionnel plutôt qu'un partenaire régulier (Von Haeften, Fishbein, Kasprzyk et Montano, 2000). Une dynamique relationnelle similaire pourrait se produire lors de la négociation du consentement. La formalité de la négociation du consentement pourrait diminuer avec les partenaires sexuels réguliers. Étant donné que nous avons demandé aux participants de répondre par rapport à leur dernière relation, nous imaginons que cela a pu avoir un effet sur leurs réponses, et que par conséquent, ce résultat peut-être expliqué par le fait que la plupart des personnes a répondu par rapport à une relation plus longue (et donc un partenaire régulier).

Ce sont donc des résultats intéressants et de la recherche supplémentaire serait nécessaire pour pouvoir expliquer davantage ces résultats.

#### 4. Comportements indicatifs du consentement

| Comportements utilisés par plus de la moitié de notre échantillon                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Dire « je veux coucher avec toi », « je veux avoir des rapports sexuels avec toi »</li><li>• Dire « j'ai envie de toi », « je te veux »</li><li>• Dire « j'ai envie de dormir avec toi »</li><li>• Ne rien dire, vous commencez simplement le rapport sexuel</li><li>• Parler des sentiments positifs d'avoir des relations sexuelles avec lui/elle</li><li>• Frotter, caresser ou le toucher sexuellement la personne</li><li>• Mettre les mains dans le pantalon de la personne</li><li>• Aider à déshabiller la personne</li><li>• Câliner et caresser la personne</li><li>• Caresser ou embrasser la personne en retour</li><li>• Se rapprocher physiquement de la personne (à un niveau spatial)</li><li>• Se frotter, se câliner avec les vêtements</li><li>• Sourire</li><li>• Ne pas résister aux avances sexuelles</li><li>• Ne pas arrêter la personne lorsqu'elle vous embrasse ou vous touche sexuellement</li><li>• Laisser la personne enlever mes vêtements</li></ul> |
| Ces comportements ont été utilisés par plus de la moitié de l'échantillon total, mais également par plus de la moitié des femmes et des hommes.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |

| Comportements utilisés par plus de ¾ de l'échantillon sont                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Dire « j'ai envie de toi », « je te veux »</li><li>• Frotter, caresser ou le toucher sexuellement la personne</li><li>• Aider à déshabiller la personne</li><li>• Câliner et caresser la personne</li><li>• Caresser ou embrasser la personne en retour</li><li>• Se rapprocher physiquement de la personne (à un niveau spatial)</li><li>• Se frotter, se câliner avec les vêtements</li></ul> |
| Ces comportements ont été utilisés par plus de ¾ de l'échantillon total, mais également par plus de la moitié des femmes et des hommes.                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |

Ces résultats sont ne sont pas similaires aux résultats trouvés par Humphreys & Brousseau (2010), qui avaient trouvé que les comportements le plus souvent utilisés pour indiquer le consentement faisaient partie des signaux sans réponse (ne pas résister aux avances sexuelles, ne pas arrêter la personne lorsqu'elle vous embrasse ou vous touche sexuellement, laisser la personne enlever mes vêtements). Comme explications pour ces résultats, nous pouvons avancer l'hypothèse de la diversité des échantillons ainsi que le fait que dans l'étude d'Humphreys et Brousseau, il s'agissait d'une population américaine. Il

existe en conclusion peut-être une différence entre les comportements utilisés par les personnes de différentes nationalités. Ceci serait intéressant à investiguer dans les recherches futures.

| <b>Comportements utilisés autant par les hommes que les femmes</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dire « j'ai envie de toi », « je te veux »</li> <li>• Dire « oui »</li> <li>• Dire « je consens à avoir des rapports sexuels »</li> <li>• Ne rien dire, vous commencez simplement le rapport sexuel</li> <li>• Demander si il/elle a un préservatif</li> <li>• Parler de l'importance de la contraception si vous deviez coucher ensemble</li> <li>• Suggérer qu'il vaudrait mieux qu'il/elle sorte un préservatif</li> <li>• Parler des sentiments positifs d'avoir des relations sexuelles avec lui/elle</li> <li>• Frotter, caresser ou le toucher sexuellement la personne</li> <li>• Aider à déshabiller la personne</li> <li>• Caresser ou embrasser la personne en retour</li> <li>• Se rapprocher physiquement de la personne (à un niveau spatial)</li> <li>• Se frotter, se câliner avec les vêtements</li> <li>• Sourire</li> <li>• Dire « je suis vraiment saoul(e) »</li> <li>• Dire « je me sens un peu saoul(e) »</li> <li>• Ne pas résister aux avances sexuelles</li> <li>• Ne pas arrêter la personne lorsqu'elle vous embrasse ou vous touche sexuellement</li> <li>• Laisser la personne enlever mes vêtements</li> </ul> |

| <b>Comportements pour lesquels nous observons un effet du genre</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dire « je veux coucher avec toi », « je veux avoir des rapports sexuels avec toi »</li> <li>• Dire « j'ai envie de dormir avec toi »</li> <li>• Mettre les mains dans le pantalon de la personne</li> <li>• Câliner et caresser la personne</li> </ul> <p>Ces comportements sont tous utilisés significativement plus par les hommes que par les femmes.</p> |

Ces résultats vont dans les sens des résultats obtenus par Humphreys et Brousseau (2010), qui montraient qu'il y aurait plus de similarités dans les comportements utilisés par les hommes et les femmes que de différences.

| <b>Comportements perçus chez le partenaire par plus de la moitié de l'échantillon</b>                                                                                                                                                                                  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dire « je veux coucher avec toi », « je veux avoir des rapports sexuels avec toi »</li> <li>• Dire « j'ai envie de toi », « je te veux »</li> <li>• Dire « oui »</li> <li>• Dire « j'ai envie de dormir avec toi »</li> </ul> |

- Ne rien dire, vous commencez simplement le rapport sexuel
- Parler des sentiments positifs d'avoir des relations sexuelles avec lui/elle
- Frotter, caresser ou le toucher sexuellement la personne
- Mettre les mains dans le pantalon de la personne
- Aider à déshabiller la personne
- Câliner et caresser la personne
- Caresser ou embrasser la personne en retour
- Se rapprocher physiquement de la personne (à un niveau spatial)
- Se frotter, se câliner avec les vêtements
- Sourire
- Ne pas résister aux avances sexuelles
- Ne pas arrêter la personne lorsqu'elle vous embrasse ou vous touche sexuellement
- Laisser la personne enlever mes vêtements

Ces comportements ont été perçus chez le partenaire par plus de la moitié des participants, mais également par plus de la moitié des hommes et femmes.

On remarque que les comportements utilisés par plus de la moitié des participants et ceux perçus chez le partenaire se recouvrent en grande partie. Il pourrait y avoir un effet de projection et d'interprétation du participant sur les comportements perçus chez le partenaire. Nous savons que certains comportements ne sont pas observables et donc que le partenaire n'y a pas accès, ceci est en faveur de l'hypothèse d'interprétation.

| <b>Comportements perçus chez le partenaire par plus de ¾ de l'échantillon</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dire « j'ai envie de toi », « je te veux »</li> <li>• Frotter, caresser ou le toucher sexuellement la personne</li> <li>• Aider à déshabiller la personne</li> <li>• Câliner et caresser la personne</li> <li>• Caresser ou embrasser la personne en retour</li> <li>• Se rapprocher physiquement de la personne (à un niveau spatial)</li> <li>• Se frotter, se câliner avec les vêtements</li> </ul> |

On remarque ici également qu'il y a un recouvrement entre les comportements utilisés par le participant et ceux perçus par le participant chez le partenaire.

Nous remarquons que les comportements suivants sont significativement plus utilisés par les hommes que par les femmes :

- Dire « je veux coucher avec toi », « je veux avoir des rapports sexuels avec toi »
- Dire « j'ai envie de dormir avec toi »
- Mettre les mains dans le pantalon de la personne

- Câliner et caresser la personne

Aucun des comportements n'est significativement plus utilisé par les femmes que par les hommes.

Nous observons que les comportements suivants sont significativement plus perçus chez le partenaire par les hommes que par les femmes :

- Dire « oui »
- Dire « j'ai envie de dormir avec toi »
- Parler de l'importance de la contraception si vous deviez coucher ensemble
- Suggérer qu'il vaudrait mieux qu'il/elle sorte un préservatif
- Mettre les mains dans le pantalon de la personne
- Câliner et caresser la personne
- Dire « je me sens un peu saoul(e) »
- Ne pas résister aux avances sexuelles

Nous avons vu que la littérature indiquait que les hommes ont tendance à percevoir les interactions et les personnes de manière plus sexuée (Hickman & Muehlenhard, 1999 ; Lindgren et al., 2008). Ceci pourrait expliquer pourquoi la liste des comportements perçus significativement plus par les hommes chez le partenaire est plus longue.

Nous observons que les comportements suivants sont significativement plus utilisés par les personnes d'orientation homosexuelle :

- Demander si il/elle a un préservatif
- Suggérer qu'il vaudrait mieux qu'il/elle sorte un préservatif

Nous savons que les personnes d'orientation sexuelle ont pendant longtemps été stigmatisées en raison de leurs pratiques sexuelles et des dangers de transmission du VIH. Nous pouvons émettre l'hypothèse que ces comportements peuvent être plus utilisés par les personnes d'orientation homosexuelle en raison de cette stigmatisation, mais également en raison du risque de transmission du VIH. Klinkenberg et Rose (1994) semblent être du même avis et affirment qu'« il est plus probable d'observer des techniques de protection pour les rapports sexuels au sein des personnes homosexuelles ».

Nous observons que les comportements suivants seraient significativement plus perçus chez le partenaire par les personnes d'orientation homosexuelle :

- Dire « je consens à avoir des rapports sexuels »
- Demander si il/elle a un préservatif
- Suggérer qu'il vaudrait mieux qu'il/elle sorte un préservatif

## Conclusion

### 1. Apports de la recherche

Le phénomène du consentement est un phénomène qui était encore peu pris en compte il y a quelques années. Il a surtout été étudié aux États-Unis auprès étudiants universitaires et il a énormément été mis en lumière ces dernières années. Dans un certain sens, notre étude pourrait établir une évolution des représentations des jeunes adultes concernant le consentement, plus particulièrement en ce qui concerne les hommes.

Les données pourraient apporter un éclairage avec des facteurs plus individuels, par exemple l'orientation sexuelle ou encore l'âge du début des relations sexuelles. De plus, cette étude apporte un éclairage sur les comportements utilisés pour indiquer le consentement, également à la lumière de facteurs plus individuels comme l'orientation sexuelle ou encore le sexe.

Nos résultats semblent indiquer que le mythe selon lequel le consentement des hommes est inexistant ou présent par définition est encore présent dans les représentations des personnes. Nous avons vu l'impact de la campagne de prévention #BalanceTonPorc, mais il semble que cette campagne ait eu un effet moindre sur l'importance du consentement des hommes. Notons également que le nom de cette campagne semble en lui-même discriminatoire envers les hommes. Notre étude semble donc indiquer qu'une sensibilisation autour du consentement des hommes serait nécessaire.

L'originalité de cette étude réside dans l'investigation du lien entre le consentement et les stratégies de résolution de conflit positive au sein du couple. Nos résultats indiquent un lien entre les stratégies de résolution de conflit positive et la négociation du consentement. Ce lien reste cependant à étudier plus en profondeur.

### 2. Limites

Premièrement, même si nous avons essayé de limiter cela par l'anonymat, nous pourrions penser qu'il existe un biais de désirabilité sociale. En effet, nous pourrions supposer que les personnes ayant répondu à notre questionnaire aient répondu en optant pour des réponses socialement plus désirables. Nous pensons cela particulièrement car le phénomène du consentement est très actuel et a fortement été mis en lumière ces derniers temps. Les

participants ont donc pu modérer leurs réponses dans le sens d'une représentation du consentement qui serait perçue comme « positive ».

Le nombre de femmes étant largement supérieur au nombre d'hommes ayant répondu à notre questionnaire en ligne, il est important de préciser qu'il existe peut-être un biais de sélection. En effet, ce biais semble souvent présent pour les études en ligne. De plus, les participants ayant choisi de répondre au questionnaire et pouvant s'arrêter dès qu'ils le décident, il est possible que les personnes étant timides ou mal à l'aise à l'idée de réfléchir à leur sexualité n'aient pas complété l'enquête et qu'il existe un biais relatif à cela.

Enfin, nous avons demandé dans notre questionnaire de réfléchir à certains comportements rétrospectivement. Ainsi, il pourrait exister un biais de rappel dans les réponses données par les participants. Par exemple, pour la résolution de conflit positive, pour les comportements indicatifs du consentement et pour certaines questions de la SCS-R, les participants ont dû répondre par rapport à leur dernière relation lorsqu'il était célibataire. Ceci a pu fausser certains de nos résultats.

### **3. Perspectives pour les recherches futures**

Une première perspective que l'on peut identifier réside dans les données sociodémographiques. Nous n'avons pas cherché à connaître la profession, la religiosité, la nationalité, le nombre d'enfants qu'avaient les participants, etc. Toutes ces données forment des données intéressantes à investiguer dans les recherches futures.

Une autre réside dans la population. Nous avons étudié une population entre 18 et 25 ans et bien que nous n'ayons pas limité notre étude aux étudiants (comme ont pu le faire les précédentes études sur le sujet), le fait de ne pas avoir demandé la profession ne nous permet pas de statuer sur la diversité de notre échantillon à ce niveau-là. Il serait également intéressant d'aborder les représentations du consentement qu'ont les personnes de différentes tranches d'âges.

Notre étude était exclusivement basée sur des analyses quantitatives. Or, il aurait été intéressant de pouvoir nuancer les réponses des participants avec une partie qualitative. Par exemple, il aurait été pertinent de demander pourquoi les participants jugeaient qu'une confirmation du consentement était nécessaire ou non. Aussi, nous avons utilisé une liste de comportements indicatifs de consentement prédéfinie. Il aurait été intéressant d'ajouter

une réponse ouverte « autre », pour que les participants puissent répondre librement quels comportements ils utilisent pour indiquer leur consentement.

Nous avons utilisé une échelle de Satisfaction de vie. La satisfaction de vie n'ayant pas de lien avec le consentement, nous nous sommes demandé si les résultats auraient été différents si nous avions utilisé une échelle de bien-être à la place.

La perception et communication du consentement étant intrinsèquement liées au contexte (Beres, 2007, 2010 ; Humphreys & Herold, 2007 ; Muehlenhard et al., 2016), il apparaît nécessaire d'étudier différents contextes et leur influence sur la représentation et la communication du consentement pour avoir une compréhension plus fine du phénomène de consentement. Ainsi, la création de différentes vignettes cliniques ainsi que des focus groups pourrait former des méthodes plus nuancées d'obtenir des informations sur la perception qu'ont les personnes du consentement.

Nous avons investigué les comportements utilisés pour communiquer le consentement, mais nous n'avons pas abordé la manière dont les personnes communiqueraient leur non-consentement. Cette facette fait également partie des représentations du consentement et il serait intéressant d'investiguer ce domaine également.

Nous avons choisi la SCS-R comme mesure de la représentation du consentement. Cependant, il existe d'autres échelles, faisant la différence entre le consentement externe (comportemental) et interne (ressenti). Il pourrait être pertinent, dans les recherches futures, d'examiner les nuances obtenues avec d'autres échelles.

Le lien entre les stratégies de résolutions de conflit et le consentement restant très flou, plus de recherche sur le sujet est nécessaire afin de comprendre davantage ce lien. Nous avons utilisé une partie de la CADRI pour tester nos hypothèses. Cependant différentes échelles existent et il serait intéressant de voir si les différentes échelles font ressortir des liens avec la résolution de conflit positive. De plus, nous avons uniquement mesuré la résolution de conflit positive, il serait intéressant d'investiguer si la résolution de conflit négative a également un lien avec la négociation du consentement.

## Bibliographie

- Abbey, A. (2002). Alcohol-related sexual assault: A common problem among college students. *Journal of Studies on Alcohol*, 14, 118-128. doi:10.15288/jsas.2002.s14.118
- Abbey, A., Buck, P.O., Zawacki, T., & Saenz, C. (2003). Alcohol's effects on perceptions of a potential date rape. *Journal of Studies on Alcohol*, 64, 669-677. doi:10.15288/jsa.2003.64.699
- Ageton, S.S. (1983). *Sexual assault among adolescents*. Lexington, MA: D.C. Heath.
- Amaro, H. (1995). Love, sex, and power: Considering women's realities in HIV prevention. *American Psychologist*, 50, 437-447.
- Antioch College (1996). *The Antioch College sexual offense prevention policy*. Yellow Springs, Ohio: Antioch College.
- Armstrong, E.A., Hamilton, L., & Sweeney, B. (2006). Sexual assault on campus: A multilevel, integrative approach to party rape. *Social Problems*, 53, 483-499. doi:10.1525/sp.2006.53.4.483
- Baier, J.L., Rosenzweig, M.G., & Whipple, E.G. (1991). Patterns of sexual behavior, coercion and victimization of university students. *Journal of College Student Development*, 32, 310-322.
- Beckmann, A. (2003). "Sexual rights" and "sexual responsibilities" within consensual "S/M" practice. In M. Cowling & P. Reynolds (Eds.), *Making sense of sexual consent* (pp. 195-208). Burlington, VT: Ashgate.
- Beres, M.A. (2007). "Spontaneous" sexual consent: an analysis of sexual consent literature. *Feminism and Psychology*, 17, 93-108. doi:10.1177/0959353507072914
- Beres, M.A. (2010). Sexual miscommunication? Untangling assumptions about sexual communication between casual sex partners. *Culture, Health, and Sexuality*, 12, 1-14. doi:10.1080/13691050903075226
- Beres, M.A. (2014). Rethinking the concept of consent for anti-sexual violence activism and education. *Feminism and Psychology*, 24, 373-389. doi:10.1177/0959353514539652
- Beres, M.A., Herold, E. E., & Maitland, S.B. (2004) Sexual consent behaviors in same-sex relationships. *Archives of Sexual Behavior*, 33, 475-486. Doi:10.1023/B:ASEB.0000037428.41757.10

- Beres, M.A. , Senn, C.Y., & McCaw, J. (2014). Navigating ambivalence: How heterosexual young adults make sense of desire differences. *Journal of Sex Research*, 51, 765-776. doi:10.1080/00224499.2013.792327
- Block, M. (2004). Consent. In M.D. Smith (Ed.), *Encyclopedia of rape* (pp. 51-52). Westport, CT: Greenwood Press.
- Burkett, M., & Hamilton, K. (2012). Postfeminist sexual agency: Young women's negotiations of sexual consent. *Sexualities*, 15, 815-833. doi: 10.1177/1363460712454076
- Burrow, J.J., Hamilton, R., & Hall, D. (1998). College students' perceptions of women's verbal and nonverbal consent for sexual intercourse. *Electronic Journal of Human Sexuality*, 1. Retrieved from <http://www.ejhs.org/volume1/burrow/burrow.htm>
- Bussell, R.K. (2008). Yes or no: Consent as a sexual process. In J. Friedman, & J. Valenti (Eds.), *Yes means yes! Visions of female sexual power and a world without rape* (pp. 43-52). Berkeley, CA: Seal.
- Byers, E.S. (1980). Female communication of consent and nonconsent to sexual intercourse. *Journal of the New Brunswick Psychological Association*, 5, 12-18.
- Christopher, F.S. (1988). An initial investigation into a continuum of premarital sexual pressure. *Journal of Sex Research*, 25, 255-266.
- Coker, A.L., Richter, D.L., Valois, R.F., McKeown, R.E., Garrison, C.Z., & Vincent, M.L. (1994). Correlates and consequences of early initiation of sexual intercourse. *Journal of School Health*, 64, 372-377.
- Courtain, A., & Glowacz, F. (2018). Youth's Conflict Resolution Strategies in their Dating Relationships. *Journal of Youth and Adolescence*. First published September 2018. <https://doi.org/10.1007/s10964-018-0930-6>
- Cranney, S. (2015). The relationship between sexual victimization and year in school in U.S. colleges: Investigating the parameters of the "red zone." *Journal of Interpersonal Violence*, 30, 3133-3145. doi:10.1177/0886260514554425
- Dewitte, M., & Mayer, A. (2018). Exploring the link between daily relationship quality, sexual desire, and sexual activity in couples. *Archives of Sexual Behavior*, 47, 1675-1686.

- DiVasto, P.V., Kaufman, A., Rosner, L., Jackson, R.; Christy, J., Pearson, S., & Burgett, T. (1984). The prevalence of sexually stressful events among females in the general population. *Archives of Sexual Behavior*, 13, 59-67.
- Diener, E., Emmons, R. A., Larsen, R. J., & Griffin, S. (1985). The Satisfaction with Life Scale. *Journal of Personality Assessment*, 49, 71-75.
- Durham, G.D. (1996). The taming of the shrew: Women's magazines and the regulation of desire. *Journal of Communication Inquiry*, 20, 18-31.
- Doyle, J.A. (1983). *The male experience*. Dubuque, IA: William C. Brown.
- Erickson, P.I., & Rapkin, A.J. (1991). Unwanted sexual experiences among middle and high school youth. *Journal of Adolescent Health*, 12, 319-325.
- Farris, C., Treat, T.A., Viken, R.J., & McFall, R.M. (2008). Sexual coercion and the misperception of sexual intent. *Clinical Psychology Review*, 28, 48-66.  
Doi:10.1016/j.cpr.2007.03.002
- Fasteau, M.F. (1975). *The male machine*. New York: Dell.
- Fine, M. (1988). Sexuality, schooling, and adolescent females: The missing discourse of desire. *Harvard Educational Review*, 58, 29-33.
- Flament, C. (1989). Structure et dynamique des représentations sociales. Dans D. Jodelet, *Les représentations sociales*. Paris : PUF. Sociologie d'aujourd'hui.
- Gagnon, J.H. (1990). The explicit and implicit use of the scripting perspective in sex research. In J. Bancroft (Ed.), *Annual review of sex research* (pp.1-44). Lake Mills, IA: The Society for the Scientific Study of Sex
- Gebhardt, J. (2019). How #MeToo has impacted mentorship for women. Retrieved from <https://www.surveymonkey.com/curiosity/mentor-her-2019/>
- George, W.H., Cue, K.L., Lopez, P.A., Crowe, L.C., & Norris, J. (1995). Self-reported alcohol expectancies and postdrinking sexual inferences about women. *Journal of Applied Social Psychology*, 25, 164-186. Doi:10.1111/j.1559-1816.1995.tb011589.x
- Giribet, A.G. (2018). Tarana Burke: La femme derrière Me Too. Retrieved from <https://www.amnesty.org/fr/latest/education/2018/08/tarana-burke-me-too/>
- Greer, A.E., & Buss, D.M. (1994). Tactics for promoting sexual encounters. *The Journal of Sex Research*, 31, 185-201.

- Hahlweg, K., Kaiser, A., Christensen, A., Fehm-Wolfsdorf, & G., Groth, T. (2000). Self-report and observational assessment of couples' conflicts: The concordance between the communication patterns questionnaire and the KPI observation system. *Journal of Marriage and the Family*, 62, 61-67.
- Hall, D.S. (1998). Consent for sexual behavior in a college student population. *Electronic Journal of Human Sexuality*, 1. Retrieved from <http://www.ejhs.org/volume1/consent1.htm>
- Halpern C.T., Spriggs A.L., Martin S.L. & Kupper L.L. (2009). Patterns of intimate partner violence victimization from adolescence to young adulthood in a nationally representative sample. *J Adolesc Health*, 45(5), 508-516.
- Haffner, D.W. (1995/96). The essence of "consent" is communication. *SIECUS Report*, 24, 2-4.
- Heise, L., Moore, K., & Toubia, N. (1996). Defining "coercion" and "consent" cross-culturally. *SIECUS Report*, 24(2), 12-14.
- Hickman, S.E., & Muehlenhard, C.L. (1999). "By the semi-mystical appearance of a condom": How young women and men communicate sexual consent in heterosexual situations. *Journal of Sex Research*, 36, 258-272. doi:10.1080/00224499909551996
- Humphreys, T.P. (2004). Understanding sexual consent: An empirical investigation of the normative script for young heterosexual adults. In M. Cowling & P. Reynolds (Eds.), *Making sense of sexual consent* (pp. 209-225). Burlington, VT: Ashgate.
- Humphreys, T.P. (2007). Perceptions of sexual consent: The impact of relationship history and gender. *Journal of Sex Research*, 44, 307-315. doi:10.1080/00224490701586706
- Humphreys, T.P., & Herold, E. (2003). Should universities and colleges mandate sexual behavior? Student perceptions of Antioch College's consent policy. *Journal of Psychology and Human Sexuality*, 15, 35-51. doi:10.1300/J056v15n01\_04
- Humphreys, T.P., & Herold, E. (2007). Sexual consent in heterosexual dating relationships: Attitudes and behaviors of university students. *Sex Roles*, 57, 305-315. doi:10.1007/s11199007-92647

- Humphreys, T.P., & Brousseau, M.M. (2010). The Sexual Consent Scale-Revised: Development, reliability, and preliminary validity. *Journal of Sex Research*, 47, 420-428. doi:10.1080/00224490903151358
- Jozkowski, K.N. (2013). The influence of consent on college students' perceptions of the quality of sexual intercourse at last event. *International Journal of Sexual Health*, 25, 260-272. doi:10.1080/19317611.2013.799626
- Jozkowski, K.N., & Hunt, M. (2013). *Beyond the "bedroom": When does consent to sex begin?* Paper presented at the Annual Meeting of the Society for the Scientific Study of Sexuality, San Diego, CA.
- Jozkowski, K.N., & Hunt, M. (2014). *"Who wants a quitter?...So you just keep trying": How college students' perceptions of sexual consent privilege men.* Paper presented at the Annual Meeting of the Society for the Scientific Study of Sexuality, Omaha, NE.
- Jozkowski, K.N., Peterson, Z.D., Sanders, S.A., Dennis, B., & Reece, M. (2014). Gender differences in heterosexual college students' conceptualizations and indicators of sexual consent: Implications for contemporary sexual assault prevention education. *Journal of Sex Research*, 51, 904-9016. doi:10.1080/00224499.2013.792326
- Jozkowski, K.N., Peterson, Z.D., Sanders, S.A., Dennis, B., & Reece, M. (2014). Consenting to sexual activity: The development and psychometric assessment of dual measures of consent. *Archives of Sexual Behavior*, 43, 437-450. doi:10.1007/s10508-013-0225-7
- Jozkowski, K.N., & Wiersma, J.D. (2015). Does drinking alcohol prior to sexual activity influence college students' consent? *International Journal of Sexual Health*, 27, 156-174. doi:10.1080/19317611.2014.951505
- Klinkenberg, D., & Rose, S. (1994). Dating scripts of gay men and lesbians. *Journal of Homosexuality*, 4, 23-35.
- Kanin, E.J. (1967). An examination of sexual aggression as a response to sexual frustration. *Journal of Marriage and the Family*, 29, 428-433.
- Keeney, R.L., & Raiffa, H. (1976). *Decisions with multiple objectives: Preferences and value tradeoffs*. New York, NY: John Wiley.

- Kitzinger, C., & Frith, H. (1999). Just say no? The use of conversation analysis in developing a feminist perspective on sexual refusal. *Discourse and Society*, 10, 293-316. doi:10.1177/0957926599010003002
- Komarovsky, M. (1976). *Dilemmas of masculinity: A study of college youth*. New York: Norton.
- Koss, M.P. (1985). The hidden rape victim: Personality, attitudinal, and situational characteristics. *Psychology of Women Quarterly*, 9, 193-212.
- Krebs, C.P., Lindquist, C.H., Warner, T.D., Fisher, B.S., & Martin, S.L. (2009). College women's experiences with physically forced, alcohol- or other drug-enabled and drug-facilitated sexual assault before and since entering college. *Journal of American College Health*, 57, 639-647. doi:10.3200/JACH.57.6.639-649
- Kuperberg, A., & Padgett, J.E. (2015). Dating and hooking up in college: Meeting contexts, sex, and variation by gender, partner's gender, and class standing. *Journal of Sex Research*, 52, 517-531. doi:10.1080/00224499.2014.901284
- Lacaze, L. (2008). La théorie de l'étiquetage modifiée ou « l'analyse stigmatisante » revisitée. *Nouvelle revue de psychosociologie*, 5, 183-199.
- Laumann, E.O., Gagnon, J.H., Michael, R.T., & Michaels, S. (1994). *The social organization of sexuality: Sexual practices in the United States*. Chicago: University of Chicago Press.
- Lindgren, K.P., Parkhill, M.R., George, W.H., & Hendershot, C.S. (2008). Gender differences in perceptions of sexual intent: A qualitative review integration. *Psychology of Women Quarterly*, 32, 423-439. doi:10.1111/j.1471-6402.2008.00456.x
- Lisak, D., & Miller, P.M. (2002). Repeat rape and multiple offending among undetected rapists. *Violence and Victims*, 17, 73-84. doi:10.1891/vivi.17.1.73.33638
- McCaw, J.M., & Senn, C.Y. (1998). Perception of cues in conflictual dating situations: A test of the miscommunication hypothesis. *Violence Against Women*, 4, 609-624. Doi:10.1177/1077801298004005006
- McCormick, N.B., & Jessor, C.J. (1983). The courtship game: Power in the sexual encounter. In E.R. Allgeier & N.B. McCormick (Eds.). *Changing boundaries: Gender roles and sexual behavior* (pp. 64-86). Palo Alto, CA: Mayfield.

- MacDonald, T.K., & Hynie, M. (2008). Ambivalence and unprotected sex: Failure to predict sexual activity and decreased condom use. *Journal of Applied Social Psychology*, 38, 1092-1107. doi:10.1111/j.1559-1816.2008.00340.x
- McLeod, L. (2015). Toward a culture of consent: Sexual consent styles and contemporary social interventions (Unpublished thesis). James Cook University, Cairns, Australia.
- Millar, T.M. (2008). Toward a performance model of sex. In J. Friedman, & J. Valenti (Eds.), *Yes means yes! Visions of female sexual power and a world without rape* (pp. 29-42). Berkeley, CA: Seal.
- Miller, B., & Marshall, J.C. (1987). Coercive sex on the university campus. *Journal of College Student Personnel*, 28, 38-47.
- Moliner, P. (1988). Validation expérimentale de l'hypothèse de noyau central des représentations sociales. *Bulletin de Psychologie*, 387, 759-762.
- Muehlenhard, C.L., & Cook, S.W. (1988). Men's self-reports of unwanted sexual activity. *Journal of Sex Research*, 24, 58-72.
- Muehlenhard, C.L., & Schrag, J.L. (1991). Nonviolent sexual coercion, In A. Parrot & L. Bechhofer, (Eds.). (1991). *Acquaintance rape: The hidden crime* (pp.115-128). New York: Wiley.
- Muehlenhard, C.L., Humphreys, T.P., Jozkowski, K.N. & Peterson, D.P. (2016). The complexities of sexual consent among college students: A conceptual and empirical review. *The Journal of Sex Research*, 53:4-5, 457-487, DOI:10.1080/00224499.2016.1146651
- Muehlenhard, C.L., & Peterson, Z.D. (2005). Wanting and not wanting sex: The missing discourse of ambivalence. *Feminism and Psychology*, 15, 15-20. doi:10.1177/0959-353505049698
- Muehlenhard, C.L., & Rodgers, C. (1999). Token resistance to sex: New perspectives on an old stereotype. *Psychology of Women Quarterly*, 22, 443-463. Doi:10.1111/j.1471-6402.1998.tb00167.x
- Murphy, L (2017). *Consent and the gay community*. Retrieved from <https://www.gmfa.org.uk/fs162-consent-and-the-gay-community>

- O’Byrne, R., Hansen, S., & Rapley, M. (2008). If a girl doesn’t say “no” ...: Young men, rape, and claims of “insufficient knowledge”. *Journal of Community and Applied Social Psychology*, 18, 168-193. doi:10.1002/casp.922
- O’Byrne, R., Hansen, S., & Rapley, M. (2006). “You couldn’t say ‘no,’ could you?” Young men’s understandings of sexual refusal. *Feminism and Psychology*, 16, 133-154. doi:10.1177/0959-353506062970
- Osman, S.L. (2007). Predicting perceptions of sexual harassment based on type of resistance and belief in token resistance. *Journal of Sex Research*, 44, 330-346. doi:10.1080/00224490701586714
- Osman, S.L., & Davis, C.M. (1999). Belief in token resistance and type of resistance as predictors of men’s perceptions of date rape. *Journal of Sex Education and Therapy*, 24, 189-196. doi:10.1080/01614576.1999.11074300
- O’Sullivan, L.F., & Gaines, M.E. (1998). Decision-making in college student’s heterosexual dating relationships: Ambivalence about engaging in sexual activity. *Journal of Social and Personal Relationships*, 15, 347-363. doi:10.1177/0265107598153003
- Payne, D.L., Lonsway, K.A., & Fitzgerald, L.F. (1999). Rape myth acceptance: Exploration of its structure and its measurement using the Illinois Rape Myth Acceptance Scale. *Journal of Research in Personality*, 33, 27-68. doi:10.1006/jrpe.1998.2238
- Peterson, ZD, & Muehlenhard, C.L. (2007). Conceptualizing the wantedness of women’s consensual and nonconsensual sexual experiences. *Journal of Sex Research*, 44, 72-88. doi:10.1080/002244907009336794
- Peplau, L.A. (1984). Power in dating relationships. In J. Freeman (Ed.). *Women: A feminist perspective* (pp.100-112). Palo Alto, CA: Mayfield.
- Pineau, L. (1989). Date rape: A feminist analysis. *Law and Philosophy*, 8, 217-243. doi: 10.1007/BF00160012
- Plan SACHA. (2019). Plan SACHA. Retrieved from <https://www.esperanzah.be/engagement/plan-sacha/>

- Roye, C.F., Tolman, D.L., & Snowden, F. (2013). Heterosexual anal intercourse among Black and Latino adolescents and young adults: A poorly understood high-risk behavior. *Journal of Sex Research*, 50, 715-722. doi:10.1080/00224499.2012.719170
- Sabina, C., & Strauss, M.A. (2008). Polyvictimization by dating partners and mental health among U.S. college students. *Violence and Victims*, 23, 667-682. doi:10.1891/0886-6708.23.6.667
- Sandberg, G., Jackson, T.L., & Petretic-Jackson, P. (1987). College students' attitudes regarding sexual coercion and aggression: Developing educational and preventive strategies. *Journal of College Student Personnel*, 28, 302-310.
- Sandfort, T.G., Orr M., Hirsch, J.S. & Santelli, J. (2008). Long-term health correlates of timing of sexual debut: results from a national US study. *Am J Public Health*, 98(1), 155-161.
- Sawyer, R., Desmond, S., & Lucke, G. (1993). Sexual communication and the college student: Implications for date rape. *Health Values*, 17, 11-20.
- Segalov, M. (2018). Why hasn't the gay community have a #MeToo moment. Retrieved from <https://www.theguardian.com/commentisfree/2018/mar/07/gay-community-metoo-moment-conversation-consent-sexual-assault>
- Selman, R. L. (1980). *The growth of interpersonal understanding: Developmental and clinical analyses*. New York, NY: Academic Press
- Sexual Scripts. (1998-2018). Sexual Scripts. Retrieved from <https://www.alleydog.com/glossary/definition.php?term=Sexual+Scripts>
- Shotland, R.L., & Hunter, B.A. (1995). Women's "token resistant" and compliant sexual behaviors are related to uncertain sexual intentions and rape. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 21(3), 226-236.
- Small, S.A., & Kerns, D. (1993). Unwanted sexual activity among peers during early and middle adolescence: Incidence and risk factors. *Journal of Marriage and the Family*, 55, 941-952.
- Sprecher, S., Hatfield, E., Cortese, A., Potapova, E., & Levitskaya, A. (1994). Token resistance to sexual intercourse and consent to unwanted sexual intercourse. College students' dating experiences in three countries. *Journal of Sex Research*, 31, 125-132.

- Starfelt, L.C., Young, R., Palk, G., & White, K.M. (2015). A qualitative exploration of young Australian adults' understandings of and explanations for alcohol-involved rape. *Psychiatry, Psychology and Law*, 22, 337-354.  
doi:10.1080/13218719.2014.945639
- Sweeney, B.N. (2014). Sorting women sexually: Masculine status, sexual performance, and the sexual stigmatization of women. *Symbolic Interaction*, 37, 369-390. doi:10.1002/SYMB.113
- The Human Rights Campaign. (2019) Sexual Assault and the LGBTQ Community. Retrieved from <https://www.hrc.org/resources/sexual-assault-and-the-lgbt-community>
- Thompson, M.M., Zanna, M.P., & Griffin, D.W. (1995). Let's not be indifferent about (attitudinal) ambivalence. In R.E. Petty & J.A. Krosnick (Eds.), *Attitude strength: Antecedents and consequences* (pp. 361-386). New York, NY: Psychology Press
- Tolman, D.L. (1994). Doing desire: Adolescent girls' struggles for/with sexuality. *Gender and Society*, 8, 324-342.
- Un string brandi comme preuve de consentement lors d'un procès pour viol en Irlande. (2018). Un string brandi comme preuve de consentement lors d'un procès pour viol en Irlande. Retrieved from [https://www.rtb.be/info/societe/detail\\_un-string-brandi-comme-preuve-de-consentement-lors-d-un-proces-pour-viol-en-irlande?id=10075013](https://www.rtb.be/info/societe/detail_un-string-brandi-comme-preuve-de-consentement-lors-d-un-proces-pour-viol-en-irlande?id=10075013)
- Wade, L. (2017). *American hookup: The new culture of sex on campus*. New York: W.W. Norton & Company.
- Waldby, C., Kippax, S., & Crawford, J. (1993). Research note: Heterosexual men and 'safe sex' practice. *Sociology of Health & Illness*, 15, 246-256.
- Walker, S. J. (1997). When "no" becomes "yes": Why girls and women consent to unwanted sex. *Applied and Preventive Psychology*, 6(3), 157-166.
- Ward, R.M., Matthews, M.R., Weiner, J., Hogan, K.M., & Popson, H.C. (2012). Alcohol and Sexual Consent Scale: Development and validation. *American Journal of Health and Behavior*, 36, 746-756. Doi:10.5993/AJHB.36.6.3
- Warshaw, R. (1994). *I never called it rape* (2nd ed.). New York, NY: Harper & Row.
- West, R. (2008). Sex, law, and consent. In A. Werthmeier & W. Miller (Eds.), *The ethics of consent: Theory and practice*. Retrieved from

[http://scholarship.law.georgetown.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1073&context=fwps\\_papers](http://scholarship.law.georgetown.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1073&context=fwps_papers).

- Weinberg, J., & Biernbaum, M. (1993). Conversations of consent: Sexual intimacy without sexual assault. In E. Buchwald, P. Fletcher, & M. Roth (Eds.), *Transforming a rape culture*. Minneapolis, MN: Milkweed Editions.
- Wiedermann, M.W. (2005). The gendered nature of sexual scripts. *Family Journal*, 13, 496-502. doi:10.1177=1066480705278729
- Wyatt, G.E., & Riederle, M.H. (1994). Reconceptualizing issues that affect women's sexual decision-making and sexual functioning. *Psychology of Women Quarterly*, 18, 611-625.
- Weis, K., & Borges, S.S. (1973). Victimology and rape: The case of the legitimate victim. *Issues in Criminology*, 8, 71-115.
- Yusuf, A.A., & Muehlenhard, C.L. (2016). *Women's and men's reaction to being sexually coerced: A quantitative and qualitative analysis*. Manuscript in preparation.
- Zilbergeld, B. (1978). *Male sexuality: A guide to sexual fulfillment*. New York: Bantam.